RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR • SUPFC

GUIDE des ÉTUDES 2026 - 2027

HISTOIRE

LICENCE Mention Histoire

MASTER Mention Histoire, Civilisations et Patrimoine

Parcours sociétés, politique et cultures de l'antiquité à nos jours

SUPFC
Accompagnement pédagogique
Formations à distance - Certifications

SOMMAIRE

1. Mot de bienvenue 6

2. Candidature 7

2.1 Conditions d'accès 7

2.2 Étudiants relevant de « études en France » 7

2.2.1 Candidater en 1ère année d'une formation de niveau licence 7

2.2.2 Candidater en 2ème ou 3ème année de Licence ou en Master 8

3. Inscriptions 9

3.1 Stagiaires Formation Continue ou Formation tout au long de la vie 9

3.1.1 Personnes dont le coût de la formation est pris en charge 9

3.1.2 Personnes bénéficiant d'un maintien de rémunération durant la formation sans prise en charge 9

3.2 Étudiants boursiers 9

3.3 Aménagement des conditions d'études 10

3.3.1 Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau) 10

3.3.2 Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau 10

3.4 Carte étudiant 11

3.5 Les validations : VA / VAPP / VES / VAE 11

3.5.1 La Validation des Acquis (VA, Validation des Acquis Professionnels et Personnels - VAPP) 11

3.5.2 La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Études Supérieures (VES) 11

3.6 Auditeurs (libres) 12

3.7 Transfert universitaire 13

3.8 Annulation inscription 13

3.8.1 Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux 13

3.8.2 Étudiants boursiers s'étant acquittés des droits d'inscription 13
3.8.3 Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle 14
4. Organisation des examens 15
4.1 Examens à Besançon 15
4.2 Examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer 15
4.3 Examens en Campus connecté 16
4.4 Télé-examens 16
5. Règles générales des M3C 17
5.1 Organisation des cursus 17
5.2 Notation 17
5.3 Deuxième session 18
5.4 Capitalisation des UE et ECUE 18
5.5 Mode de validation du diplôme 18
5.6 Règles de compensation 19
5.7 Poursuite d'études avec un semestre de retard 19
5.8 Règles de redoublement 20
5.9 Absence à une épreuve 20
5.10 Mention 20
5.11 Poursuite des études 20
6. Mise en situation professionnelle - Stage 22
7. Certifications 23
7.1 PIX 23
7.1.1 Généralités 23
7.1.2 Objectifs principaux 23

7.2 TOEIC 24
8. Communication et plateformes 25
8.1 Accès aux ressources électroniques 25
8.1.1 Activation compte universitaire SESAME 25
8.1.2 Etape 1 : Ecran d'authentification 25
8.1.3 Etape 2 : Ecran de saisie du mot de passe 25
8.1.4 Etape 3 : Ecran de fin 25
8.2 Production des étudiants 25
8.2.1 Les productions des étudiants 25
8.2.2 Plagiat 26
8.2.3 Citations et reproductions d'œuvres 26
8.3 Communication avec la scolarité 26
8.4 Plateforme moodle 26
8.5 Les bibliothèques universitaires 27
8.6 En pratique 27
9. Calendrier général 29
10. Contacts Histoire 30
10.1 Contacts pour la filière 30
10.2 Vous rendre au SUP-FC 30
11. Présentation de la formation 31
11.1 Très important 31
11.2 « Demi-vitesse » 32
11.3 Notre équipe d'enseignants-chercheurs en Histoire 32
11.4 Licence 32

11.5 Master 33

11.5.1 Principes généraux : Spécificité, contraintes et difficultés d'un master par correspondance 33

11.5.2 Procédure d'inscription en Master et impératifs 34

11.5.3 Organisation 36

12. Coût de la formation 37

13. M3C et Evaluations des connaissances 39

13.1 Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence 39

13.1.1 Principe général 39

13.1.2 Durée des examens terminaux 39

13.1.3 Sujets des examens 39

13.1.4 Les UE validées en contrôle continu et/ou en contrôle terminal 39

13.1.5 Les UE exclusivement validées en contrôle continu 40

13.1.6 Tableau récapitulatif des M3C 40

13.1.7 Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique 40

13.2 Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Master 42

13.2.1 Principe général 42

13.2.2 Sujets d'examen 43

13.2.3 Les UE avec contrôle continu et/ou contrôle terminal 43

13.2.4 Les UE exclusivement en contrôle continu 43

13.2.5 Examens : durée, calendrier 44

13.2.6 Validation des UE : règles spécifiques au Master 44

13.2.7 Tableau récapitulatif des M3C 45

13.2.8 Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique 46

14. Structure de la licence 1re année 47

15. Description des enseignements de la licence 1 49

16. Structure de la licence 2e année 70

17. Description des enseignements de la licence 2 72

18. Structure de la licence 3e année 92

19. Description des enseignements de la licence 3 94

20. Structure du master 1 116

21. Description des enseignements du Master 1 118

22. Structure du Master 2 141

23. Description des enseignements du Master 2 142

24. Calendrier des examens 153

24.1 Licence Histoire 1re année SUP-FC 153

24.2 Licence Histoire 2e année SUP-FC 156

24.3 Licence Histoire 3e année SUP-FC 158

24.4 Master HCP parcours SPCAJ 1re année SUP-FC 160

24.5 Master HCP parcours SPCAJ 2e année SUP-FC 162

25. Glossaire 164

1 - MOT DE BIENVENUE

“ Bienvenue au sein du SUP-FC de l’Université Marie et Louis Pasteur.

Intégré pleinement à l’Université Marie et Louis Pasteur, notre centre s’inscrit dans une dynamique d’excellence académique et d’innovation pédagogique. Fort d’une expérience reconnue depuis 1966, il porte l’ambition de rendre l’enseignement supérieur accessible à toutes et à tous, en s’appuyant sur des modalités d’apprentissage flexibles, adaptées aux contraintes et aux parcours de chacun.

Choisir l’enseignement à distance, c’est faire le choix d’une formation exigeante, qui repose sur l’autonomie, la rigueur et l’engagement personnel. C’est aussi rejoindre une communauté d’apprenants aux profils variés, partageant une même volonté de se former, de progresser et de construire leur avenir.

Notre public est riche de sa diversité : étudiants en reprise d’études, professionnels engagés dans une démarche de formation continue, apprenants situés sur l’ensemble du territoire ou à l’international. Cette diversité constitue une véritable force, qui nous conduit à concevoir des dispositifs pédagogiques adaptés, inclusifs et attentifs aux réalités de chacun.

Tout au long de votre parcours, nos équipes pédagogiques, administratives et techniques sont mobilisées pour vous accompagner, vous conseiller et favoriser votre réussite. Nous mettons à votre disposition des ressources de qualité et des outils pensés pour soutenir votre progression dans les meilleures conditions.

Ce guide des études a été conçu pour vous orienter et vous fournir les informations essentielles à la bonne compréhension de votre formation. Nous vous invitons à le consulter attentivement : il sera un repère précieux tout au long de votre année universitaire.

S’engager dans une nouvelle phase d’apprentissage demande un investissement important en temps et en énergie. C’est une décision courageuse, qui mérite d’être pleinement soutenue. C’est précisément dans cet esprit que notre centre vous accompagne, afin que vous puissiez vous épanouir et mener à bien votre projet de formation.

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire, riche en apprentissages, en réussites et en projets accomplis.

”

Le Directeur du SUP-FC
Fabrice Lallemand

2 - CANDIDATURE

2.1 Conditions d'accès

Le titre requis pour l'accès à l'enseignement supérieur, en licence, est le baccalauréat, ou un titre admis en équivalence. Une copie de ce diplôme est demandée dans le dossier. La commission d'admission statue, au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, sur le bien-fondé de son admission en licence. Pour les étudiants étrangers, il est possible qu'une demande d'admission préalable (DAP) en amont soit à faire (renseignements dans le paragraphe étudiants relevant de « études en France »).

Dans le cas particulier d'un accès au-delà du premier semestre, la commission compétente statue au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, en étudiant une validation d'acquis au regard des titres requis.

Le titre requis pour l'accès en master première année (M1) est la licence de la mention, cette admission peut être faite sur dossier où une attention particulière sera portée sur le parcours suivi. L'accès en master deuxième année (M2) nécessite l'obtention du master première année de la même mention. Toutefois, pour les personnes ayant obtenu leur diplôme le plus récent hors Union Européenne, l'accès en Master nécessite l'obtention d'un diplôme de la même mention du même niveau, et d'avoir suivi au moins une année d'études universitaires dans un pays francophone de l'Union Européenne dans une mention pertinente. Enfin, sauf exception, un certificat de langue C1 est demandé aux personnes ayant obtenu leur dernier diplôme universitaire dans un système éducatif non francophone. Il existe aussi une procédure de validation des acquis qui permet de faire valoir une expérience conséquente pertinente pour la formation. Attention, l'accès n'est pas de droit, il est soumis à candidature. L'admission est prononcée après avis de la commission d'admission en M1 qui statue au vu du dossier du candidat.

Vous voulez candidater au SUP-FC, vous pouvez poser votre candidature sur le site sup-fc.umlp.fr à la rubrique « je candidate », sauf si vous avez ou vous préparez une licence (ou équivalent), en France ou à l'étranger, vous reprenez des études et possédez une licence (ou équivalent), en France ou à l'étranger, vous êtes de nationalité étrangère, ressortissant de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco, vous êtes non européen résident dans un pays ou territoire non couvert par le dispositif Études en France, vous bénéficiez de la formation continue, dans ce cas, vous pouvez poser votre candidature sur le site Mon Master https://www.monmaster.gouv.fr

2.2 Étudiants relevant de « études en France »

Les deux textes réglementaires suivants définissent les dispositions pour l'admission et l'inscription des étudiants internationaux à l'université :

décret n°71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités (modifié le 25 mai 2013). Dispositions codifiées : Articles D612-11 à D612-18 du code de l'Éducation ;

arrêté du 30 mai 2013 relatif aux demandes d'admission à une première inscription en première année de licence et aux modalités d'évaluation du niveau de compréhension de la langue française pour les ressortissants étrangers.

La procédure "Études en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des 65 pays suivants : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Nigeria, Pakistan, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

2.2.1 Candidater en 1ère année d'une formation de niveau licence

Les modalités de demande d'inscription en 1ère année d'une formation de niveau licence varient en fonction de votre situation. Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure "Études en France" ...

1. ... et vous avez la nationalité du pays dans lequel vous résidez. (Par exemple, vous habitez au Maroc et avez la nationalité marocaine).

   Si vous préparez un autre diplôme (donnant accès à l'enseignement supérieur français), vous devrez effectuer une Demande d'Admission Préalable (DAP) et suivre la procédure "Études en France". La DAP se fait en ligne depuis la plateforme "Études en France".

2. ... et vous avez la nationalité d'un pays de l'Union Européenne, ou êtes ressortissant de Norvège, d'Islande, du Lichtenstein, de Suisse, d'Andorre ou de Monaco. (Par exemple, vous habitez au Sénégal mais avez la nationalité allemande), vous devez uniquement formuler vos vœux sur la plateforme "eCandidat".

Si vous souhaitez intégrer l'enseignement supérieur pour l'année 2026/2027, voici les dates à connaître pour vous porter candidat:

eCandidat :

Candidatures : à partir du 4 mai 2026 au 23 septembre 2026

DAP - Demande d'admission préalable :

Début des inscriptions 1e octobre 2026

Clôture des inscriptions 15 décembre 2026

Votre dossier de candidature sera examiné en même temps par les 3 universités que vous aurez demandées.

Réponse des universités et propositions d'acceptation : avant le 30 avril 2027.
Les universités pourront vous faire part, le cas échéant, des propositions d'exonérations dont vous pourriez bénéficier.

Réponse de l'étudiant : le 31 mai 2027 au plus tard.
Si vous avez reçu plusieurs propositions d'acceptations, vous devrez faire un choix. Attention, si vous ne répondez pas avant le 15 mai, l'absence de réponse sera considérée comme un refus.

2.2.2 Candidater en 2ème ou 3ème année de Licence ou en Master

Si vous souhaitez poursuivre vos études en France à partir de la 2ème ou 3ème année de licence ou en master, vous devez suivre la procédure "Études en France" jusqu'à l'obtention d'un visa étudiant. Créez votre dossier électronique personnel et laissez-vous guider. Nous vous invitons à consulter le site Campus France de votre pays de résidence pour connaitre le calendrier de candidature aux formations hors DAP (Licence 2 à Master). Dans le cadre de l'enseignement à distance, il n'est pas nécessaire d'obtenir un visa pour suivre vos études. Seulement dans le cas où vous souhaiteriez venir passer vos examens à Besançon, il sera alors nécessaire d'avoir un visa.

Pour contacter Campus France dans votre pays de résidence :

https://www.campusfrance.org/fr/espaces

3 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se déroulent de début juillet jusqu'à fin octobre 2026. Le montant de celles-ci dépend du diplôme dans lequel vous vous inscrivez et de votre statut.

3.1 Stagiaires Formation Continue ou Formation tout au long de la vie

Il existe plusieurs cas possibles selon que la formation est prise en charge ou non.

3.1.1 Personnes dont le coût de la formation est pris en charge

Les différents cas sont :

- par l'employeur ou son Opérateur de Compétences (OPCO), au titre du Plan de Développement des Compétences, d'une reconversion ;
- par le Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- par TRANSITIONS PRO (Projet de Transition Professionnelle ou dispositif démissionnaire).

La formation peut se dérouler Hors Temps de Travail (sur temps personnel) ou dans le cadre d'un congé spécifique avec accord de l'employeur (congés formation, congés examens, congés sans solde…).

3.1.2 Personnes bénéficiant d'un maintien de rémunération durant la formation sans prise en charge

Selon les raisons suivantes :

- au titre du congé de formation professionnelle (fonctionnaire) ;
- au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

Les stagiaires/salariés pris en formation continue sont tenus de rendre l'ensemble des devoirs et d'être présents aux examens.

Pour toute inscription dans le cadre de la formation continue, de demande de devis ou d'informations complémentaires, contactez directement le service de Formation Continue et Alternance de l'Université Marie et Louis Pasteur :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)
Maison Des Étudiants (MDE)
36 A Avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

sefocal.umlp.fr

sefocal@umlp.fr

Accueil : 03 81 66 61 21

3.2 Étudiants boursiers

Conformément à la réglementation en vigueur (article D-821-1 du code de l'éducation et circulaire 2016- 88 du 06-06-2016 et principe de l'annexe 1 (2ème phrase) de la circulaire des bourses : n°26 du 27 juin 2019), il est obligatoire pour les étudiants boursiers d'être assidus aux cours, de rendre tous les devoirs et d'être présents à toutes les épreuves des examens. Le non-respect de l'une des obligations citées entraînera le reversement de la bourse.

Les étudiants boursiers devront s'inscrire à temps plein (60 ECTS). Ne sont pas concernés les étudiants s'inscrivant dans les formations se déroulant obligatoirement en demi-vitesse.

3.3 Aménagement des conditions d'études

L'Université Marie et Louis Pasteur a mis en place des mesures destinées à l'amélioration des conditions d'études concernant les étudiants à besoins spécifiques. Ces derniers pourront disposer d'aménagements contractualisés entre eux et la composante. Pour cet article le terme "étudiant" sera privilégié afin de s'en tenir à la lettre du législateur et pouvoir réglementaire. Cependant, il fait référence de manière plus large aux usagers de l'enseignement supérieur. Peuvent bénéficier d'un régime spécial d'étude : les étudiants salariés, les femmes enceintes, les chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant, les étudiants à besoin éducatifs particuliers, les étudiants en longue maladie, les étudiants entrepeneurs, les artistes de haut niveau, les sportifs de haut niveau, les étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, les étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, les étudiants accomplissant des missions dans la réserve opérationnelle de la police nationale, les étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique, les étudiants réalisant un volontariat militaire prévu à l'article L.121-1 du code du service nationnal, les étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS.

3.3.1 Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau)

Les demandes sont faites dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportif de haut niveau) » (demande_rse_tout_etudiant_-_cfvu_27_juin_2024.pdf). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (à remplir par l'étudiant et qui sera annexé à son contrat pédagogique). Le SUP-FC ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande peut se faire dès le début de l'année universitaire et au plus tard 6 semaines avant la date des examens pour les épreuves en contrôle terminal et dès le début de l'année universitaire (au plus tard au 30 octobre) pour les épreuves en contrôle continu.

Les conditions d'éligibilité, les procédures à suivre par type de situation (formulaire, délai, organisme instructeur, pièces justificatives ...), la liste des aménagements des études pouvant être proposés sont énoncées dans la charte. Le directeur du SUP-FC décide des aménagements accordés ainsi que de leur durée. Il notifie sa décision à l'usager.

3.3.2 Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau

Pour les étudiants sportifs de haut niveau la demande est faite dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour étudiant sportif de haut niveau universitaire (SHNU) » , (Regime-special-etude). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (le contrat SHNU) ainsi que la charte des régimes spéciaux d'études des sportifs de haut niveau. Le formulaire (ou contrat SHNU) sera annexé au contrat pédagogique de l'étudiant). Le SUP-FC ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande est à réaliser entre le début de l'année universtaire et avant le 30 octobre.

Les conditions d'éligibilité au statut SHNU, la procédure à suivre, les délais, les obligations des parties, sont énoncés dans la charte.

Tous les usagers bénéficiant d'un régime spécial d'études se voient appliquer les modalités pédagogiques et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la formation, à l'exception de celles spécifiées (par UE et ou ECUE) et annexées dans la décision d'attribution du régime spécial prise par la composante.

Pour les usagers en licence ayant conclu avec l'université un contrat pédagogique pour la réussite étudiante, ces modalités spécifiques sont inscrites dans ce contrat.

Pour les usagers ne pouvant pas être en présentiel pendant la période d'examens pour des raisons indépendantes de leur volonté et sous réserve de l'accord du SUP-FC, la composante de la formation peut leur proposer des modalités pédagogiques spécifiques d'examen.

Service de Santé Étudiante
45 avenue de l'Observatoire
BP 1535
25009 BESANCON CEDEX

+33 381 666 130

sse@univ-fcomte.fr

3.4 Carte étudiant

Une carte étudiant attestant de leur statut est délivrée à tout étudiant inscrit au SUP-FC en diplôme principal.

Cette carte est envoyée par voie postale.

Pour les étudiants qui redoublent ou qui se réinscrivent, un sticker à coller sur la carte leur sera transmis, il ne faut donc pas jeter cette carte en fin d'année universitaire.

En cas de perte, un montant forfaitaire de 10 € sera demandé pour la réédition.

3.5 Les validations : VA / VAPP / VES / VAE

Sources législatives L613-3 à L613-4, L613-5, L613-6 du code de l'éducation, sources réglementaires D613- 38 à D613-50 et R613-32 à R613-37 du code de l'éducation.

Pour les étudiants n'ayant pas le titre requis pour accéder au cursus envisagé par télé-enseignement ou qui souhaitent être dispensés de certaines unités d'enseignement, le décret du 19 août 2013 permet de faire valoir des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels.

3.5.1 La Validation des Acquis (VA, Validation des Acquis Professionnels et Personnels - VAPP)

Elle a pour objet d'autoriser à s'inscrire à un diplôme universitaire, sans avoir le titre requis, en faisant valider une expérience professionnelle, un acquis personnel ou toute formation suivie en France dans le privé, le public, quelles qu'en aient été les modalités et la durée. L'étude de la demande et la proposition de la décision se font sur dossier et dépendent d'une commission pédagogique présidée par un professeur des universités.

La décision est valable pour l'année universitaire, dans l'établissement et la formation pour laquelle l'inscription est autorisée. La demande est incluse dans la demande d'admission à la formation auprès de la composante. Il existe cependant des réserves à ce dispositif. La possibilité de VA doit être prévue dans la réglementation du diplôme ou du concours.

Pour les non titulaires du bac ou dispense, ni sportif de haut niveau : 2 ans d'interruption et 21 ans minimum à la date de la reprise d'études. Pour les candidats ayant déjà été inscrits et ayant échoué : 3 ans d'interruption avant accès à l'année supérieure.

3.5.2 La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Études Supérieures (VES)

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Etudes Supérieures accomplies en France ou à l'étranger (VES) permettent l'octroi d'un ou d'une partie de diplôme national de l'enseignement supérieur.

Dans le cas de la VES , toute formation suivie en France et à l'étranger, dans le privé, dans le public, quelles qu'en aient été les modalités et la durée produit des acquis mobilisables pour la validation. L'étude de la demande et la proposition de la décision sont faites par le jury du diplôme ou une émanation présidée par un enseignant-chercheur, sur dossier et entretien avec le candidat. La validation est définitive mais reste partielle si l'établissement n'est plus accrédité à délivrer le diplôme. La démarche se fait auprès de la composante. Le demandeur paie les droits d'inscription au diplôme mais la demande est gratuite. L'inscription se fait sous le régime de la formation initiale et avec un statut d'étudiant.

Dans le cas de la VAE , une durée minimale d'activité (un an exercée de façon continue ou discontinue) est nécessaire. Pour un même diplôme, une seule demande par année civile et par établissement est possible. Pour des diplômes différents, seulement trois demandes par année civile sont possibles.

Les acquis mobilisables pour la validation sont : expériences professionnelles et acquis personnels (dont études). L'étude de la demande et la proposition de la décision est faite par le jury du diplôme ou une émanation présidée par un enseignant-chercheur, sur dossier et entretien avec le candidat. La validation est définitive mais reste partielle si l'établissement n'est plus accrédité à délivrer le diplôme.

La démarche est faite auprès du Service de Formation Continue & Alternance. Le demandeur paie les droits d'inscription au diplôme ainsi que des frais de suivi de VAE par le Service de Formation Continue & Alternance. L'inscription se fait sous le régime de la formation continue et avec un statut VAE.

Les coordonnées de ce service sont :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)
Maison Des Étudiants (MDE)
36 A Avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

sefocal.umlp.fr

sefocal@univ-fcomte.fr

03 81 66 61 21

3.6 Auditeurs (libres)

Application du 8° du IV de l'article L.712-3 et des articles L.811-1 et L.719-4 du code de l'éducation, le statut d'auditeur à l'Université Marie et Louis Pasteur est défini ainsi :

Le statut d'auditeur permet de suivre des enseignements, organisé en présentiel et à distance, et de bénéficier des supports de cours mais pas de se présenter aux examens. Toutes les formations et toutes les unités d'enseignement ne sont pas ouvertes aux auditeurs : les composantes de l'ULMP sont compétentes pour décider celles qu'elles leur rendent accessibles. Pour participer aux scrutins, l'auditeur régulièrement inscrit, doit faire une demande d'inscription sur les listes électorales.

Une seule inscription en tant qu'auditeur (libre) peut être effectuée par année universitaire. L'autorisation d'inscription sous statut d'auditeur est prononcée, pour le président et par délégation, par le directeur de la composante dans laquelle l'auditeur demande à suivre des enseignements.

L'inscription administrative ouvre droit à une inscription pédagogique (au moyen d'une fiche) permettant de suivre au maximum 4 unités d'enseignement au sein d'une seule et même composante. L'auditeur libre peut suivre les enseignements des cours magistraux et de certains travaux dirigés, selon accord de la composante. Dès lors que la

composante a procédé à l'inscription pédagogique de l'auditeur, lui sont octroyés l'accès, en ligne, aux cours et ressources documentaires. Un auditeur ne peut être autorisé à suivre les travaux pratiques, ainsi que les UE composées en totalité ou en partie de projets ou stages. Il n'est pas assuré pour ces catégories d'enseignement.

Les auditeurs ne sont pas assujettis à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Le montant des droits d'inscription afférent à l'inscription administrative est fixé à 200 euros.

Au SUP-FC, l'auditeur s'acquitte, en plus des droits d'inscription, du montant des droits pédagogiques.

Aucune demande de remboursement des droits (y compris les droits pédagogiques au SUP-FC) n'est autorisée pour les auditeurs (libres).

Frais d'accès aux cours pour une inscription non diplômante :

- Version électronique : 11,80 € par crédit ECTS
- Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances :
- France métropolitaine : 10 €
- Europe ou DOM-TOM : 20 €
- Reste du monde : 35€

3.7 Transfert universitaire

Le transfert correspond à la situation d'un étudiant régulièrement inscrit dans une année de diplôme dans un établissement qu'il désire quitter et qui demande à s'inscrire dans la même année de diplôme dans un établissement dans lequel il désire poursuivre ses études. Le transfert peut avoir lieu tant au premier semestre qu'à la fin de celui-ci et après (soit au second semestre). La régularité du transfert répond aux conditions de l'article D612-8 du code de l'éducation.

L'inscription ne peut être autorisée que lorsque les deux chefs d'établissement ont donné leur accord. Le chef de l'établissement de départ transmet le dossier (édition du dossier étudiant Apogée) de l'intéressé au chef de l'établissement d'accueil. La scolarité déjà accomplie est prise en considération dans les conditions déterminées par l'établissement d'accueil.

3.8 Annulation inscription

En application des articles 18 et 19 de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, les critères généraux ont été définis par le conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur lors de la séance du 08 octobre 2019. Le remboursement des droits d'inscription administrative s'opère selon les cas suivants :

3.8.1 Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux

La demande doit être formulée par écrit avec accusé de réception et parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire, c'est-à-dire au plus tard le premier jour de la formation ou de la réunion de rentrée le cas échéant. Le remboursement est de droit. Une somme de 23 € reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. Après le début de l'année universitaire, il ne sera effectué aucun remboursement.

3.8.2 Étudiants boursiers s'étant acquittés des droits d'inscription

La demande de remboursement intégral des droits d'inscription acquittés par un étudiant ayant obtenu le statut de boursier de manière tardive est de droit. Aucun frais pour actes de gestion ne peut être retenu sur ce remboursement.

3.8.3 Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle

Le remboursement des droits d'inscription de tous les usagers ayant obtenu une exonération sur demande et sur situation personnelle ne pourra intervenir qu'après communication de la décision prise par le président dans le cadre d'une procédure centralisée.

4 - ORGANISATION DES EXAMENS

Pour pouvoir participer aux examens, chaque étudiant doit s'inscrire préalablement depuis l'ENT (http:// ent.univ-fcomte.fr) dans l'onglet CTU, rubrique Inscription aux examens.

L'inscription aux examens est ouverte environ 6 semaines avant les examens, pendant une dizaine de jours (voir le calendrier dans la partie calendrier général). Les étudiants sont prévenus de l'ouverture de l'inscription aux examens par courriel sur leur boîte universitaire.

En cas d'absence à une épreuve, vous devez transmettre un justificatif dans les trois jours ouvrés (de lundi à vendredi) suivant le déroulement de l'épreuve. Sinon, vous serez considéré comme « défaillant ».

La modalité officielle pour les examens est le présentiel sur le site de Besançon. Dans la mesure du possible, nous proposons de passer les examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer, dans un campus connecté ou en télé-examen.

4.1 Examens à Besançon

- Les examens ont lieu à Besançon. Tous les renseignements utiles (instructions, listes d'hébergement, plans, formulaires, . . .) sont accessibles sur le site internet du SUP-FC.

- Les convocations sont téléchargeables par les étudiants sur iexam.

4.2 Examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen à l'étranger (sauf pays indiqués dans la note aux étudiants résidant à l'étranger) pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir en France.

En cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du SUP-FC. Des contraintes très strictes s'appliquent cependant à cette opération qui doit se faire sous la responsabilité de la représentation française dans le pays où se trouve le centre d'examen : l'étudiant doit, avant sa demande d'inscription, vérifier les centres ouverts sur le site web du SUP-FC. En l'absence de centre, il doit ensuite se mettre en rapport avec la scolarité du SUP-FC et ensuite devra contacter la représentation (ambassade, consulat, institut français...) pour solliciter son accord. Nous rappelons que le centre s'engage sur l'application stricte des conditions d'examens (durée, documents autorisés, surveillance, etc), avec communication des nom et qualité de la personne chargée de la supervision des épreuves et engagement de surveillance des candidats composant localement. Cet accord vaut engagement de respect des conditions de déroulement des épreuves. La simultanéité parfaite avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves impose que le décalage horaire soit pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques. De plus, le centre s'engage à expédier par colis express (transporteur international missionné par nos services) les copies au SUP-FC, une fois la session d'examens terminée . Il est obligatoire de joindre la demande d'ouverture du centre d'écrit, hors France métropolitaine, au dossier d'inscription pour validation. L'inscription ne pourra s'effectuer sans l'accord explicite du SUP-FC, et à la condition que l'étudiant réside toute l'année à l'étranger.

Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95€ sera réclamé pour chaque période d'examen aux étudiants souhaitant composer à l'étranger ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription. Le paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le SUP-FC n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens. L'envoi est fait par courrier express international au centre d'examens des sujets et du matériel d'examen.

Les frais occasionnés localement pour l'organisation des épreuves seront totalement à la charge de l'étudiant (frais pouvant concerner les locaux, les surveillances, etc.).

L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du SUP-FC et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examens aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

4.3 Examens en Campus connecté

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen en campus connecté pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir à Besançon.

Une liste des centres avec lesquels le SUP-FC a déjà travaillé est indiquée sur le site du gouvernement :
https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/liste-des-campus-connectes-91613

Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95€ sera demandé pour chaque période d'examens aux étudiants souhaitant composer en campus connecté ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription. Ce paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le SUP-FC n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens. L'envoi des sujets et du matériel d'examen est effectué par courrier recommandé à destination du centre d'examen.

L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du SUP-FC et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examens aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

4.4 Télé-examens

Une quatrième modalité nécessitant un équipement spécifique est proposée pour les examens. Elle est basée sur un principe de télésurveillance et elle est assurée par une entreprise extérieure. Elle vous permet de composer vos contrôles depuis chez vous. Avant toute chose, il est important de vérifier que vous êtes éligible à cette modalité. Pour être éligible, vous devez posséder un ordinateur équipé d'une webcam, d'un navigateur internet récent, une connexion avec un débit suffisant et pouvoir vous isoler pendant les épreuves. Le débit minimum pour envisager cette modalité doit être de 0,5 Mo/s en upload et 3 Mo/s en download. Pour mesurer votre débit vous pouvez utiliser les sites https://www.speedtest.net ou https://www.testdebit.fr. Une fois ces premières vérifications effectuées, vous pouvez informer la scolarité de votre souhait d'utiliser le télé-examen. Vous pouvez faire cela dès votre inscription ou au plus tard 2 mois avant les examens. Une information rappelant le calendrier et les modalités, vous sera envoyée sur votre boite mail universitaire avant chaque session d'examen.

Pour chaque nouvelle année universitaire, lorsque vous passez pour la première fois dans la modalité en télé-examen (par exemple en janvier), vous devez régler la somme de 45€. Celle-ci vous permet d'accéder au test de prise en main avec l'application de l'entreprise managExam. En cas de réussite, vous serez donc éligible à cette modalité. Il faut alors vous inscrire aux examens sur l'application dédiée https://examens-sup-fc.univ-fcomte.fr. Une fois votre inscription réalisée, vous pourrez régler le complément qui est de 50€ plus 6€ pour chacune des heures d'examens auxquelles vous vous êtes inscrits. En cas d'échec ou de non présentation au test de prise en mail, la somme de 45€ ne sera pas remboursée et vous devez utiliser une autre modalité pour vos examens.

Lors des sessions suivantes d'examens (par exemple en mai et/ou en août), vous réglerez à l'issue de votre inscription aux examens la somme de 95€ plus 6€ pour chacune des heures d'examens auxquelles vous vous êtes inscrits.

Dans tous les cas, il n'y aura pas de remboursement si vous ne vous présentez pas ou en cas de problème technique durant les examens en télé-surveillance.

5 - RÈGLES GÉNÉRALES DES M3C

5.1 Organisation des cursus

Chaque diplôme (licence ou master) proposé se décompose en plusieurs années universitaires, chaque année étant elle-même composée de deux semestres universitaires. Chaque semestre universitaire représente 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System). La licence est obtenue dès lors que l'étudiant a capitalisé 180 ECTS (soit 6 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique de la licence en question. Le master est obtenu dès lors que l'étudiant a capitalisé 120 ECTS (soit 4 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique du master en question.

Chacune des années de licence et de master peut être préparée en Demi-vitesse (sauf exception) qui est un rythme d'étude adapté aux personnes ne pouvant pas suivre leurs études à plein temps comme les salariés, mais cela est ouvert à tous (hors boursiers). Ce rythme permet de répartir globalement les enseignements sur l'année universitaire en réorganisant les semestres administratifs en période. En temps normal un étudiant suit le semestre 1 (ou 3, 5, 7 ou 9) sur la période d'octobre à janvier (« période 1 ») et le semestre 2 (ou 4, 6, 8 ou 10) sur la période de février à mai (« période 2 »), soit une année de diplôme sur une année universitaire.

Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant suit une demi-année de diplôme (soit un semestre de diplôme) sur une année universitaire complète soit d'octobre à mai (et pas seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année universitaire suivante d'octobre à mai. En validant un semestre complet par an, l'étudiant peut bénéficier de la compensation par semestre quand elle est possible. Si le semestre n'est pas complètement validé, l'étudiant peut s'inscrire au semestre suivant en plus des modules non validés (sauf lors du passage de la L3 au M1, ou du M1 au M2).

Pour le régime normal d'étude (ou vitesse normale), les cours se déroulent sur 2 semestres dans chacune des périodes (octobre à janvier et février à mai). Pour visualiser cela, il convient de se reporter aux tableaux en début de présentation de diplôme.

Une fois l'inscription payée, celle-ci ne pourra plus être modifiée.

5.2 Notation

Notes éliminatoires et notes planchers, aucune note n'est éliminatoire, sous réserve des exceptions prévues par les textes suivants :

- en master, voir la section relative aux « règles de compensation » ;
- en licence, par les tableaux fixant les M3C du diplôme qui peuvent définir une note minimum à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE.

Report des notes de la première à la deuxième session :

- en deuxième session, une prise en compte partielle du contrôle continu de première session peut être prévue comme indiqué dans la partie spécifique à chaque diplôme. Elle peut porter sur la totalité des épreuves ou seulement sur une partie d'entre elles ;
- si un usager est défaillant à une évaluation de contrôle continu de première session, qui est prise en compte dans la note de la deuxième session, la note reportée est égale à zéro (ou neutralisée).

Les tableaux spécifiques à chaque diplôme mentionnent les situations de prise en compte du contrôle continu à la deuxième session.

Lorsque la moyenne pondérée des notes obtenues à un élément constitutif d'une unité d'enseignement non validée est égale ou supérieure à 10/20, les notes de cet élément sont reportées de la première à la deuxième session.

Renonciation à une note ou un résultat, aucune renonciation n'est possible.

Les usagers ne doivent repasser que les épreuves non validées situées dans des éléments constitutifs non capitalisés, des unités d'enseignement non capitalisées, des semestres ou étapes (années) non acquis.

Conservation des notes, lorsqu'ils n'ont pas obtenu leur diplôme, les usagers peuvent conserver, pour un an à leur demande, le bénéfice des unités d'enseignement non acquises. Dans le cas particulier du master, la demande ne peut concerner que les notes égales ou supérieures à 8 sur 20. Cette demande doit être faite lors de la réinscription dans le diplôme l'année suivante.

5.3 Deuxième session

Après application des règles de validation, de compensation et de report, les usagers ajournés en première session au diplôme, à l'étape (année), au semestre, ou à l'unité d'enseignement, doivent repasser toutes les épreuves proposées en deuxième session dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Cette disposition s'applique aussi bien en cas de résultats insuffisants qu'en cas d'absence à tout ou partie des épreuves de première session.

Les usagers qui ne se présentent pas aux épreuves de deuxième session se voient appliquer les règles relatives à l'absence aux examens.

Par principe, les notes et résultats de la deuxième session annulent et remplacent ceux de la première session. Cependant, par dérogation à ce principe, les tableaux des M3C peuvent préciser que la note et le résultat pris en compte correspondront au meilleur résultat entre la première et la deuxième session.

5.4 Capitalisation des UE et ECUE

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'usager y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens qui lui sont affectés.

De même, sont capitalisables, dans les licences en six semestres et en master, les éléments constitutifs des unités d'enseignement dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les unités d'enseignement et éléments constitutifs dans lesquels l'usager n'a pas obtenu la moyenne gardent un résultat négatif et ne peuvent pas être capitalisés, même si l'usager a validé son semestre ou son année par compensation sur la base de la moyenne générale des unités d'enseignement.

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'usager.

Il est possible pour les étudiants du Sup-fc de demander une Unité d'Enseignement Libre. L'étudiant doit d'abord prendre contact avec le service OSE ose.umlp.frqui validera avec lui la pertinence du stage demandé.

5.5 Mode de validation du diplôme

L'étudiant peut obtenir son diplôme (DEUG - licence – maîtrise - master), soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation, soit par VAE. Le diplôme intermédiaire du DEUG correspond à la première et à la deuxième année de la licence ; le diplôme intermédiaire de maîtrise correspond à la première année du master.

La validation d'un diplôme confère la totalité des crédits européens prévue pour le diplôme, quel que soit son mode d'obtention.

5.6 Règles de compensation

Pour la licence

Toutes les licences conservent la compensation semestrielle entre les UE sous réserve de notes planchers (note minimum à partir de laquelle la compensation s'applique) dont les valeurs sont précisées par UE dans les tableaux de M3C par diplôme. La mise en œuvre de la compensation annuelle entre les deux semestres d'une année est possible. Elle est précisée dans le tableau par diplôme.

Pour l'étudiant dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20 et qui aurait une seule note d'UE inférieure à la note minimale définie dans le tableau des M3C, le jury a la possibilité de lever cette note éliminatoire sans modifier la valeur de ses notes (admis par jury).

Pour le master

Il existe une compensation semestrielle (entre les UE) et annuelle (entre les semestres 7 et 8, 9 et 10), sauf lorsque la moyenne obtenue à au moins une UE est inférieure à 8/20.

La compensation par année ne s'exerce pas lorsque l'un des deux semestres est constitué exclusivement d'unités de stages, mémoires ou projets tutorés.

Pour l'étudiant dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20 et qui aurait une seule note d'UE inférieure à 8/20, le jury a la possibilité de lever cette note éliminatoire sans modifier la valeur de ses notes (admis par jury).

Les compensations semestrielles et annuelles s'exercent dans un premier temps sur les résultats de la première session puis sur ceux de la deuxième session lorsque celle-ci a lieu.

5.7 Poursuite d'études avec un semestre de retard

Dans le cadre du certificat de capacité en droit :

- La poursuite d'études en deuxième année avec un semestre de retard n'est pas possible.

Dans le cadre du cursus des licences en six semestres :

- La poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'usager à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant ;

- la poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'usager à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant ;

- la poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un usager qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.

Dans le cadre du cursus master en quatre semestres :

- la poursuite des études dans le deuxième semestre est de droit pour tout usager n'ayant pas validé le premier semestre ;

- la poursuite des études dans le quatrième semestre est de droit pour tout usager n'ayant pas validé le troisième semestre ;

- en revanche, le passage dans le troisième semestre du master implique l'obtention préalable des deux premiers semestres sous réserve qu'il n'y ait pas de sélection à l'entrée du master 2ème année.

5.8 Règles de redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les diplômes non sélectifs (licence et certificat de capacité en droit). Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives (master). A l'issue de la première année de diplôme de master, les usagers qui souhaitent redoubler doivent y être autorisés par l'autorité compétente. Pour la deuxième année de master, le redoublement peut être limité, afin de permettre l'accès effectif des étudiants ayant validé leur master première année. Les capacités d'accueil en master deuxième année sont celles définies à l'année N-1 en master première année.

5.9 Absence à une épreuve

Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant par une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales et/ ou pratiques, qui sont organisées dans le cadre des périodes d'enseignement. Le contrôle terminal prend la forme, pour chaque session, d'une unique épreuve, commune à tous les étudiants, qui se déroule à l'issue des enseignements de la période concernée (première session en janvier puis en mai) et de l'année (seconde session en août).

Toutes les épreuves sont obligatoires : en cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'EC / UE , le semestre et l'année correspondants auront comme résultat « Défaillant ». Si l'absence est justifiée dans les 3 jours ouvrés, l'EC ou UE concerné se voit attribuer la note 0/20 sur demande écrite de l'étudiant, sinon il reste « Défaillant ». Si l'absence est injustifiée, l'usager est considéré comme étant « défaillant » pour la session correspondante. Un étudiant « défaillant » dans une EC ou UE ne peut donc pas prétendre à la validation de l'unité d'enseignement concernée par son absence. Dans ce cas, il ne peut pas non plus valider le semestre ou le diplôme par compensation au titre de la session concernée.

Toutes les épreuves sont obligatoires : en cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, si l'absence est injustifiée, l'usager sera considéré soit comme étant « défaillant » à l'UE et au semestre sauf décision plus favorable. Si l'absence est justifiée dans les 3 jours ouvrés, l'étudiant pourra se voir appliquer la note de zéro, soit voir son épreuve neutralisée, soit se voir proposer une épreuve de remplacement.

Coefficients, dispenses et VES : Les coefficients des UE et EC dans le calcul des résultats sont donnés par les ECTS attachés à ces UE et EC. Toute UE et tout EC obtenus par dispense se voient attribuer le coefficient 0 pour le calcul des résultats. Toute UE et tout EC obtenus par VES se voient attribuer la note fictive de 10/20 pour le calcul des résultats. Cette validation d'acquis est définitive.

5.10 Mention

Chaque année de diplôme validée est sanctionnée par une mention qui dépend de la moyenne obtenue sur l'année du diplôme considéré. La mention est établie suivant l'intervalle dans lequel est cette note. Les bornes de l'intervalle sont définies par les valeurs min et max du tableau suivant :

Mention	Min (inclus)	Max (exclus)
Passable	10	12
Assez bien	12	14
Bien	14	16
Très bien	16	

La mention au diplôme (licence et master) est donnée par la moyenne des deux derniers semestres du diplôme.

5.11 Poursuite des études

Pour la licence :

- La poursuite d'étude en L2 (respectivement en L3) est de droit pour l'étudiant ayant validé la L1 (respectivement la L2) du même diplôme.

- La poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, et qu'il a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant.

- La poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, et qu'il a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant. La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.

- En licence, un étudiant poursuivant son cursus avec un semestre non validé veillera, dans son choix des éléments pédagogiques auxquels il s'inscrit, à tenir compte des dates d'examen, car les épreuves des années L1, L2 et L3 se déroulent sur la même période.

Pour le master, l'accès au M2 n'est possible que si le M1 du même diplôme est validé selon les modalités d'admission.

6 - MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - STAGE

Concernant les stages, vous devez prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités et faire valider votre sujet. Vous trouverez dans la partie spécifique les détails concernant le module stage lorsqu'il est présent dans votre formation.

Pour les salariés, des modalités spécifiques peuvent être appliquées afin que ces étudiants particuliers puissent poursuivre normalement leur activité professionnelle durant la durée du stage, et ainsi conserver pleinement leur statut de salarié. Il s'agit traditionnellement d'identifier des missions, menées par l'étudiant dans son contexte professionnel (ou pas nécessairement) en lien avec la formation, qui serviront comme support au travail attendu dans le cadre de cette unité d'enseignement. Le document administratif qui formalise cela est appelé un engagement pédagogique.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter votre scolarité.

7 - CERTIFICATIONS

7.1 PIX

7.1.1 Généralités

PIX est un certificat que les étudiants peuvent passer de manière volontaire. Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie.

Depuis 2018, PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et à la Certification informatique et internet (C2i). PIX permet d'obtenir un profil de compétences associé à un score global sur 1 024 pix. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évalue les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines :

1. Informations et données.
2. Communication et collaboration.
3. Création de contenu.
4. Protection et sécurité.
5. Environnement numérique.

Il s'adresse en premier lieu aux étudiants, lycéens et collégiens mais l'objectif est bien de s'adresser également aux professionnels de tous secteurs et à l'ensemble des citoyens.

7.1.2 Objectifs principaux

Développer ses compétences numériques

Les apports de PIX au développement des compétences de chacun sont doubles :

1. PIX permet d'apprendre en se testant. Une part importante des épreuves PIX sont conçues sous la forme de défis à relever au cours desquels on développe ses compétences ;
2. en s'appuyant sur les résultats des épreuves, PIX offre également des recommandations ciblées de formation.

Pour témoigner des progrès de manière continue et stimulante, les utilisateurs disposent d'un compte personnel sécurisé qui leur permet de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

Obtenir le PIX pour valoriser ses compétences numériques, le PIX est, nationalement, l'évaluation et la certification des compétences numériques. Les épreuves de préparation comme la certification évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique. Des modalités innovantes d'évaluation sont proposées, dépassant le cadre habituel des QCM et privilégiant la mesure in vivo de compétences à partir d'activités réalisées dans leur environnement numérique réel : interactions, manipulations de fichiers, résolutions de problèmes, productions créatives, évaluations par les pairs, etc.

Capitalisation, votre score PIX est capitalisé et vous pourrez faire évoluer votre niveau au fur et à mesure des années.

Épreuves, l'épreuve de certification se déroulera en mai sur le site de Besançon. Les épreuves évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

Site officiel du PIX :

https://pix.fr/

Attention, PIX est une certification indépendante de votre diplôme qui constitue en une opportunité qui vous est offerte par notre université. Dans chaque filière, pour vous préparer au PIX, il vous est possible de suivre l'unité optionnelle «Préparation au PIX».

7.2 TOEIC

Ce module vous propose un parcours individualisé pour préparer et passer la certification du *TOEIC*.

Après un test de positionnement, vous aurez accès à un programme adapté à votre niveau. Vous serez accompagné par un enseignant-tuteur qui vous conseillera afin de vous préparer au mieux à la certification. À l'issue de ce module de préparation, vous pourrez choisir de passer la certification à distance sur votre ordinateur personnel afin d'obtenir le TOEIC officiel.

Les sessions de certification TOEIC auront lieu un samedi de 9h à 12h pendant la période des examens.

8 - COMMUNICATION ET PLATEFORMES

8.1 Accès aux ressources électroniques

8.1.1 Activation compte universitaire SESAME

Pour accéder aux ressources électroniques, vous devez avoir activé votre compte universitaire SESAME:

sesame.univ-fcomte.fr/activer

8.1.2 Etape 1 : Ecran d'authentification

- Rentrez votre INE en minuscules. Vous pouvez le retrouver sur votre contrat pédagogique.
- Rentrez votre date de naissance
- Cochez la case « J'ai pris connaissance »
- Téléchargez la charte informatique
- Recopiez le code de sécurité
- Cliquez sur « S'identifier » pour valider

8.1.3 Etape 2 : Ecran de saisie du mot de passe

- Cet écran va vous donner votre identifiant/login. Notez-le bien car il sera utile pour vous authentifier sur l'ensemble des sites de l'université.
- Saisissez vos questions réponses de récupération de mot de passe
- Respectez bien les contraintes de création de votre mot de passe
- Validez

8.1.4 Etape 3 : Ecran de fin

- Notez bien votre identifiant/login ainsi que votre adresse mail universitaire , et pensez bien à mémoriser votre mot de passe
- Votre compte est maintenant initialisé et votre boite mail universitaire est maintenant opérationnelle.
- A noter : veuillez patienter 24h après votre inscription pédagogique avant d'accéder à votre compte Sésame
- Accès aux cours
- Vous pourrez accéder à vos cours et à votre boite mail universitaire, via l'Espace Numérique de Travail (ENT) ou directement :
- pour la messagerie : ent.umlp.fr
- pour la plateforme de cours (moodle) : moodle.univ-fcomte.fr

8.2 Production des étudiants

8.2.1 Les productions des étudiants

Lors de vos productions écrites et orales, nous vous rappelons que vous devez respecter la propriété intellectuelle.

8.2.2 Plagiat

La loi française et l'université considèrent le plagiat comme une faute grave, qui est sanctionnée par la loi. Le plagiat est le fait de copier, tout ou partie du travail d'autrui, sans en citer l'origine et les références, afin de le faire passer pour sien.

L'usage de l'IA est réglementé, prenez connaissance de la charte de son bon usage sur le site Charte IA.pdf

8.2.3 Citations et reproductions d'œuvres

Il est permis de citer le texte d'un auteur, sans son autorisation, dans le cadre du « Droit de courte citation ». Cette permission est cependant conditionnée à un certain nombre de contraintes définies dans l'article L122-5, 3° du Code de la Propriété Intellectuelle : « Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. »

En outre, conformément à la loi du 1er août 2006, relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins dans la société de l'information (dite Loi DADVSI), la reproduction et la représentation d'extraits d'œuvres sont permises à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche. Cette exception pédagogique s'applique sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source de l'œuvre à laquelle ils appartiennent.

De plus, l'université ne pourra être tenue responsable de la représentation illégale de documents tiers par l'auteur.

8.3 Communication avec la scolarité

Lorsque vous vous adressez à la scolarité ou à un de vos enseignants, vous devez le faire avec l'adresse mail fournie par l'Université :

prenom.nom@edu.umlp.fr

exclusivement. Il ne sera pas apporté de réponse aux mails envoyés à l'aide d'une adresse personnelle.

Dans l'objet du mail, vous devez faire figurer : le nom du parcours suivi ainsi que l'année (exemple : Sciences pour l'ingénieur – L3) puis le sujet de votre demande. La courtoisie et la politesse sont de rigueur pour tout échange. Avant de poser une question, relire le guide des études.

8.4 Plateforme moodle

Les cours sont consultables en version électronique : l'accès est possible à partir du du démarrage des cours, sous réserve d'avoir finalisé l'ensemble de son inscription (administrative et pédagogique) sur la plateforme moodle :

https://moodle.univ-fcomte.fr

Nous vous proposons, dans la partie spécifique du guide, une brève présentation de chaque unité d'enseignement, accompagnée dans certains cas de références bibliographiques. Il vous est vivement conseillé de consulter certains des ouvrages proposés avant même l'envoi des cours.

Les contenus d'enseignement fournis aux étudiants dans le cadre de leur formation restent la propriété des enseignants. Ils ne doivent, sous aucune forme, être réutilisés à des fins autres que la formation. En particulier, la

publication ou la diffusion sur Internet des documents fournis est formellement interdite (Articles L122-4, L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

La plateforme Moodle sert aux échanges avec les autres étudiants et les enseignants. Chaque forum associé aux espaces doit être utilisé à bon escient.

- L'espace CTU-GENERAL concerne les étudiants de l'ensemble des filières du SUP-FC. Dans chacun de ces espaces, le Forum des étudiants vous permet de communiquer avec les autres étudiants, il ne permet pas de contacter les enseignants. Le Forum des nouvelles permet à l'administration de diffuser des informations générales.

- L'espace diplôme concerne votre filière.

- L'espace de cours qui concerne chaque module d'enseignement doit être prévilégié pour les questions pédagogique s.

Pour tout échange d'informations concernant un cours précis, soit avec l'enseignant, soit avec les autres étudiants, vous disposez dans l'espace-cours concerné d'un forum d'échanges. Vous pouvez également écrire à l'enseignant à l'aide d'un message personnel mais l'utilisation de ce forum d'échanges est préférable. Le forum annonces permet à l'enseignant de vous fournir d'éventuelles indications.

La plateforme Moodle est l'outil qui vous permet d'accéder aux cours : l'ensemble des éléments qui vous permettront de travailler est disponible sur Moodle, dans l'espace-cours concerné.

Veillez bien à consulter toutes les rubriques sur l'espace Moodle car le document envoyé (sur demande) sous forme papier n'est qu'une partie des éléments disponibles : par exemple, les documents annexes, les TD, les sujets et les corrigés sont disponibles uniquement sur Moodle.

8.5 Les bibliothèques universitaires

A distance, bénéficiez des recherches documentaires plus simples et plus rapides. Sur le campus, vous aurez également accès aux Bibliothèques Universitaires (BU).

Ariane, l'outil de recherche des bibliothèques de L'Université Marie et Louis Pasteur, vous guide pour effectuer une recherche dans toutes les bibliothèques du réseau, sur tous types de documents, papier (livres, revues...), multimédia (DVD...) ou numériques (e-books, articles scientifiques, thèses...).

En quelques clics, vous pouvez accéder aux informations concernant le document que vous recherchez : sa disponibilité, sa bibliothèque, ou le lien d'accès vers le texte intégral.

Ariane vous permettra également d'élargir vos recherches aux bibliothèques de l'Université de Bourgogne (UB), de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM), membres de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC).

Plus de renseignements :

bu.umlp.fr

8.6 En pratique

Vous souhaitez :

- activer votre compte universitaire sésame,
- trouver votre identifiant,
- accéder à vos cours,

- récupérer votre mot de passe,
- rediriger votre boite mail universitaire vers votre boite mail personnelle,

Rendez-vous sur le site internet du SUP-FC, rubrique "Je suis étudiant au SUP-FC - La scolarité ou FAQ".

Lien :

sup-fc.umlp.fr/formations/faqs

Le règlement général des études et des examens est disponible ici

umlp.fr/documents-officiels-0

9 - CALENDRIER GÉNÉRAL

Certaines années de diplôme ont une organisation pour les examens qui peut différer de celle-ci. Nous vous invitons à consulter le calendrier détaillé des examens et les Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C).

DATE	Echéance
05-10-2026 au 08-01-2027	Première période de cours
05-10-2026 au 28-05-2027	Cours DAEU
23-11-2026 au 07-12-2026	Inscription aux examens de la première période
25-01-2027 au 29-01-2027	Première session d'examens de la première période
01-02-2027 au 10-05-2027	Deuxième période de cours
26-03-2027 au 13-04-2027	Inscription aux examens de la deuxième période
24-05-2027 au 28-05-2027	Première session d'examens de la deuxième période
07-06-2027 au 11-06-2027	Examens DAEU
01-07-2027 au 12-07-2027	Inscription aux examens de deuxième session
23-08-2027 au 27-08-2027	Deuxième session d'examens des deux périodes
31-08-2027	Fin des cours et des stages

Seul le DAEU est en session unique au SUP-FC.

10 - CONTACTS HISTOIRE

SUP-FC / Université Marie et Louis Pasteur
Bâtiment Bachelier - Domaine de la Bouloie
25030 Besançon Cedex

03.81.66.58.70

sup-fc@univ-fcomte.fr

Tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 sauf jours fériés

10.1 Contacts pour la filière

Responsable Pédagogique
Karin MACKOWIAK

Scolarité de la filière histoire :
Clara GUIGNOT
ctu-histoire@univ-fcomte.fr03.81.66.58.72

10.2 Vous rendre au SUP-FC

VOUS VENEZ EN BUS
Ligne 3 : Centre Ville - Temis / Campus
Ligne 7 : Palente - Haut de chazal

VOUS VENEZ EN TRAIN
Vous devez descendre à la gare Besançon Viotte. Si vous arrivez à la gare de Besançon Franche-Comté TGV, vous devez prendre une navette train SNCF entre cette nouvelle gare et la gare du centre ville de Besançon (Viotte).

VOUS VENEZ EN VOITURE
Coordonnées GPS du bâtiment : Lat : 47.247156517630884 / Long : 5.984909534454346
Le plus rapide : Sortie 57 sur la N57, pour rejoindre le grand parking de l'université.

Nous sommes référencés sur Google Maps à SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification.

11 - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

11.1 Très important

1/ Il y a une différence entre « semestres » et « périodes pédagogiques ».

2/ Vous êtes invités, avant le début des cours en octobre, à initier, dès l'été, des travaux de préparation, c'est-à-dire des lectures relatives aux thèmes historiques qui sont abordés dans les cours (voir les descriptifs avec indications bibliographiques). De la même façon, vous êtes invités à réacquérir les principes de base de la méthode de la dissertation et du commentaire de documents en acquérant l'un des ouvrages ci-dessous (ou un équivalent)
V. MILLIOT, Olivier WIEVIORKA, *Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques,* Paris, Armand Colin, 2019
M. MONTOUSSÉ (dir.*), 50 fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économiques,* Paris, Bréal, 2018
P. SALY (dir.), *La dissertation en histoire*, Paris, Armand Colin, 2019
P. SALY, Fr. HINCKER, M-C L'HUILLIER et alii*, Le commentaire de documents en histoire*, Paris, Armand Colin, 2017
M.P. ARNAUD-LINDET, *Le commentaire historique des sources littéraires de l'histoire romaine*, Bruxelles, Safran, 2013
J.T. ONANA, *Commentaire et dissertation en histoire. Méthodologie et sujets corrigés*, Paris, L'Harmattan, 2010
V. FÉRÉ, *Réussir le commentaire de texte en histoire. Méthode et conseils, 24 exemples corrigés*, Paris, Ellipses, 2012
G. WALLERICK (dir.), *Le commentaire de document en histoire. Licence, Concours, CAPES*, Paris, Ellipses, 2018.

Une année de diplôme est composée de 10 UE, c'est-à-dire de 5 UE par semestre. Dans le cadre d'un semestre, quel qu'il soit, les enseignements sont cependant répartis en deux périodes pédagogiques. La « période 1 » regroupe les cours enseignés d'octobre à février. La « période pédagogique 2 » regroupe les cours enseignés de février à mai. Pour chaque année de diplôme, les cours de chaque semestre sont ainsi répartis entre ces deux périodes pédagogiques. Cela signifie qu'au SUP-FC le « semestre » est fictif au niveau calendaire : il sert uniquement de base de calcul de votre moyenne. Pour organiser vos travaux d'étudiants tout au long de l'année, vous devez donc vous baser sur les périodes pédagogiques, pas sur les semestres.

Prenons l'exemple de la Licence 1ère année, semestre 1 (voir dans les pages qui suivent tableau STRUCTURE DE LA LICENCE 1). Il y a 5 cours indexés dans le semestre 1. Deux d'entre eux sont entièrement enseignés en période pédagogique 1, d'octobre à janvier : « Initiation à l'histoire ancienne », « Savoirs et méthodes en histoire ancienne », Un autre cours est entièrement enseigné en période pédagogique 2 : « Initiation à l'histoire médiévale ». Ajoutons l'UE « Atelier de réflexion disciplinaire et outils numériques » qui contient un EC (= élément constitutif = une partie du cours) enseigné en période pédagogique 1 (EC1 Atelier de remédiation en visioconférences) et un autre EC (EC2 Outils numériques) enseigné toute l'année, d'octobre à mai. Enfin, l'UE « Atelier de pratiques de la documentation », contient l'EC1 (Méthodologie universitaire et outils de la documentation) enseigné en période pédagogique 1, et l'EC2 (Méthodologie universitaire et pratique de la documentation : analyse de l'image contemporaine) enseigné en période pédagogique 2.

Pourquoi ce système ? Il vous permet d'étaler sur le temps vos travaux d'étudiant surtout si vous êtes en demi-vitesse. Au lieu de condenser les travaux des 5 cours du semestre 1 entre octobre et janvier, seule une partie de ces cours est enseignée entre octobre et janvier (= ceux en période pédagogique 1) tandis que d'autres cours ou parties de cours sont enseignées après le mois de janvier (= ceux de la période pédagogique 2). Les étudiants en demi-vitesse peuvent ainsi alléger leurs travaux et organiser sur deux ans la validation d'une année de diplôme.

Pour bien préparer votre année dès l'été, que vous soyez en demi-vitesse ou en pleine vitesse, soyez donc attentifs à quelle période pédagogique appartiennent les UE et EC de votre choix. Le « semestre », quant à lui, est fictif et n'a qu'une réalité administrative qui sert au calcul de la moyenne générale des UE indexée dans un même semestre. Ainsi, votre moyenne générale au semestre 1 de la Licence 1 correspondra en effet à la totalité des points que vous aurez accumulés dans les cours indexés dans le semestre 1 (mais répartis sur 2 périodes pédagogiques) : votre moyenne au semestre sera calculée sur la base des résultats obtenus dans : « Initiation à l'histoire ancienne » + « Savoirs et méthodes en histoire ancienne » + « Initiation à l'histoire médiévale » + «Atelier de réflexion disciplinaire et outils numériques » + « Atelier de pratiques de la documentation » alors que ces 5 cours sont en revanche enseignés à différentes périodes de l'année.

Pour le Master, c'est la même organisation. Il y a une petite spécificité au niveau de la 2e année de Master : en raison de la soutenance du mémoire de recherche, cette année de diplôme propose moins de cours (5 sur toute l'année et non 10). Vous aurez seulement deux cours en « période pédagogique 1 » (« Histoire dans la cité-ancienne et médiévale », « Histoire dans la cité-moderne et contemporaine » + l'EC2 Sociologie du développement local si vous choisissez ce cours dans l'UE « Professionnalisation 2-champs de la recherche en sciences humaines ». Vous aurez seulement deux cours en « période pédagogique 2 » (« Perspectives actuelles de la recherche-ancienne et médiévale », « (« Perspectives actuelles de la recherche-moderne et contemporaine » + l'EC1 « Littérature et Sciences humaines », qui est annualisé, si vous choisissez ce cours dans l'UE « Professionnalisation 2-champs de la recherche en sciences humaines ».

11.2 « Demi-vitesse »

Nous vous conseillons la demi-vitesse si vous avez une importante activité, professionnelle ou autre, à côté des études. La « pleine vitesse » est plus difficile, voire impossible à concilier parfois avec une activité professionnelle prenante : la pleine vitesse n'est donc à choisir que si vous êtes en mesure de dégager un temps important pour suivre un cursus à distance.

Le choix de votre rythme d'études (demi-vitesse ou pleine-vitesse) devra s'effectuer lors de l'inscription pédagogique, après votre candidature si celle-ci est acceptée.

11.3 Notre équipe d'enseignants-chercheurs en Histoire

Elle se compose de spécialistes dans les périodes de l'histoire ancienne, de l'histoire médiévale, de l'histoire moderne et de l'histoire contemporaine.

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs d'histoire ancienne, veuillez vous rendre sur le site de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA) : https://ista.univ- fcomte.fr/ (puis cliquez sur l'onglet « ISTA » puis sur « L'équipe de l'ISTA » puis sur « Enseignants-chercheurs»).

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs d'histoire médiévale, d'histoire moderne et d'histoire contemporaine, veuillez vous rendre sur le site du Centre Lucien Febvre: http://centre-lucien-febvre.univ-fcomte.fr (cliquer sur « Membres du Centre Lucien Febvre » puis sur « Enseignants-chercheurs »)

11.4 Licence

La Licence correspond à ce qu'on nomme le premier cycle universitaire (L) et s'organise en 3 ans. Elle compte trois étapes : Licence 1, Licence 2, Licence 3, chacune étant organisée en deux semestres. Chaque semestre est composé de 5 Unités d'Enseignements (UE) souvent constituées d'EC (Eléments Constitutifs), c'est-à-dire de 2 cours complémentaires qui forment la totalité d'une UE.

Par exemple, en Licence 1/ Semestre 1, l'UE « Initiation à l'histoire ancienne » est composée de l'EC « Initiation à l'histoire ancienne 1 » et « Initiation à l'histoire ancienne 2 », c'est-à-dire de deux cours à travailler simultanément pour valider l'ensemble de l'UE.

Il y a les UE de « majeure » qui enseignent l'histoire.

Il y a les UE de « mineure ou discipline d'ouverture » comme le droit, les langues…

Toutes les UE sont obligatoires sauf si vous avez obtenu une Validation d'Acquis (à hauteur de 10/20) lors de votre admission et sauf dans les UE à choix : il s'agit des UE de langues en Licence 2 et 3 (vous choisissez une seule langue parmi toutes celles proposées) ; de l'UE « Culture préprofessionnelle-spécifique 1 : sciences humaines et politiques », de l'UE « Culture préprofessionnelle-spécifique 2 : stage ou enseignement » et de l'UE « Fondements de la recherche-techniques et dossier de recherche ».

Les UE de langue sont souvent enseignées dans le cadre de la *FIT-EST* (voir partie « Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence »). Ces UE sont exclusivement validées en contrôle continu. La liste des éléments qu'il sera possible de choisir dans ces différentes rubriques sera jointe au dossier d'inscription pédagogique.

11.5 Master

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs habilités à diriger un mémoire de Master, veuillez-vous rendre :

- pour l'histoire ancienne : sur https://ista.univ-fcomte.fr/ (cliquer sur l'onglet « ISTA » puis « L'équipe de l'ISTA » puis « Enseignants-chercheurs)

- pour l'histoire médiévale, l'histoire moderne et l'histoire contemporaine : sur http://centre-lucien- febvre.univ-fcomte.fr (cliquer sur « Membres du centre Lucien Febvre » puis « Enseignants-chercheurs»)

11.5.1 Principes généraux : Spécificité, contraintes et difficultés d'un master par correspondance

Le travail d'élaboration d'un mémoire de Master ne ressemble en rien aux exercices auxquels les étudiants se sont habitués au cours de leurs études de licence. Jusque-là, il leur a surtout été demandé de lire des cours, des manuels ou des ouvrages plus spécialisés sur les questions étudiées. Ils ont dû apprendre des faits, des méthodes (explication de documents, dissertation), comprendre des analyses, des problématiques. Ils ont dû, dans différents exercices, faire preuve de culture générale, d'esprit critique et d'esprit de synthèse en utilisant ce que des historiens avaient pu écrire.

Le travail du mémoire de Master, qui est fondamentalement un travail de recherche historique, est différent. Il ne s'agit pas d'une grosse dissertation, ni d'une « super licence » accumulant des connaissances de cours. A côté de l'apprentissage de la méthodologie de recherche dans les cours, vous devrez élaborer un travail de recherche original, un sujet que vous étudierez sur 2 ans. La première année de Master vous proposera encore 10 UE qui vous apprendront à établir les sources, la bibliographie, la problématique du sujet choisi. Les premiers résultats ouvriront sur la deuxième année de Master où vous ferez aboutir, pour l'essentiel, votre travail de recherche historienne, amenant un approfondissement et une présentation complète de ce qui a été débuté l'année précédente.

Il est possible d'aménager votre parcours : nous savons que les étudiants qui choisissent de poursuivre des études avec le SUP-FC ont, en général, des contraintes personnelles ou professionnelles. C'est pourquoi, bien souvent, ils préfèrent fractionner en demi-année. Ainsi, vous pouvez vous inscrire uniquement aux UE la première année de Master 1 et vous consacrer au mémoire la deuxième année de Master 1 (= « demi-vitesse »). Il n'est donc pas interdit d'obtenir le diplôme du Master 2 sur 4 années par exemple. Cependant, pour s'inscrire en Master 2, il faut impérativement avoir validé la totalité du Master 1.

11.5.2 Procédure d'inscription en Master et impératifs

→ Une inscription jamais acquise automatiquement

Compte tenu de la spécificité du Master d'histoire, l'inscription à cette préparation ne peut se faire de la même manière que pour la Licence : elle ne peut être acceptée qu'au terme de deux étapes :
1/ chaque candidat doit d'abord transmettre auprès du responsable de formation les attestations de diplômes prouvant son éligibilité à une candidature en Master ;
2/ dans un second temps, l'étudiant prendra soin de contacter un enseignant chercheur pour s'accorder avec lui sur la faisabilité d'un projet de recherche.

Si vous êtes éligible à une candidature, l'étape 2 nécessite une réflexion préalable sur un projet de recherche de la part de l'étudiant, puis une concertation avec un professeur. Vous êtes donc invité à consulter les spécialités thématiques et des périodes historiques des enseignants-chercheurs du CTU afin de proposer un sujet ou une amorce de sujet en lien avec leurs spécialités scientifiques. Pour connaître les spécialités scientifiques des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches, vous pouvez consulter les descriptifs des cours du présent guide mais également les sites web des laboratoires de recherche auxquels chaque enseignant-chercheur est rattaché. (« Institut des sciences et techniques de l'Antiquité » et « Centre Lucien Febvre »). Chaque enseignant-chercheur dispose sur ces sites d'une page de son profil et de ses spécialités scientifiques. Une fois ce travail de ciblage thématique effectué, vous pouvez donc contacter par vous-même les enseignants dont les recherches vous intéressent pour vous accorder avec eux sur un projet de recherche dont ils peuvent accepter d'être votre encadrant (ou directeur de mémoire). Si vous obtenez un accord de principe positif, vous devez impérativement le signaler dans votre dossier de candidature en mentionnant également le nom de l'enseignant-chercheur. Votre dossier de candidature sera ensuite déposé sur la plateforme nationale « Mon Master » (pour les candidats au Master 1 éligibles à cette procédure) ou sur la plateforme locale « e-candidat » (pour les candidats au Master 1 éligibles à cette procédure et pour toute candidature en Master 2).

Nous soulignons avec insistance le fait qu'une inscription en Master n'est jamais acquise automatiquement, même lorsque l'étudiant est titulaire de la licence d'histoire : l'admission au Master, sous réserve d'une formation antérieure adéquate, est également la conclusion d'un accord préalable sur un thème d'étude avec un directeur de recherche. Avant de vous lancer dans une quelconque démarche, il est également nécessaire de savoir que seule une licence d'histoire ou de même domaine, Sciences Humaines et Sociales (par exemple : philosophie, sociologie, psychologie…) peut permettre de prétendre à une inscription en Master Histoire si la commission d'admission juge que les acquis historiens sont suffisants et le projet de recherche recevable ou de niveau satisfaisant.

Si vous détenez déjà une maîtrise d'histoire d'ancien modèle, l'équivalence est automatique. Vous pouvez alors choisir de rester dans le thème déjà étudié ou déterminer un sujet totalement nouveau. Suivant votre formation antérieure et sous réserve de la présentation de copies de vos diplômes dans la candidature, il sera possible de demander une dérogation de tout ou partie du Master 1 (= Validation d'Acquis) qui vous dispensera de vous inscrire dans certains cours et réduira vos frais d'inscription.

→ La nécessité d'une solide réflexion préalable.

Ainsi, avant de contacter le SUP-FC et les enseignants-chercheurs, l'étudiant doit se livrer à un travail préalable indispensable :

- Réfléchir à la période historique sur laquelle il souhaite travailler : ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine.

- Réfléchir à un projet d'étude.

- Essayer d'affiner le projet, afin de soumettre un ou plusieurs thèmes d'étude dans la période historique choisie. Cela sous-entend d'affiner la chronologie du sujet envisagé. Il conviendra de rechercher si le sujet que l'on envisage de traiter ne l'a pas déjà été, en se renseignant aux Archives départementales, à la bibliothèque universitaire la plus proche, dans les bibliothèques d'études et de conservation locales.

- Éventuellement, faire des propositions en fonction des documents dont on sait pouvoir disposer après visite dans différents dépôts d'archives, car un historien travaille avec des sources.

Il est préférable que l'étudiant vérifie sérieusement l'originalité de son sujet, il est inutile de faire des recherches sur un aspect historique déjà pourvu en bibliographie abondante. Si vous le pouvez, il peut être très utile d'avoir un entretien avec le conservateur des archives du dépôt le plus proche de votre domicile et qui connaît bien l'état de la recherche historique locale.

→ Des impératifs

Une rencontre (de visu, par courriel, par visioconférence ou par téléphone) doit être organisée obligatoirement entre le potentiel directeur de recherche et le candidat en début d'année afin de bien définir les termes du sujet en plein accord. Pour mener à bien votre travail de recherche en suivant les conseils de votre encadrant, que ces conseils concernent le fond ou la forme du mémoire, plusieurs autres rencontres et/ou échanges devront s'effectuer au cours d' année, à la demande du professeur ou de l'étudiant. Lorsque ce dernier réside à l'étranger, une dérogation est accordée mais rend d'autant plus nécessaire les obligations suivantes :

- Courriel obligatoire, afin de faciliter les échanges qui doivent être nombreux;

- L'étudiant adresse à son directeur son travail pour relecture et remarques. Plusieurs versions peuvent être jugées nécessaires. C'est le directeur de mémoire qui autorise autorise ou non l'évaluation du mémoire d'étape de Master 1 et la soutenance de master 2

- Soutenance du mémoire de Master 2 : elle peut être faite en présentiel : vous devez alors venir à Besançon après avoir établi une date avec le professeur qui vous encadre. En cas d'empêchement et avec l'accord préalable de votre directeur de mémoire, la soutenance peut aussi avoir lieu en distance par visio-conférence. Dans ce cas, vous devez aussi contacter le secrétariat pour l'en informer. Toute soutenance de Master 2 sera organisé par un jury composé de votre encadrant et d'un.e autre collègue.

Lorsque l'étudiant réside à l'étranger ou dans les DOM-TOM, il est évident de réaliser la soutenance en visio-conférence. Dans ce cas, lors de l'inscription, il sera obligatoire de fournir toutes les attestations nécessaires à la tenue de la visio-conférence sur le lieu de résidence de l'étudiant.

→ À propos de l'envoi des mémoires de Master,

vous devez impérativement envoyer en recommandé votre mémoire, en version papier (manuscrit relié) auprès du secrétariat du SUP-FC. Compte-tenu des délais de réception et de lecture de la part du directeur du mémoire, un délai de deux à trois semaines est nécessaire entre la réception du mémoire et la soutenance. Vous devez fournir quatre exemplaires de votre mémoire (= deux exemplaires pour le jury, un exemplaire pour le secrétariat et un exemplaire pour vous-même).

→ A propos de la validation finale de votre mémoire,

L'évaluation du mémoire d'étape de Master 1 et la soutenance du mémoire final de Master 2 auront lieu si votre directeur de mémoire estime que votre travail a été bien documenté, bien mené et bien rédigé. Il doit présenter les garanties scientifiques et prouver l'honnêteté intellectuelle de votre démarche (interdiction de recourir à une IAG ou à toute forme de plagiat), que ce soit sur le fond ou sur la forme. Toute évaluation de mémoire ou toute soutenance n'est pas acquise automatiquement : elle nécessite l'accord de l'encadrant s'il estime que le mémoire présente toutes ces garanties. Pour cela, vous devez rester régulièrement en contact avec votre encadrant, suivre ses conseils et convenir avec lui, de manière progressive, d'un plan et d'un nombre de pages pour le manuscrit final. Ceci s'adresse aussi aux Master 1ère année : même s'il n'y a pas de soutenance orale prévue en fin de Master 1, il faudra élaborer un mémoire d'étape qui sera évalué si l'encadrant estime que les garanties scientifiques et intellectuelles sont respectées. Le mémoire d'étape de fin de M1 et la soutenance orale de M2 ne peuvent avoir lieu si vous ne fournissez pas le manuscrit complet. Il ne pourra pas avoir lieu non plus si vous envoyez en fin d'année universitaire un manuscrit sans avoir préalablement échangé à son propos avec votre encadrant. Le mémoire de Master vous engage contractuellement vis-à-vis de votre encadrant : lui donner régulièrement des manuscrits à consulter pour pouvoir les améliorer au fil des mois et convenir avec lui d'un agenda de travail (que vous comptiez rendre votre mémoire en session 1 ou en session 2) constituent les engagements incontournables attendus de votre part.

11.5.3 Organisation

Le Master correspond à ce qu'on nomme le deuxième cycle universitaire (M) et s'organise en 2 ans, soit 4 semestres. Les semestres 7, 8 et 9 sont composés de 5 UE (Unités d'Enseignements) de 6 ECTS chacune. Le semestre 10 comprend uniquement le TER (Travail d'Étude et de Recherche) ou mémoire de recherche, et sa soutenance pour 30 ECTS. L'ensemble des 120 ECTS valide le Master.

Les UE d'histoire proposent des enseignements historiens et un apprentissage à la recherche en histoire. Quelle que soit votre spécialisation de recherche, vous devez travailler les diverses périodes historiques afin d'acquérir une solide culture générale en histoire qui sera un atout précieux pour le passage ultérieur des concours (dans l'enseignement, dans l'administration etc.).

Comme en Licence, les enseignements sont tous obligatoires à l'exception de l'UE de langue (vous choisissez une seule langue, vivante ou ancienne), de l'UE « Atelier de projet de recherche » dans laquelle vous choisissez uniquement le cours correspondant à votre période historique de recherche et l'UE « Professionnalisation 2-champs de la recherche en, sciences humaines ».

12 - COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation se décompose en droits universitaires et droits pédagogiques :

→ **Droits universitaires** fixés annuellement par le Ministère pour l'année 2026–2027 :

Tarifs étudiants communautaires (Espace Économique Européen)
- 178 € pour une inscription principale en licence, 118 € pour une inscription complémentaire
- 255 € pour une inscription principale en master, 167 € pour une inscription complémentaire
- 200 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre)

Tarifs étudiants extra-communautaires (Hors Espace Économique Européen)
- 2902 € pour une inscription principale en licence, 1934 € pour une inscription complémentaire
- 3950 € pour une inscription principale en master, 2633 € pour une inscription complémentaire
- 200 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre)

→ **Droits pédagogiques :**

- Frais d'accès aux cours

- pour une inscription à titre individuel : 5,90 € par crédit ECTS
- pour une inscription non diplômante : 11,80 € par crédit ECTS
- pour une inscription au titre de la Formation Continue, veuillez contacter le service SeFoC'AI à l'adresse : sefocal@univ-fcomte.fr

- Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances

- France métropolitaine : 10 €
- Europe ou DOM-TOM : 20 €
- Reste du monde : 35 €

- Frais d'ouverture de centre d'examen à l'étranger ou Campus connecté : 95 € par période d'examen (de 1 à 3 périodes par an)
- Frais de télé-examens : se référer au chapitre 4.4
- Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) : 103 € (sujet à modification).

ATTENTION ! La CVEC doit être payée avant de pouvoir être inscrit. Elle est payable sur le site :

http://cvec.etudiant.gouv.fr/

- Consultation de copies : Toute personne inscrite peut consulter sa copie pendant 1 an après la proclamation définitive des résultats. Un scan peut être délivré à titre onéreux sur demande écrite de l'intéressé. Le tarif est de 1,20 € par copie d'examen à régler par carte bancaire en ligne, auquel s'ajoutent 2,20 € de frais de traitement par demande.

Attention, les demandes de consultation de copies ne peuvent être émises qu'après l'envoi des relevés de notes définitifs, après la tenue des jurys au mois de juillet. Les étudiants n'ont pas le droit de demander de re-correction de leurs copies. Les notes sont définitives et si ils veulent les contester, il faut faire un recours gracieux en ligne via adulact demarches.adullact.org/commencer/contestation-d-une-decision-de-refus-de-candidatur

Les seuls titres de paiement admis sont :

- la carte bancaire ;
- le chèque bancaire ou postal ;
- le virement bancaire en indiquant **impérativement** SUP-FC dans le libellé du virement ainsi que le nom de l'étudiant.

Dans le cas d'un paiement par virement, il conviendra de joindre **impérativement** le récépissé de l'envoi. La carte d'étudiant ne sera transmise qu'après réception du virement.

Dans le cas d'un paiement par chèque, il conviendra d'établir deux chèques séparés, un pour les droits universitaires et l'autre pour les droits pédagogiques, rédigés à l'ordre de l'**Agent comptable de l'Université Marie et Louis Pasteur**.

13 - M3C ET EVALUATIONS DES CONNAISSANCES

13.1 Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence

13.1.1 Principe général

Il y a deux ensembles d'épreuves sur table (ou « contrôles terminaux ») dans l'année : les épreuves en janvier, pour les UE enseignées en «période pédagogique 1», d'octobre à janvier (sur la signification de ces périodes, voir le début de la rubrique « Généralités ») ; les épreuves de mai pour les UE enseignées en «période pédagogique 2», de février à mai.

Ces deux ensembles d'épreuves forment la session 1 des examens. Si vous ne réussissez pas à valider certaines UE, une seconde chance vous sera proposée pour valider uniquement les UE dans lesquelles vous n'aurez pas obtenu la moyenne de 10/20 : c'est ce qu'on appelle la session 2 des examens (qui a lieu à la fin du mois d'août).

Pour chaque UE, vous choisissez au moment de l'inscription pour les examens, de passer les UE à la 1ère session et à la 2ème session, ou uniquement à la 2ème session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT !

13.1.2 Durée des examens terminaux

La plupart des UE d'histoire de Licence donne lieu à des examens à Besançon d'une durée de 3 heures, en 1ère et en 2ème sessions. Certaines UE d'histoire et certaines UE d'ouverture à d'autres disciplines (AES/géographie) donnent lieu à des examens d'une durée de 2 heures.

13.1.3 Sujets des examens

Les UE constituées de 2 EC proposent, pour les contrôles terminaux, un tirage au sort entre les sujets de chaque EC. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE « Initiation à l'histoire ancienne » en Licence 1/ Semestre 1 peuvent composer à la 1ère session sur un sujet de l'Ec 1 et de nouveau sur l'Ec 1 à la 2ème session, ou alors dans l'Ec 1 à la 1ère session et dans l'Ec 2 à la 2e session (ou inversement). Les sujets peuvent être des dissertations ou des commentaires de documents, ou tout autre type de contrôle à l'initiative de l'enseignant.

13.1.4 Les UE validées en contrôle continu et/ou en contrôle terminal

La plupart des UE proposent un contrôle terminal ET un ou des devoirs de contrôle continu (devoirs à domicile à composer au courant du semestre) : veuillez consulter attentivement le récapitulatif exposé ci-dessous dans la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique »

Il est indispensable que vous connaissiez les « modalités de contrôle des connaissances » (ou «M3C») dans les cours où vous êtes inscrits afin de bien organiser votre planning de travail.

Les sujets des devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants sur la plateforme Moodle, dans l'espace de cours concerné, et le devoir est à rendre à la date indiquée par les enseignants. Pour les devoirs de contrôle continu, les étudiants expédieront directement auprès des enseignants leur copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique) soit par voie postale : consultez les indications des enseignants. Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat. Vous êtes donc tenus de respecter les consignes.

Les devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires, sauf dans deux cas :

- pour les cours validés exclusivement en contrôle continu, pour lesquels aucun contrôle terminal n'est donc prévu (voir ci-dessous dans dans la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique ») : dans ces cours-ci tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, sont dans l'obligation de rendre les devoirs (sinon, ils ne peuvent valider ce type d'UE).

- pour les étudiants boursiers ou pris en charge par la formation continue : ils sont dans l'obligation de rendre tous les devoirs de contrôle continu proposés par les enseignants, que ce soit dans les UE exclusivement validées en contrôle continu ou dans les UE qui prévoient aussi un contrôle terminal.

Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, la note du devoir de contrôle continu compte dans le calcul de la moyenne finale. Si un étudiant non-boursier choisit de ne pas rendre de devoir de contrôle continu dans une UE où un contrôle terminal est prévu, la note obtenue au contrôle terminal comptera pour 100% dans le calcul de la moyenne. Si un devoir de CC est rendu, la note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne. Si deux devoirs de CC sont rendus, les notes comptent pour 50% dans le calcul de la moyenne.

Certaines UE fonctionnent sans contrôle continu et proposent uniquement un contrôle terminal (voir ci-dessous la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique ») : la moyenne finale est donc calculée uniquement sur la base de la note de ce contrôle terminal.

13.1.5 Les UE exclusivement validées en contrôle continu

Un certain nombre d'UE fonctionnent exclusivement en contrôle continu. Tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, doivent donc rendre tous les devoirs proposés par les enseignants puisqu'il n'y a pas de contrôle terminal dans ces UE-là. Chaque note compte autant qu'une autre (par exemple : si 3 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque devoir compte pour 33% dans le calcul de la moyenne ; si 4 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne).

Dans ces UE exclusivement en CC, il n'y a pas de meilleure note prise en compte : le résultat final est la moyenne simple de toutes les notes de contrôle continu obtenues. Si un étudiant ne compose pas sur tous les devoirs de contrôle continu demandés, il ne pourra pas valider l'UE. Parmi ces UE exclusivement validées en CC, se trouvent certains cours de FIT-EST : la FIT-EST est un regroupement d'enseignements à distance comptant les universités de Besançon, Dijon, Nancy.

Au SUP-FC, les cours enseignés dans le cadre de la FIT-EST concernent un certain nombre de langues anciennes et vivantes. Pour bien faire tous les devoirs demandés, il est impératif que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes en ligne qui vous permettent d'accéder aux sujets. N'oubliez pas d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique d'étudiant (edu.univ- fcomte.fr) où les enseignants du SUP-FC ou de la FIT-EST peuvent vous contacter pour envoyer des consignes.

Comme les UE exclusivement en CC ne donnent pas lieu à une convocation d'examen, c'est à vous d'être vigilant pour les consignes données.

Si vous n'avez pas validé une UE exclusivement en contrôle continu à la session 1, un ou plusieurs devoirs de contrôle continu vous seront proposés en rattrapage, dans le cadre de la session 2.

Certaines UE évaluées en contrôle continu sont à choix : il s'agit par exemple des UE de langues et de certaines UE d'histoire en Licence et en Master.

13.1.6 Tableau récapitulatif des M3C

Le tableau récapitulatif des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) peut être téléchargé sur le site web du SUP-FC, rubrique «Formations (CTU) - Je suis étudiant au SUP-FC - M3C».

13.1.7 Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique

La mention « CC » signifie « contrôle continu » (un ou plusieurs devoirs à domicile). La mention « CT » signifie « contrôle terminal » c'est-à-dire un examen sur table.

En cas de l'absence de la mention « CC », cela signifie qu'il n'y a pas de CC prévue dans l'UE correspondante. En cas d'absence de la mention « CT », cela signifie que l'UE est exclusivement validée en devoirs de contrôle continu composés chez vous au fil des semaines.

Licence 1, période pédagogique 1 :

- « Initiation à l'histoire ancienne » : CC + CT
- « Savoirs et méthodes-initiation : histoire ancienne » : CC + CT
- « Atelier de réflexion disciplinaire et outils numériques » : CC
- « Atelier de pratiques de la documentation, ECn°1 Atelier de remédiation-visioconférences » : CC
- « Initiation à l'histoire moderne » : CC + CT
- « Histoire du droit » : CT

Licence 1, période pédagogique 2 :

- « Initiation à l'histoire médiévale » : CC + CT
- « Atelier de pratiques de la documentation, ECn°2 Analyse de l'image contemporaine » : CC
- « Initiation à l'histoire contemporaine » : CC + CT
- « Historiographie et fabrique de l'histoire moderne et contemporaine » : CT
- « Culture préprofessionnelle-initiation : sciences humaines et politiques » : CC

Licence 2, période pédagogique 1 t cours annualisés : :

- « Approfondissement en histoire ancienne » : CC + CT
- « Atelier de réflexion disciplinaire-perfectionnement » : CC
- « Langue (annualisé) » : CC
- « Approfondissement en histoire contemporaine » : CC + CT
- « Savoirs et méthodes-perfectionnement : histoire moderne » : CC + CT

Licence 2, période pédagogique 2 :

- « Approfondissement en histoire médiévale » : CC + CT
- « Savoirs et méthodes-perfectionnement : histoire médiévale » : CC + CT
- « Approfondissement en histoire moderne » : CC + CT
- « Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne et médiévale » : CT
- « Culture préprofessionnelle-perfectionnement : sciences humaines et politiques » : CC

Licence 3, période pédagogique 1 et cours annualisés :

- « Spécialisation en histoire ancienne » : CC + CT
- « Spécialisation en histoire médiévale » : CC + CT
- « Culture préprofessionnelle-spécifique 2 : ECn°1 stage (annualisé) » : CC
- « Fondements de la recherche en histoire ancienne » : CC + CT
- « Fondements de la recherche : histoire médiévale/moderne/contemporaine » : CC
- « Langue (annualisé) » : CC

Licence 3, période pédagogique 2 :

- « Savoirs et méthodes-spécifique : histoire contemporaine » : CC + CT
- « Culture préprofessionnelle-spécifique 1 : sciences humaines et politiques » : CC
- « Culture préprofessionnelle-spécifique 2 : ECn°2 géographie pour historiens » : CC
- « Spécialisation en histoire moderne » : CC + CT
- « Spécialisation en histoire contemporaine » : CC + CT

13.2 Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Master

13.2.1 Principe général

Il y a deux ensembles d'épreuves sur tables (ou « contrôles terminaux ») dans l'année : les épreuves en janvier, pour les UE enseignées en « période pédagogique 1 », d'octobre à janvier (sur la signification de ces périodes, voir le début de la rubrique « Généralités ») ; les épreuves de mai pour les UE enseignées en « période pédagogique 2 », de février à mai.

Ces deux ensembles d'épreuves forment la session 1 des examens. Si vous ne réussissez pas à valider certaines UE, une seconde chance vous sera proposée pour valider uniquement les UE dans lesquelles vous n'aurez pas obtenu la moyenne de 10/20 : c'est ce qu'on appelle la session 2 des examens (qui a lieu à la fin du mois d'août).

Pour chaque UE, vous choisissez au moment de l'inscription pour les examens (pour les dates d'inscription, voir la rubrique « Calendrier des épreuves d'examen »), de passer les UE à la première session et à la 2ème session, ou uniquement à la 2e session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT !

La validation du semestre 10 dépend entièrement de la soutenance de votre mémoire de recherche (30 Ects). Ce semestre ne comprend donc aucun cours ni aucune autre épreuve mis à part la soutenance orale du mémoire. La soutenance ne peut avoir lieu que si votre directeur de mémoire a reçu votre mémoire rédigé suivant les normes scientifiques et s'il juge, sur la base de ce travail, votre soutenance possible. La soutenance se fait devant un jury composé de 2 ou 3 personnes (dont votre directeur de mémoire).

L'étudiant doit faire parvenir, via le secrétariat, un exemplaire de son mémoire pour chaque membre du jury. Un exemplaire supplémentaire est destiné aux archives du secrétariat. Vous devez faire parvenir tous ces exemplaires au minimum 3 semaines avant la date de soutenance que vous aurez établie avec votre directeur de mémoire, soit en mai-juin soit fin août-début septembre. La soutenance peut avoir lieu à Besançon mais aussi par visioconférence : vous conviendrez de ce détail matériel avec votre directeur de mémoire.

13.2.2 Sujets d'examen

Pour les UE composées de plusieurs EC (= Eléments Constitutifs d'une UE) C, le sujet d'examen sur table consiste en un tirage au sort entre les EC. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE « Epistémologie et historiographie-histoire ancienne et contemporaine » en Master 1 peuvent composer à la 1ère session sur un sujet de l'EC 1 (histoire ancienne) et de nouveau sur l'EC 1 à la 2ème session, ou dans l'EC 1 à la 1ère session et l'EC 2 (histoire contemporaine) à la 2ème session (ou inversement).

13.2.3 Les UE avec contrôle continu et/ou contrôle terminal

Veuillez consulter attentivement le récapitulatif exposé exposé ci-dessous dans la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique ») ou sur le site web.

Il est indispensable que vous connaissiez les « modalités de contrôle des connaissances » (ou « M3C ») dans les cours où vous êtes inscrits afin de bien organiser votre planning de travail.

Les sujets des devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants sur la plateforme Moodle, dans l'espace de cours concerné, et le devoir est à rendre à la date indiquée par les enseignants. Pour les devoirs de contrôle continu, les étudiants expédieront directement auprès des enseignants leur copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique) soit par voie postale : consultez les indications des enseignants. Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat. Vous êtes donc tenus de respecter les consignes.

Les devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires, sauf dans deux cas :

- pour les cours validés exclusivement en contrôle continu, pour lesquels aucun contrôle terminal n'est donc prévu (voir ci-dessous dans le « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique ») : dans ces cours-ci tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, sont dans l'obligation de rendre les devoirs (sinon, ils ne peuvent valider ce type d'UE).

- pour les étudiants boursiers ou pris en charge par la formation continue : ils sont dans l'obligation de rendre tous les devoirs de contrôle continu proposés par les enseignants, que ce soit dans les UE exclusivement validées en contrôle continu ou dans les UE qui prévoient aussi un contrôle terminal.

Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, la note du devoir de contrôle continu compte dans le calcul de la moyenne finale. Si un étudiant non-boursier choisit de ne pas rendre de devoir de contrôle continu dans une UE où un contrôle terminal est prévu, la note obtenue au contrôle terminal comptera pour 100% dans le calcul de la moyenne. Si un devoir de CC est rendu, la note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne. Si deux devoirs de CC sont rendus, les notes comptent pour 50% dans le calcul de la moyenne.

Certaines UE fonctionnent sans contrôle continu et proposent uniquement un contrôle terminal (voir ci-dessous dans le « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique ») : la moyenne finale est donc calculée uniquement sur la base de la note de ce contrôle terminal.

13.2.4 Les UE exclusivement en contrôle continu

Certaines UE (Atelier de projet de recherche et la plupart des langues) fonctionnent exclusivement en contrôle continu. Tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, doivent donc rendre tous les devoirs proposés par les enseignants puisqu'il n'y a pas de contrôle terminal dans ces UE-là. Chaque note compte autant qu'une autre (par exemple : si 3 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque devoir compte pour 33% dans le calcul de la moyenne ; si 4 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne).

Dans ces UE exclusivement en CC, il n'y a pas de meilleure note prise en compte : le résultat final est la moyenne simple de toutes les notes de contrôle continu obtenues. Si un étudiant ne compose pas sur tous les devoirs de contrôle continu demandés, il ne pourra pas valider l'UE.

Si vous n'avez pas validé une UE exclusivement en contrôle continu à la session 1, un ou plusieurs devoirs de contrôle continu vous seront proposés en rattrapage, dans le cadre de la session 2.

L'UE de langue (Master 1) est évaluée en contrôle continu : il s'agit donc de rendre au cours du semestre ou au cours de l'année (certains cours sont annualisés) des devoirs de contrôle continu. Si vous êtes au SUP-FC depuis la Licence, la gamme des langues à choisir étant à la fois variée et répétée entre le semestre 3 de la Licence et le semestre 8 du Master, vous ne pouvez pas reprendre (et re-valider) une langue que vous aurez déjà validée plus tôt. Les UE de langue en Master sont enseignées tantôt par des enseignants du SUP-FC tantôt par des enseignants de la FIT- EST (Fédération Interuniversitaire du Télé- Enseignement de l'Est, regroupant les universités de Besançon, Nancy et Dijon : voir début du guide, dans les Généralités).

Dans ce cas, il est impératif que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes de cours qui vous permettent de trouver les dates et types d'évaluation consignées par les enseignants dans leur espace cours (sur la plateforme « Moodle » du SUP-FC ou sur les plateformes des autres universités pour lesquels vous devrez demander les droits d'accès). N'oubliez pas non plus d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique à l'adresse edu-univ-fcomte.fr (= votre adresse d'étudiant-e) où les enseignants peuvent vous contacter pour envoyer des consignes. Les langues ne donnant généralement pas lieu à des examens de fin de semestre, vous ne serez pas non plus convoqués pour passer ces évaluations : c'est donc à vous d'être vigilants vis-à-vis des consignes et dates de retour des devoirs indiquées par les enseignants.

13.2.5 Examens : durée, calendrier

La majorité des UE d'histoire comportant un contrôle terminal prévoit une durée de composition de 3 heures. Une autre partie des UE de Master prévoit exclusivement du contrôle continu.

13.2.6 Validation des UE : règles spécifiques au Master

Master 1		
Résultat Semestre 1	**Résultat Semestre 2**	**Résultat à l'année**
Situation 1 : l'étudiant valide par compensation l'année :		
9 / 20	13 / 20	Moyenne à l'année : 11 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note supérieure à 8 / 20 au semestre 1 à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
8 / 20	12 / 20	Moyenne à l'année : 10 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note supérieure à 8 / 20 au semestre 1 à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année par compensation :		
13 / 20	7 / 20	Moyenne à l'année : pas de calcul à l'année. → La compensation entre les 2 semestres est IMPOSSIBLE car l'étudiant a obtenu une note inférieure à 8 / 20 au semestre 2 donc a nécessairement une note strictement inférieure à 8 / 20 dans au moins une unité

Master 2		
Résultat Semestre 3	**Résultat Semestre 4**	**Résultat à l'année**
Situation 1 : l'étudiant valide par compensation l'année :		
12 / 20	18 / 20	→ L'étudiant valide son année, car il a obtenu la moyenne à chacun des 2 semestres à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année :		
Exemple 1 : l'étudiant ne valide pas le semestre 3 et valide le semestre 4 :		
9 / 20	15 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2
Exemple 2 : l'étudiant valide le semestre 3 mais ne valide pas le semestre 4 :		
12 / 20	8 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2 et le semestre 3 n'est validé que si chaque unité de ce semestre 3 a une note supérieure ou égale à 8 / 20

Malgré une moyenne générale supérieure à 10 dans les exemples 1 et 2, l'étudiant ne valide pas son année de Master 2 :

- pour l'exemple n°1 : l'étudiant devra se réinscrire aux examens de session 2 puis éventuellement se réinscrire l'année suivante, en fonction des résultats obtenus;

- pour l'exemple n°2 : l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante, car la soutenance du mémoire s'effectue en session UNIQUE d'examen (pas de session 2) en juin ou en septembre.

13.2.7 Tableau récapitulatif des M3C

Le tableau récapitulatif des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) peut être téléchargé sur le site web du SUP-FC, rubrique «Formations (CTU) - Je suis étudiant au SUP-FC, M3C».

13.2.8 Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique

La mention « CC » signifie « contrôle continu » (un ou plusieurs devoirs à domicile). La mention « CT » signifie « contrôle terminal » c'est-à-dire un examen sur table.

En cas de l'absence de la mention « CC », cela signifie qu'il n'y a pas de CC prévue dans l'UE correspondante. En cas d'absence de la mention « CT », cela signifie que l'UE est exclusivement validée en devoirs de contrôle continu composés chez vous au fil des semaines.

Master 1, période pédagogique 1 et UE annualisés :

- « Epistémologie et historiographie : histoire ancienne et contemporaine » : CC + CT
- « Sources et formation à la recherche spécialisée : histoire médiévale et moderne » : CC + CT
- « Professionnalisation 1 : métiers de l'Histoire » : CC
- « Epistémologie et historiographie : histoire médiévale et moderne » : CC + CT
- « Sources et formation à la recherche spécialisée : histoire ancienne et contemporaine » : CC + CT
- « Atelier de projet de recherche (annualisé) » : CC
- « Langue (annualisé) » : CC

Master 1, période pédagogique 2 et UE annualisée:

- « Outils de la recherche historique 1 » : CC
- « Outils de la recherche historique 2 » : CC
- « Mémoire de Master 1ère année » : rendu du TER en fin d'année universitaire

Master 2, période pédagogique 1 et cours annualisés :

- « L'Histoire dans la cité-ancienne et médiévale » : CC + CT
- « L'Histoire dans la cité-moderne et contemporaine » : CC + CT
- « Professionnalisation 2 : champs de la recherche en sciences humaines » :
    - ECn°1 Littérature et sciences humaines » : CC
    - ECn°2 Sociologie du développement local : CT

Master 2, période pédagogique 2 :

- « Perspectives actuelles de la recherche-ancienne et médiévale» : CC + CT
- « Perspectives actuelles de la recherche-moderne et contemporaine » : CC + CT
- « Mémoire de Master 2ème année : rendu du TER en fin d'année universitaire (soutenance orale)

14 - STRUCTURE DE LA LICENCE 1RE ANNÉE

Semestre 01

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI1U1 - Initiation à l'histoire ancienne	6.0
1	Y4VHI111 - Initiation à l'histoire ancienne 1	3.0
1	Y4VHI112 - Initiation à l'histoire ancienne 2	3.0
▼	Y4VHI1U2 - Initiation à l'histoire médiévale	6.0
2	Y4VHI121 - Initiation à l'histoire médiévale 1	3.0
2	Y4VHI122 - Initiation à l'histoire médiévale 2	3.0
1	Y4VHI1U3 - Savoirs et méthodes en histoire ancienne	6.0
▼	Y4VHI1U4 - Atelier de réflexion disciplinaire et outils numériques	6.0
1	Y4VHI141 - Atelier de remédiation en visioconférences	3.0
A	Y4VHI142 - Outils numériques	3.0
▼	Y4VHI1U5 - Atelier de pratiques de la documentation	6.0
1	Y4VHI151 - Méthodologie universitaire et outils de la documentation	3.0
2	Y4VHI152 - Méthodologie universitaire et pratique de la documentation	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 02

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI2U1 - Initiation à l'histoire moderne	6.0
1	Y4VHI211 - Initiation à l'histoire moderne 1	3.0
1	Y4VHI212 - Initiation à l'histoire moderne 2	3.0
▼	Y4VHI2U2 - Initiation à l'histoire contemporaine	6.0
2	Y4VHI221 - Initiation à l'histoire contemporaine 1	3.0
2	Y4VHI222 - Initiation à l'histoire contemporaine 2	3.0
▼	Y4VHI2U3 - Histoire du droit	6.0
1	Y4VAE341 - Histoire du droit social	3.0
1	Y4VAT412 - Histoire du droit public	3.0
2	Y4VHI2U4 - Historiographie et fabrique de l'histoire moderne et contemp	6.0
▼	Y4VHI2U5 - Culture prépro-initiation : sciences humaines et politiques	6.0
2	Y4VHI251 - Sciences humaines et politiques : histoire médiévale	3.0
2	Y4VHI252 - Sciences humaines et politiques : histoire contemporaine	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

15 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 1

Y4VHI1U1 Initiation à l'histoire ancienne

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI111 **Initiation à l'histoire ancienne 1**

Y4VHI112 **Initiation à l'histoire ancienne 2**

DESCRIPTION

UE d'initiation focalisée sur la période historique de l'antiquité européenne.

OBJECTIFS

- Situer dans l'espace et le temps les principaux événements historiques
- Travailler l'esprit de synthèse et la cohérence du raisonnement
- Être attentif avec une prise de notes des fascicules de cours et des lectures complémentaires

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques

Y4VHI111 Initiation à l'histoire ancienne 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Bassir AMIRI

DESCRIPTION

La République romaine aux IIe et Ier s. av. J.-C.

Le cours aura pour objectif de proposer un ensemble de connaissances sur la période de la République romaine qui va de la 2e guerre punique à la bataille d'Actium. Il s'agira notamment de montrer comment, du milieu à la fin de la République, Rome fait face à la construction d'un empire : comment les mécanismes institutionnels traditionnels s'adaptent-ils à la formation d'une puissance territoriale appelée à étendre son hégémonie sur le monde méditerranéen, quelles sont les transformations que la société romaine connaît à cette période, quelles sont en définitive les conséquences politiques, sociales et culturelles de la constitution de cet empire ? Seront envisagés dans cette perspective le dérèglement des institutions, la montée des ambitions politiques des *imperatores* et le cercle vicieux des guerres civiles, qui ouvrent la voie à une redéfinition du pouvoir et de la citoyenneté.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- BADEL C., *La République romaine*, Paris, PUF, 2013.
- BEARD M., CRAWFORD M., *Rome et l'Italie à la fin de la République 218-31 av. J.-C.* , Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993.
- CAZANOVE O., MOATTI C*., L'Italie romaine d'Hannibal à César*, Paris, Armand Colin, 1994.
- CELS-SAINT-HILAIRE J*., La République romaine 133-44 av. J.C* , Paris, Armand Colin, 2006. (Cursus).
- DAVID J.-M., *La république romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium, 218-31,* Tome 7 de la Nouvelle histoire de l'Antiquité. Paris, Seuil, 2000 (Points Histoire).
- DENIAUX E., *De la cité à l'empire,* Paris, Hachette supérieur, 2001 (Carré Histoire).
- HINARD F. (dir). *Histoire romaine. 1, Des Origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.
- NICOLET C., *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard.
- COSME P., Auguste, *Maître du monde, Actium, 2 septembre 31 av. J.-C.,* Tallandier, 2014.

Y4VHI112 Initiation à l'histoire ancienne 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Introduction au Haut-Empire romain.

Il s'agira dans ce cours de comprendre comment l'Empire romain, sous les dynasties successives des Antonins puis des Sévères (de Trajan à Sévère Alexandre), a administré et gouverné un territoire immense. Pour cela, nous partirons d'un rapide rappel des innovations augustéennes pour comprendre comment elles ont permis à cette structure politique de donner une cohésion administrative, juridique, économique et fiscales aux territoires qu'elle a conquis et qui s'étendaient, à son apogée, sur plus de 5 millions de km^2. Quels sont les moyens humains, idéologiques, matériels, administratifs mis en œuvre par l'Empire romain pour gouverner ses territoires et imposer son autorité, son pouvoir, aux populations autochtones ? Ce sont à la fois les questions de qui gouverne (l'empereur, l'administration civile et militaire, les élites provinciales dans les cités…), et de comment on gouverne, qu'il s'agisse de l'organisation pratique ou de l'idéologie du pouvoir qui sous-tend cette organisation, qui seront étudiées tout au long du semestre.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Faure P., Tran N., Virlouvet C., *Rome, cité universelle*, Paris, Belin (Mondes anciens), Paris, 2018
- France J., Jurlet F., *Institutions romaines, des origines aux Sévères*, Paris, Armond Colin, 2019.
- Christol M., Cosme P., Hurlet F., Roddaz J;-M., *Histoire romaine*, t. 2: *d'Auguste à Constantin*, Paris, Fayard, 2021
- Humbert M., *Institutions politiques et sociales de l'Antiquité,* Paris, Dalloz, 2017 (12e éd.)

Y4VHI1U2 Initiation à l'histoire médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI121 **Initiation à l'histoire médiévale 1**

Y4VHI122 **Initiation à l'histoire médiévale 2**

DESCRIPTION

UE d'initiation axée sur la période historique du Moyen-Âge

OBJECTIFS

- Découvrir la méthode de dissertation
- Travailler l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI121 Initiation à l'histoire médiévale 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Maïwenn JOUQUAND

DESCRIPTION

Le haut Moyen Âge en Occident (V^{e}-IXe siècle).

L'on considère généralement que la chute de l'Empire romain d'Occident (en 476) marque la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge, même si, en réalité, il s'agit plus d'une transition que d'une rupture brutale. Le Moyen Âge s'étire sur une période de mille ans, du Ve au XVe siècle. Par tradition, on divise cette longue période en « tranches » : le haut Moyen Âge (V^{e}-IXe siècle), puis le Moyen Âge central (Xe-XIIIe siècle) et finalement le bas Moyen Âge ou le Moyen Âge tardif (XIVe - XVe siècle), qui sans doute, par certains aspects, se prolonge encore par la suite...

Ce cours est consacré au haut Moyen Âge. Les Mérovingiens construisent une puissance politique qui domine l'Occident durant plus de trois siècles, jusqu'en 751 et la prise du pouvoir par Pépin le Bref. Cette réussite s'explique par différents facteurs, dont la capacité des élites à innover et à inventer de nouvelles pratiques politiques. Leurs successeurs, les Carolingiens, lancent des conquêtes territoriales en s'appuyant sur l'Église ; ils établissent en 800 un « Empire de fer et de foi », avec la volonté d'unifier partout les normes et d'exiger de tous la fidélité vis-à-vis des dogmes religieux et des ordres de l'empereur chrétien.

BIBLIOGRAPHIE

Pour la plupart, ces manuels sont disponibles sur CAIRN ; vous y avez accès en passant par le site de la Bibliothèque universitaire de Besançon.

- En ligne, un manuel captivant (et utile pour toutes les périodes) : https://lib.isiaccess.com/NUMPREMIUM/library
- Dumézil Bruno, *Les Barbares expliqués à mon fils*, Le Seuil, 2010 (en 112 pages, très court et très réussi).
- Coumert Magali, Dumézil Bruno, *Les royaumes barbares en Occident*, Paris, PUF, 2010 (Que sais-je ?) ; éd. suivantes : 2013, 2017, 2020.
- Dumézil Bruno, *L'Empire mérovingien, Ve-VIIIe siècle*, éd. Passés/ Composés, Paris, 2023.
- Dumézil Bruno, *Les Temps barbares. De la chute de Rome à Pépin le Bref*, Lyon/Paris, La Revue dessinée, « Histoire dessinée de la France », 2018.
- Dumézil Bruno, *Le Baptême de Clovis. 24 décembre 505 ?,* Paris, Gallimard, « Les journées qui ont fait la France », 2019.
- Bührer-Thierry Geneviève, *L'Europe carolingienne*, Paris, éd. A. Colin, 2019.
- Bührer-Thierry Geneviève, Mériaux Charles, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2014.

Y4VHI122 Initiation à l'histoire médiévale 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Maïwenn JOUQUAND

DESCRIPTION

Le haut Moyen Âge en Occident (IXe-XIe siècle).

Ce cours continue d'explorer le Moyen Âge. Il s'interrompt au XIe siècle, qui constitue un « tournant fondateur » dans l'histoire de l'Europe, avec la réforme grégorienne. Cette dernière va imposer un nouvel ordre social et seigneurial. Avant cela, un nouvel empire est instauré dans l'espace germanique, en 962, que l'on nommera ensuite le Saint-Empire. La période est également celle des Vikings, des marins venus du Nord, qui interviennent dans le jeu politique. L'Occident connaît dans le courant des VIIIe-XIe siècles une phase d'expansion et de croissance économique, que les apports de l'archéologie aident à mieux connaître.

BIBLIOGRAPHIE

- Chandelier Joël, *L'Occident médiéval d'Alaric à Léonard, 400-1450*, Paris, Belin, 2021.
- Feller Laurent, *Paysans et seigneurs au Moyen Âge, VIIIe-XVe siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2017.
- Isaïa Marie-Céline (dir.), P*ouvoirs, Église et société. France, Bourgogne, Germanie (888-1120)* ,Neuilly, Atlande, 2009.
- Biget Jean-Louis et Mazel Florian (dir.), *Féodalités, 888-1180*, Paris, Belin, 2010 ; éd. compacte : 2014.

Y4VHI1U3 Savoirs et méthodes en histoire ancienne

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Hadrien BRU, Karin MACKOWIAK
Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Sociétés antiques, espaces et cultures.

Ce cours approche l'histoire des principales cultures et sociétés de l'antiquité, en dehors de la Grèce et de Rome. Les civilisations antiques orientales seront privilégiées dans ce cours qui proposera aux étudiants de fréquenter, d'une part, les horizons de l'Égypte (K. Mackowiak) et, d'autre part, la Mésopotamie antique (H. Bru). Ce sera l'occasion d'étudier les structures politiques centenaires de ces civilisations, leurs sociétés et leurs cultures millénaires qui ont grandement façonné l'histoire de l'antiquité. La mise en regard avec la Grèce et Rome apparaîtra avec d'autant plus de clarté aux étudiants qui sont familiarisés, au fil des années de Licence, à l'ensemble de l'antiquité.

Sur le plan méthodologique, l'UE est destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire antique.

Cours enseigné en période 1 (octobre à janvier).

OBJECTIFS

- Expérimenter une rigueur méthodologique et intellectuelle permettant d'organiser son travail ou d'élaborer un raisonnement historien débutant
- Travailler l'expression écrite

BIBLIOGRAPHIE

- AGUT D. et MORENO-GARCIA J.C., *L'Egypte des pharaons : de Narmer à Dioclétien (3150 av. J.-C.– 284 ap. J.C.)* , Paris, Belin, 2016.
- CABANES P., *Introduction à l'histoire de l'Antiquité,* Paris, Colin, 1992.
- DILLEMANN L., *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Geuthner, Paris, 1962.
- DUNAND F. & ZIVIE-COCHE C., *Dieux et hommes en Égypte (3000 av. J.-C.-395 ap. J.-C.). Anthropologie religieuse*, Paris, A. Colin, 1991.
- KRAMER S.N.*, L'Histoire commence à Sumer*, Paris, Flammarion, 2015 (rééd.).
- LAFONT B., TENU A., JOANNES F. et CLANCIER P.*, La Mésopotamie, de Gilgamesh à Artaban (3300 av. J.-C. / 120 av. J.-C.)*, Paris, Belin, 2017.
- VANDERSLEYEN C., *L'Égypte et la vallée du Nil, 2 : De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire,* Paris, PUF, 1995.
- VERCOUTER J.*, L'Égypte et la vallée du Nil, 1 : Des origines à la fin de l'Ancien Empire, (12000-2000 av. J.-C),* Paris, PUF, 1992.
- SCHULZ R., SEIDEL M., *L'Égypte. Sur les traces de la civilisation pharaonique*, Paris, 2013.
- VALBELLE D.*, Histoire de l'État pharaonique*, Paris, PUF, 1988.

Y4VHI1U4 Atelier de réflexion disciplinaire et outils numériques

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI141 **Atelier de remédiation en visioconférences**

Y4VHI142 **Outils numériques**

DESCRIPTION

UE axée sur la remise à niveau et l'acquisition d'outils méthodologiques et numériques pour les étudiants de Licence 1ère année. Cette UE est prioritairement axée sur l'usage de pratiques pédagogiques interactives dont la visioconférence.

OBJECTIFS

- Appréhender l'information pour la comprendre, l'analyser et la restituer dans sa diversité d'expression
- Découvrir la diversité des outils participant à la méthode de travail universitaire

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appliquer une méthodologie disciplinaire et complémentaire.

Y4VHI141 Atelier de remédiation en visioconférences

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Ce cours, qui fonctionne avec des séances régulières de visioconférences interactives d'histoire proposera aux étudiants des exercices pratiques centrés sur la remise à niveau de la méthodologie de la dissertation. Ces exercices se fondent sur l'assimilation de connaissances historiennes débutantes afin d'entretenir une attitude active et apprenante des étudiants (qui ne devront pas se limiter à assister passivement à des visioconférences) qui devront concrètement élaborer des devoirs de dissertation sur la base de l'apprentissage en parallèle des connaissances accoudées sur le cours relatif à l'Egypte ancienne. Le mode de fonctionnement sera transmis aux étudiants lors des visioconférences de la rentrée. Ce cours est placé sur la première période de l'année (octobre à janvier) afin de permettre une reprise d'études dans les meilleures conditions tout en privilégiant la relation sociale et pédagogique entre professeur et étudiants ainsi qu'entre les étudiants eux-mêmes qui peuvent apprendre à se connaître et à constituer des groupes de travail.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- V. MILLIOT, Olivier WIEVIORKA, *Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques,* Paris, Armand Colin, 2019

- B. RABOT, C. LE BRAS, G. WALLERICK *et alii*, La dissertation en Histoire – Prépa – Licence – Capes, Paris, Ellipses, 2020.
- P. SALY, J.P. SCOT, F. HINCKER *et alii*, *La dissertation en histoire*, Paris, Armand Colin, 2019.

Y4VHI142 Outils numériques

Crédits: 3.0

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Le cours d'« Outils Numériques » fonctionne sur la base d'exercices réguliers à rendre sur toute l'année. Des informations figurent sur le forum du cours sur Moodle, informations que les étudiants reçoivent régulièrement à leur adresse courriel universitaire, à partir du moment où leur inscription est réalisée. L'objectif du cours est de compléter les compétences des étudiants sur les outils de type « traitement de texte », tableur et logiciel d'aide à la présentation orale. Le cours a aussi pour but d'initier les étudiants aux outils collaboratifs, à la recherche avancée et critique d'informations sur Internet, aux aspects juridiques de l'informatique, et de façon plus générale, à une culture numérique et informatique.

Y4VHI1U5 Atelier de pratiques de la documentation

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Nicolas LORIOD

Est composé de :

Y4VHI151 **Méthodologie universitaire et outils de la documentation**

Y4VHI152 **Méthodologie universitaire et pratique de la documentation**

DESCRIPTION

UE qui permet aux étudiants de systématiser par des entraînements écrits les outils de structuration intellectuelle ainsi que des méthodes de travail.

OBJECTIFS

- Mobiliser avec esprit critique des concepts relatifs à divers champs d'étude avancés ou des aptitudes préprofessionnalisantes
- Exploiter divers supports ou outils pour élargir ses compétences
- Mettre en oeuvre une démarche analytique ou prospective mobilisant les ressources des sciences humaines ou politiques
- Maîtriser l'expression écrite pour valoriser des savoirs complémentaires ou pour valoriser son identité

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Se positionner via à vis d'un champ professionnalisant.

Y4VHI151 Méthodologie universitaire et outils de la documentation

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Ce cours est centré sur les difficultés méthodologiques des étudiants en matière d'organisation des connaissances et des travaux de documentation. Le cours donne des conseils et des exercices structurant certains aspects du travail personnel attendu par les enseignants. Il familiarise les étudiants aux outils de recherche documentaire en ligne, à la constitution de bibliographies dans le but de mieux s'approprier des réflexes d'historien débutant et une rigueur du travail personnel. Les exercices proposés permettent également la mise en œuvre d'un raisonnement structuré.

OBJECTIFS

Acquérir à la fois des outils et des méthodes de travail tant sur le plan bibliographique et documentaire que sur le plan de l'analyse et des contenus.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser l'étude et la présentation de sources documentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Montoussé (dir.*), 50 fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économiques*, Paris, Bréal, 2018
- H. Bismuth, *La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures*, Dijon, 2013.
- G. Galvez-Behar, A. Gauthier, *Réussir sa licence d'histoire*, Levallois-Perret, Studyrama, coll. «Principes », éd. 2015

Y4VHI152 Méthodologie universitaire et pratique de la documentation

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Histoire contemporaine

DESCRIPTION

Ce module propose une sensibilisation à l'approche méthodique de différents types d'images en tant que matière première de l'histoire et des sciences humaines et sociales en général. Nous aborderons les questions de définition, de classement et de typologie, avant de nous interroger sur les vertus et les limites d'une approche rigoureuse de ces sources. Nous nous appuierons sur des exemples. Le travail consiste à exposer une méthodologie de recherche, de critique et d'interprétation nécessaire à l'analyse croisée et au commentaire critique. Ces étapes sont indispensables à une exploitation approfondie des divers types d'images, permettant de mieux cerner les multiples dimensions sociale, culturelle, religieuse, politique et économique de leur utilisation. La méthode présentée s'inspire de différentes disciplines ; elle est applicable à l'ensemble des sciences humaines.

OBJECTIFS

L'objectif est de permettre d'acquérir des outils et des méthodes de travail sur le plan de l'approche de documents dont il faut extraire de l'information et donc sur celui d'une approche des contenus à un niveau analytique.

BIBLIOGRAPHIE

- Duprat Annie, *Images et Histoire. Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*. Paris, Belin sup, 2007, 222 p.
- Gervereau Laurent, *Voir comprendre analyser les images*. Paris, La Découverte (Grands repères guides), 5e édition 2020, 189 p.

Y4VHI2U1 Initiation à l'histoire moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI211 **Initiation à l'histoire moderne 1**

Y4VHI212 **Initiation à l'histoire moderne 2**

DESCRIPTION

UE d'initiation focalisée sur l'histoire de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.) destinée aux étudiants de Licence 1.

OBJECTIFS

- Situer dans l'espace et le temps les principaux événements historiques
- Travailler l'esprit de synthèse et la cohérence du raisonnement
- Être attentif avec une prise de notes des fascicules de cours et des lectures complémentaire

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI211 Initiation à l'histoire moderne 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Marie BARRAL-BARON DAUSSY

DESCRIPTION

La construction de l'Etat moderne en France et en Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles.

L'objectif de ce cours est de montrer comment les États français et anglais se sont construits au cours des XVIe et XVIIe siècles, à travers l'évocation des principaux jalons qui ont marqué l'évolution parallèle de ces deux royaumes, sur le plan politique, religieux et institutionnel.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- CONSTANT J.-M., *Naissance des États en Europe*, Paris, Belin Sup, 2008.
- CORNETTE J., *L'affirmation de l'État absolu 1492-1652*, Paris, Hachette Supérieur (6e édition revue et augmentée), 2009.
- CORNETTE J., *Absolutisme et Lumières 1652-1783,* Paris, Hachette Supérieur (5e édition revue et augmentée), 2008.
- LEBECQS., BENSIMON F., LACHAUD F. et RUGGIU F.-J., *Histoire des Îles britanniques*, Paris, PUF, 2007

Y4VHI212 Initiation à l'histoire moderne 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Damien FONTVIEILLE

DESCRIPTION

La rencontre entre l'Europe et les mondes lointains (XVIe-XVIIIe siècles).

L'objectif de ce cours est d'examiner le mouvement qui conduit les Européens vers les mondes lointains et aboutit à la construction d'empires outre-mer. Il s'agira de mettre en évidence les modalités de rencontre entre les différents mondes, mais aussi le mouvement de première mondialisation qui se met en place. Enfin, c'est une « histoire à parts égales » qui vise à décrire les conséquences politiques, économiques et culturelles de ces rencontres.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

OBJECTIFS

- Culture générale historique sur cette période de l'histoire moderne, maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.
- Esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité de synthèse, expression écrite, jugement autonome. Maîtriser la culture générale historique sur les XVIe et XVIIIe siècles, maîtriser la chronologie, acquérir un esprit critique et des compétences dans la construction d'un raisonnement au service d'une réflexion historique.

BIBLIOGRAPHIE

- Bertrand (Romain). *L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident* , Paris, Seuil, 2011.
- Bertrand (Romain). *Les Grandes Déconvenues. La Renaissance, Sumatra, les frères Parmentier*, Paris, Le Seuil, 2024.
- Bertrand (Romain), dir. *L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris, Le Seuil, 2019. [Disponible sur Cairn]
- Catala (Michel), Jeannesson (Stanislas), Schnkenbourg (Eric), *Les Européens et la mondialisation du xve siècle à nos jours*, Rennes, PUR, 2023.
- Gruzinski (Serge). *Les Quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004.
- Lebrun (François). *L'Europe et le monde (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Armand Colin, 2018 (5e éd.).
- Sallmann (Jean-Michel). *Le grand désenclavement du monde (1200-1600)*, Paris, Payot, 2011.
- Subrahmanyam (Sanjay), *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700. Histoire politique et économique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999. [1993]

Y4VHI2U2 Initiation à l'histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI221 **Initiation à l'histoire contemporaine 1**

Y4VHI222 **Initiation à l'histoire contemporaine 2**

DESCRIPTION

UE d'initiation axée sur la période historique contemporaine.

OBJECTIFS

- Découvrir la méthode de dissertation
- Travailler l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI221 Initiation à l'histoire contemporaine 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

La France des révolutions, 1789-1880.

Si les événements du printemps et de l'été 1789 marquent le passage d'une monarchie absolue à un régime fondé dans le discours sur la souveraineté du peuple, ils inaugurent aussi une séquence de près d'un siècle au cours de laquelle les Français peinent à établir un régime politique stable et apte à surmonter les crises politiques récurrentes que traverse leur pays. Cette succession d'essais prend place dans un temps de transformations économiques, sociales et culturelles en partie issues de 1789, dont la singularité porte aussi les prétentions nationales à jouer un rôle actif au-delà de ses frontières.

Cet enseignement vise donc à faire comprendre 1/ que les promesses révolutionnaires de 1789 ont mis plusieurs décennies à s'accomplir en raison des réactions dans la durée que leur mise en œuvre a pu susciter et 2/ que l'échec de celles-ci n'était pas forcément écrit, comme pourrait le faire croire une lecteur téléologique trop rapide de la période.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- Carpentier (Jean), Lebrun (François) [dir.], *Histoire de France*. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 1989. [Toute édition égale ou postérieure à 1989. La dernière mise à jour effective date de 2000. Achat d'occasion encouragé. Le cture obligatoire des chapitres 18 à 26.]
- Furet (François), *La Révolution française*. I. *De Turgot à Napoléon 1770-1814*. II. *Terminer la Révolution. De Louis XVIII à Jules Ferry 1814-1880*. Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2011, 2010.
- Gueniffey (Patrice), Lorrain (François-Guillaume) [dir.], *Révolutions françaises. Du Moyen Age à nos jours*. Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2023.
- Lignereux (Aurélien), *La France. Révolution et Empire 1788-1815*. Malakoff, Armand Colin, coll. « Portail », 2024.
- Goujon (Bertrand), *Monarchies post-révolutionnaires 1814-1848.* Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2014.
- Deluermoz (Quentin), *Le Crépuscule des révolutions 1848-1871.* Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2014.
- Houte (Arnaud-Dominique), *Le Triomphe de la République 1871-1914*. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2018.
- Biard (Michel), Bourdin (Philippe), Marzagalli (Silvia), *Révolution, Consulat, Empire (1789-1815)*. Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2021.
- Aprile (Sylvie), *La Révolution inachevée 1815-1870*. Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2020.
- Duclert (Vincent), *La République imaginée 1870-1914*. Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2021.

Y4VHI222 Initiation à l'histoire contemporaine 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Stéphane HADJERAS

DESCRIPTION

Les sociétés européennes des années 1880 au début des années 1920

Les sociétés européennes connaissent à partir des années 1880 une convergence liée à la seconde industrialisation, principalement en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, et en Italie : l'exode rural, favorisé par les progrès des transports, et le développement de fortes concentrations ouvrières dans les usines provoquent partout l'accroissement urbain. La ville et son mode de vie spécifique, qui diffère de celui des campagnes, donnent naissance à de nouvelles consommations et à une culture des loisirs partagée par des couches moyennes rêvant d'ascension sociale. Les hiérarchies sociales traditionnelles sont reconfigurées tandis que la démocratisation avance à des rythmes inégaux. La "modernisation" connaît par ailleurs des limites géographiques et sociales. Loin d'être un processus rectiligne conduisant nécessairement au progrès, elle engendre des tensions et des violences au sein des sociétés comme des rivalités entre les pays culminant dans l'épreuve de la Grande Guerre.

BIBLIOGRAPHIE

- Georges Livet et Roland Mousnier (dir.), Histoire générale de l'Europe (3) : L'Europe de 1789 à nos jours, Paris, PUF, 1980 [Reproduction numérique de l'édition 1980 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Robert Paxton, L'Europe au XXème siècle, Paris, Tallandier, 2011. [Reproduction numérique de l'édition 2011 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Georges-Henri Soutou, L'Europe de 1815 à nos jours, Paris, PUF, 2009. [Reproduction numérique de l'édition 2009 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Christophe Charle, La crise des sociétés impériales : Allemagne, France, Grande-Bretagne : 1900-1940 : essai d'histoire sociale comparée, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

- Alain Corbin, L’avènement des Loisirs, 1850-1960, Paris, Flammarion, 2009.
- Emmanuelle Loyer, Une brève histoire culturelle de L’Europe, Paris, Flammarion, 2017.

Y4VHI2U3 Histoire du droit

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VAE341 **Histoire du droit social**

Y4VAT412 **Histoire du droit public**

DESCRIPTION

UE d'humanités qui ouvre les étudiants d'histoire sur une autre méthodologie via l'étude de l'histoire de l'Etat et des relations sociales en France.

OBJECTIFS

- Découvrir des questions d'histoire suivant des paramètres de la pensée politique
- Appréhender avec esprit critique des concepts relatifs à divers champs d'étude
- Découvrir d'autres horizons intellectuels et méthodologiques
- Travailler l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Se positionner via à vis d'un champ professionnalisant.

BIBLIOGRAPHIE

- BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E)., Histoire économique et sociale de la France, Paris, A. Colin, 1997.
- CAPORAL (S.), Histoire des institutions publiques de 1789 à nos jours , Paris, Hachette
- LE CROM (J.-P.) (dir.), Les acteurs de l'histoire du droit du travail, Presses universitaires de Rennes, 2004 (Actes du second colloque d'histoire du droit du travail).

Y4VAE341 Histoire du droit social

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Frank LAIDIE

DESCRIPTION

Le cours appréhende l'étude de l'évolution des relations sociales en France

- par l'étude des règles qui gouvernent les relations de travail depuis le système corporatif d'Ancien Régime, en passant par l'individualisme libéral révolutionnaire jamais démenti au cours du xixe siècle, pour arriver à la prise en compte du « phénomène collectif » que constitue la reconnaissance du syndicalisme, de la négociation collective ou encore de l'arbitrage pour prévenir ou mettre un terme aux conflits sociaux au tournant et au cours du XXe siècle.
- par l'étude de l'évolution de la « protection sociale » aux xixe et xxe siècles. Autour des sociétés de secours mutuels grâce au mutualisme, puis de l'État assureur se greffent de façon empirique et en ordre dispersé les divers éléments

de la Sécurité sociale (accident du travail, assurances sociales pour la protection des risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et famille).

OBJECTIFS

Montrer comment la société française contemporaine s'est construite dans la recherche de compromis entre l'ordre économique et la justice sociale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître l'évolution des relations sociales en France.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBIN (G.) et BOUVERESSE (J.), *Introduction historique au droit du travail*, PUF, Droit fondamental,1995 (Utile pour le contexte politique et social général) (Épuisé).
- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1999 (Un recueil des principaux textes commentés).
- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Les acteurs de l'histoire du droit du travail*, Presses universitaires de Rennes, 2004 (Actes du second colloque d'histoire du droit du travail).
- LE GOFF (J.), *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, nouv. édition, 2004.
- OLSZAK (N.), *Histoire du droit du travail,* Paris, PUF (Coll. Que sais-je ?), 1999 (Épuisé).
- DREYFUS (M.) et alii., *Se protéger, être protégé. Une histoire des Assurances sociales en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- BORGETTO (M.) et LAFORE (R.), *La République sociale. Contribution à l'étude de la question démocratique en France,* Paris, PUF, La politique éclatée, 2000.
- DAVID (M.), Les fondements du social, Paris, Anthropos, 1993.
- DELBREL (Y.), *L'essentiel de l'histoire du droit social,* Gualino (Coll. Les carrés), 2006.

Y4VAT412 Histoire du droit public

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Franck LAIDIE

DESCRIPTION

Cet enseignement se propose d'étudier et de comprendre pour le XIXe siècle comment l'État se construit et évolue jusqu'à aboutir à une forme contemporaine à travers la mise en place de grands services publics ou encore la garantie et l'encadrement des grandes libertés publiques.
Cette évolution se fait le plus souvent avec une grande continuité et sans véritable rupture ou remise en cause radicale. Cela ne peut que surprendre pour un siècle qui se caractérise par son instabilité constitutionnelle chronique et qui connaît trois Républiques, deux Empires et deux monarchies constitutionnelles. La période consulaire, qui ouvre notre période chronologique et revendique l'héritage des principes révolutionnaires de 1789, met en place les fondations solides qui ne seront jamais véritablement, ni profondément remises en cause par les différents régimes politiques qui vont se succéder.

L'étude de cette construction d'un appareil d'État est abordée ici de façon thématique : la société du code civil, l'administration locale, la justice, le régime des cultes, l'enseignement, la presse, l'armée . . .

OBJECTIFS

Exposer la construction de l'appareil d'État jusqu'à sa forme contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appréhender le cadre chronologique et institutionnel de la construction de l'appareil d'État.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques références bibliographiques pour mieux appréhender le cadre chronologique et institutionnel du cours :

- ASSELAIN (J.-C.), Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours , t.1, Paris, Le Seuil, 1984.
- BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E)., Histoire économique et sociale de la France, Paris, A. Colin, 1997.
- BURDEAU (F.), Histoire de l'administration, Paris, Montchrestien, 1989.
- CAPORAL (S.), Histoire des institutions publiques de 1789 à nos jours , Paris, Hachette supérieur, 2005.
- CHEVALIER (J.-J.), Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, Dalloz, 2009.
- GODECHOT (J.), Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire , Paris, PUF, 1998.
- GODECHOT (J.), Les Constitutions de la France depuis 1789, Paris, 2006.
- HILAIRE (J.), Histoire des institutions publiques et des faits sociaux (XIe - XIXe siècles), Dalloz, 2004.
- HUDAULT (J.), Histoire des institutions de la France, Ancien Régime, Révolution, Empire, Paris, 1994.
- MORABITO (M.), Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958), Paris, 2015.
- SZRAMKIEWICZ (R.) et BOUINEAU (J.), Histoire des institutions 1750-1914, Litec, 1998.

Y4VHI2U4 Historiographie et fabrique de l'histoire moderne et contemp

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

UE qui a pour objet de présenter les différents modes d'écriture de l'histoire.

Histoire moderne :
Historiographie des grandes questions d'histoire moderne (XVIe-XVIIIe s.).
La partie de cours relative à l'histoire moderne a pour objet de présenter les différents modes d'écriture de l'histoire et les discours de la méthode historique, des érudits de la Renaissance jusqu'à nos jours.

Histoire contemporaine :
Le cours vise à montrer concrètement ce qu'est l'évolution de l'historiographie à travers l'exemple de la Grande Guerre de 1914-1918 : il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire de la Première Guerre mondiale en tant que telle mais de comprendre quand, pourquoi et comment des questions et des thématiques variées ont été soulevées dans la recherche historique de 1918 jusqu'à aujourd'hui. Ce sont ainsi les débats historiens, la quête de sources, les espaces envisagés et la temporalité choisie pour étudier le conflit militaire, les Etats, les sociétés et la culture en guerre qui sont retracés.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

OBJECTIFS

- Appréhender divers supports documentaires et des perspectives d'analyse
- Découvrir différents modes d'écriture historiens et leurs enjeux
- Travailler l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

S'approprier les langages et pratiques scientifiques des sciences humaines.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire moderne

Ouvrages généraux :

- Caire-Jabinet Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Armand Colin (première édition 2008, réédité en 2020). Excellent complément au cours. [Accès complet à la ressource numérique depuis Cairn, identification nécessaire]
- CORNETTE Joël (dir.). *Le grand atelier de l'histoire de France : les temps modernes (1453-1815).* Paris : Belin, 2012.
- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (dir.). *Historiographies I et II. Concepts et débats.* Paris, Gallimard, 2010.
- OFFENSTADT Nicolas. *L'historiographie. Paris :* PUF, 2017 [Accès complet à la ressource numérique depuis Cairn, identification nécessaire]

Sources :

- La « préface » de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* est donnée par extraits dans ce cours ; on pourra la retrouver *in extenso* dans la réédition en 1966 en deux volumes (A. Colin).

Souvenirs d'historiens (éventuellement) :

- Les historiens n'ont commencé qu'à une époque récente à s'expliquer sur leurs choix, leur métier, leur conception de la discipline.

- Parce que son parcours et son œuvre sont singuliers, on pourra lire ARIÈS Philippe, *Un historien du dimanche*, Paris, Seuil, 1980.
- GOUBERT Pierre, *Un parcours d'historien*, Paris, Fayard, 1996. Nous rencontrerons fréquemment cet historien des sociétés et des mentalités dans notre cours. Il fut l'un des fondateurs de la démographie historique et de l'histoire rurale moderne.

Histoire contemporaine

- Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004.
- Nicolas Beaupré, *La première Guerre mondiale, 1912-1923*, Paris, La Documentation photographique, 2020.
- Jean-Jacques Becker, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, 242, 2006,
  p. 4-15.
- André Loez, *La Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2014.

Y4VHI2U5 Culture prépro-initiation : sciences humaines et politiques

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI251 Sciences humaines et politiques : histoire médiévale

Y4VHI252 Sciences humaines et politiques : histoire contemporaine

DESCRIPTION

UE axée sur l'enseignement de thématiques efficientes dans les domaines des sciences historiques et des sciences politiques : les cours insistent sur les savoirs et compétences utiles aux étudiants qui se destinent à différents concours de la fonction publique et/ou à une formation ultérieure plus spécialisée en sciences politiques.

OBJECTIFS

- Découvrir des questions d'histoire suivant des paramètres de la pensée politique
- Appréhender avec esprit critique des concepts relatifs à divers champs d'étude
- Découvrir d'autres horizons intellectuels et méthodologiques
- Travailler l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Se positionner via à vis d'un champ professionnalisant.

BIBLIOGRAPHIE

- F. SAINT-BONNET, histoire des institutions avant 1789, Paris, 2022.
- S. BERSTEIN, P. CONTAMINE, M. WINOCK, Histoire de la France politique. 1. Le Moyen-Âge, Paris, 2006.
- N. SCHIFFINO, O. PAYE, V. LEGRAND et alii, Fondements de science politique, Paris, 2022.
- J.M. DENQUIN, Introduction à la science politique, Paris, 2023.
- Revue Sociétés contemporaines

Y4VHI251 Sciences humaines et politiques : histoire médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Baptiste RAMEAU

DESCRIPTION

Le Moyen Âge des révoltes

Les recherches menées par l'historien britannique Samuel K. Cohn (né en 1949 ; désormais, cet historien s'intéresse aux pandémies historiques) ont montré l'existence jusqu'au XVe siècle et dans toute l'Europe d'un très grand nombre (au moins un millier) d'affrontements, de protestations et de révoltes contestant l'ordre politique et social, dans les villes et dans les campagnes. Les causes en sont multiples. À dater de la première moitié du XVIe siècle, les révoltes paysannes et urbaines prennent un tour nouveau.

Ce cours s'intéresse aux réflexions menées par les historien-ne-s permettant de comprendre les révoltes de la période médiévale : par quelles sources sont-elles connues ? Qui en sont les acteurs ? Quelles sont leurs formes d'action ? Et quelles sont les raisons qui les motivent ?

BIBLIOGRAPHIE

- Samuel K. Cohn, *Popular Protest and Ideals of Democracy in Late Renaissance Italy,* Oxford, Oxford University Press, 2022.
- Samuel K. Cohn, Jr., *Lust for Liberty. The Politics of Social Revolt in Medieval Europe, 1200-1425. Italy, France, and Flanders,* Cambridge, MA, Harvard University Press, 2006.
- Justine Firnhaber-Baker, *The Jacquerie of 1358. A French Peasants' Revolt*, Oxford, Oxford University Press, 2021 (Oxford Studies in Medieval European History).
- Justine Firnhaber-Baker et Dirk Schoenaers (dir.), *The Routledge History Handbook of Medieval Revolt*, Londres, Routledge, 2017.
- *Contester au Moyen Âge : de la désobéissance à la révolte*, Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2019, https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.55167.
- Claire Judde de Larivière*, La révolte des boules de neige. Murano face à Venise*, 1511, Fayard, Paris, 2014.

Y4VHI252 Sciences humaines et politiques : histoire contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

Les idées politiques en Occident depuis la fin du XVIIIe siècle

Le cours vise d'abord à comprendre comment la filiation lumineuse de la Révolution française constitue une rupture dans la conception de la communauté politique à tel point que les idées politiques qui se sont constituées depuis se définissent par rapport à elle dans son héritage ou dans son rejet. Il s'agira aussi d'étudier les idéologies constituées au XIXe siècle et leurs épigones jusqu'à aujourd'hui, en s'appuyant le plus souvent possible sur les textes qui les expriment.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- Beck (Pierre), *La note de synthèse pas à pas.* Malakoff, Dunod, coll. « J'intègre la fonction publique », 2025. En ligne : https://droit-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/la-note-de-synthese-pas-a-pas--9782100876662?lang=fr
- Hermet (Guy), Badie (Bertrand), Birnbaum (Pierre), Braud (Philippe), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Malakoff, Armand Colin, 2023 [disponible sur Cairn : https://www-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/dictionnaire-de-la-science-politique-et-des-institutions-politiques--9782200634704.htm].
- Nay (Olivier), *Histoire des idées politiques. 2500 ans de débats et controverses en Occident.* Malakoff, Armand Colin, 3e éd. 2021.
- Nay (Olivier), Michel (Johann), Roger (Antoine), *Dictionnaire de la pensée politique. Idées, doctrines et philosophes*. Paris, Armand Colin, 2005.
- Châtelet (François), Pisier (Evelyne), Duhamel (Olivier) [dir.], *Dictionnaire des œuvres politiques*. Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2001.

16 - STRUCTURE DE LA LICENCE 2E ANNÉE

Semestre 03

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI3U1 - Approfondissement en histoire ancienne	6.0
1	Y4VHI311 - Approfondissement en histoire ancienne 1	3.0
1	Y4VHI312 - Approfondissement en histoire ancienne 2	3.0
▼	Y4VHI3U2 - Approfondissement en histoire médiévale	6.0
2	Y4VHI321 - Approfondissement en histoire médiévale 1	3.0
2	Y4VHI322 - Approfondissement en histoire médiévale 2	3.0
2	Y4VHI3U3 - Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire médiévale	6.0
▼	Y4VHI3U4 - Atelier de réflexion disciplinaire - perfectionnement	6.0
1	Y4VHI341 - Atelier d'accompagnement méthodologique	3.0
1	Y4VHI342 - Savoirs et méthodes appliqués à l'environnement/écologie	3.0
▼	Y4VHI3X5 - Langues	6.0
A	Y4VHI35E - Anglais 1 / General English	6.0
A	Y4VHI35D - Allemand remise à niveau	6.0
A	Y4VHI35G - Grec débutant 1	6.0
A	Y4VHI35L - Latin débutant 1	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 04

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI4U1 - Approfondissement en histoire moderne	6.0
2	Y4VHI411 - Approfondissement en histoire moderne 1	3.0
2	Y4VHI412 - Approfondissement en histoire moderne 2	3.0
▼	Y4VHI4U2 - Approfondissement en histoire contemporaine	6.0
1	Y4VHI421 - Approfondissement en histoire contemporaine 1	3.0
1	Y4VHI422 - Approfondissement en histoire contemporaine 2	3.0
1	Y4VHI4U3 - Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire moderne	6.0
2	Y4VHI4U4 - Historiographie et fabrique de l'hist. ancienne et médiévale	6.0
▼	Y4VHI4U5 - Cult. pro-perfectionnement : sciences humaines et politiques	6.0
2	Y4VHI451 - Projet professionnel	3.0
2	Y4VHI452 - Sc humaines et politiques - perfectionnement hist contemp	3.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

17 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 2

Y4VHI3U1 Approfondissement en histoire ancienne

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI311 **Approfondissement en histoire ancienne 1**

Y4VHI312 **Approfondissement en histoire ancienne 2**

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire ancienne; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS

- Comprendre la complexité des phénomènes historiques
- Mettre en oeuvre l'esprit de synthèse et la citation des sources

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI311 Approfondissement en histoire ancienne 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Le monde grec archaïque.

Le cours étudie l'histoire politique, sociale, économique, culturelle et religieuse de la civilisationg recque, depuis les Mycéniens (XVIe s. av. J.-C) jusqu'à la fin de l'époque archaïque (VIe s. av. J.-C.) par le biais, notamment, des élites sociales grecques. A travers elles, il s'agira de comprendre comment se sont constituées les structures successives du pouvoir, de la royauté aux cités. La société et les élites ont connu des étapes de ruptures successives mais elles s'inscrivent également dans des continuités, entre le IIe et le Ier millénaires av. J.-C., que des sources aussi variées que l'archéologie, la littérature ou l'art nous font entrevoir. Dans ce grand tableau des origines de la civilisation hellénique, il s'agira de comprendre la constitution progressive et la diffusion de la culture grecque, des identités sociales et culturelles.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURETTI M-C. et RUZE F., *Le monde grec antique des palais crétois à la conquête romaine,* Paris, 2011 (rééd.).
- AZOULAY V., *Les Tyrannicides d'Athènes : vie et mort de deux statues*, Seuil, Paris, 2022
- BAURAIN C., *Les Grecs et la Méditerranée orientale*, Paris, Nouvelle Clio, PUF, 1998.
- BREMMER J., *La religion grecque,* Paris, Belles Lettres, 2012.
- DELORME J.*, La Grèce primitive et archaïque*, Paris, A. Colin, 1992 (3e éd.)
- D'ERCOLE M.C., ZURBACH J. et LE GUEN B.*, Naissance de la Grèce : de Minos à Solon*, Paris, Belin, 2019
- DUPLOUY A., *construire la cité : essai de sociologie historique sur les communautés de l'archaïsme grec*, Paris, Belles Lettres, 2019.
- FINLEY M.I., *Les premiers temps de la Grèce : l'Âge du bronze et l'époque archaïque*, Paris, Flammarion, 2011 (rééd.).
- GUICHARROUSSE R., SIRON N., *Les cités grecques de Solon à Démosthène*, Paris, 2021.
- MURRAY O., *La Grèce à l'époque archaïque*, Toulouse, PUM, 2011 (rééd.).
- MOSSE C. et SCHNAPP-GOURBEILLON A., *Précis d'histoire grecque du début du IIe millénaire à la bataille d'Actium*, Paris, 2014 (rééd.).
- POURSAT J-C., *La Grèce préclassique : des origines à la fin du VIe siècle*, Paris, Seuil, Point Histoire, 2015 (rééd.).
- SCHEID-TISSINIER E., *Les origines de la cité grecque : Homère et son temps,* Paris, A. Colin, 2017.
- QUEYREL A., *Athènes : la cité archaïque et classique, du VIIIe à la fin du Ve siècle*, Paris, Picard, 2003.

Y4VHI312 Approfondissement en histoire ancienne 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Hadrien BRU

DESCRIPTION

Démocratie et hégémonies en Grèce classique.

Le cours couvrira les grandes problématiques politiques, culturelles, économiques et géopolitiques de la Grèce classique, en rapport avec le monde égéen et la Méditerranée orientale. Le cours sera notamment axé sur la naissance de la démocratie à Athènes au Ve s. av. J.-C. et son fonctionnement. Il s'agira de comprendre, malgré les oppositions, les remises en cause et les défaites, la solidité de ce régime qui s'est largement diffusé dans le monde grec des cités.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURETTI M.-C. et RUZE F.*, Le monde grec antique*, Paris, Hachette Supérieur, 2017 (rééd.).
- AZOULAY V., *Les Tyrannicides d'Athènes : vie et mort de deux statues*, Seuil, Paris, 2022
- AZOULAY V. et ISMARD P. (dir.), *Clisthène et Lycurgue d'Athènes : autour du politique dans la cité classique*, Éd. de la Sorbonne, Paris, 2019
- AZOULAY V., *Périclès : la démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme*, Dunod, Malakoff, 2020[2]
- AZOULAY V., ISMARD P. *Athènes 403 : une histoire chorale*, Flammarion, Paris, 2020
- BRIANT P. & LEVEQUE P. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques*. Tome 1 : Le ve siècle, Paris, PUF, 1995.
- BRUN P.*, La Grèce à l'époque classique*, Paris, A. Colin, 2024 (rééd.).
- SARTRE M., *Histoires grecques,* Paris, Seuil, 2006.
- LEFEVRE F., *Histoire du monde grec antique*, Paris, 2007.
- MOSSE C., *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Complexe, 1992.
- MOSSE C. et SCHNAPP-GOURBEILLON A ; *Précis d'histoire grecque*, A. Colin, Paris, 2014 (rééd.)
- ORRIEUX C. et SCHMITT-PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 2020 (rééd.).
- VERNANT J.-P. (dir.), *L'homme grec*, Paris, Seuil, 1993.

Y4VHI3U2 Approfondissement en histoire médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI321 **Approfondissement en histoire médiévale 1**

Y4VHI322 **Approfondissement en histoire médiévale 2**

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire médiévale; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS

- Mobiliser avec aisance la méthode de dissertation et de commentaire des documents historiques
- Maîtriser l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI321 Approfondissement en histoire médiévale 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Émilie ROSENBLIEH

DESCRIPTION

L'Europe au Second Moyen Âge. 1ère partie : du début du XIIe siècle au milieu du XIVe siècle

Le cours d'approfondissement en histoire médiévale explore l'Europe du début du XIIe siècle à la fin du XVe siècle. La première partie du cours retrace les principales dynamiques sociales et politiques du Second Moyen Âge jusqu'au milieu du XIVe siècle. Elle aborde la domination féodale qu'exerçaient les seigneurs (aristocrates ou églises) sur les communautés paysannes, mais aussi l'affirmation des élites urbaines dans les communes. L'exercice du pouvoir se transforme au gré de la construction étatique dans les royaumes (Angleterre, France, Castille, etc.), sur l'influence du gouvernement pastoral pratiqué par les évêques et le pape dans la chrétienté latine.

BIBLIOGRAPHIE

- Jérôme Baschet, *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, Aubier, 2004 (Collection historique) rééd. Flammarion, 2018 (Champs Histoire).
- Joël Chandelier, *L'Occident médiéval. D'Alaric à Léonard*, Paris, Belin, 2021 (Mondes anciens).

- *Nouvelle histoire du Moyen Âge*, Florian Mazel (dir.), Paris, Le Seuil, 2021 rééd. t. 2 : *Le Second Moyen Âge. L'avènement d'un nouveau monde*, Paris, Le Seuil, 2024 (Points Histoire, 629).
- Pierre Savy, *L'Europe des rois et des princes, 1215-1492*, Paris, A. Colin, 2012 (Cursus histoire).

Y4VHI322 Approfondissement en histoire médiévale 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Émilie ROSENBLIEH

DESCRIPTION

L'Europe au Second Moyen Âge. 2nde partie : du milieu du XIVe siècle à la fin du XVe siècle

Le cours d'approfondissement en histoire médiévale sur le Second Moyen Âge poursuit l'étude des principales dynamiques sociales et politiques en Europe à partir du milieu du XIVe siècle. La pandémie de Peste noire qui frappe l'Europe dès 1347 inaugure en effet une période critique, marquée par l'expérience durable de la guerre, les divisions de l'Église et la concurrence accrue entre les centres universitaires, ainsi que l'aspiration à une participation politique, à la fois plus intense et élargie – au risque de la révolte.

BIBLIOGRAPHIE

- Jérôme Baschet, *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, Aubier, 2004 (Collection historique) rééd. Flammarion, 2018 (Champs Histoire).
- Joël Chandelier, *L'Occident médiéval. D'Alaric à Léonard*, Paris, Belin, 2021 (Mondes anciens).
- *Nouvelle histoire du Moyen Âge*, Florian Mazel (dir.), Paris, Le Seuil, 2021 rééd. t. 2 : *Le Second Moyen Âge. L'avènement d'un nouveau monde*, Paris, Le Seuil, 2024 (Points Histoire, 629).
- Pierre Savy, *L'Europe des rois et des princes, 1215-1492*, Paris, A. Colin, 2012 (Cursus histoire).

Y4VHI3U3 Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire médiévale

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Sylvie BEPOIX
Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Le cours propose de travailler sur l'ensemble de la période dans une optique méthodologique. Il débute par une mise en perspective chronologique afin de maîtriser les évolutions de l'ensemble de la période. Ensuite une application méthodologique sera faite de ces connaissances, apprendre à problématiser à partir de sujets, mieux maitriser l'exercice de la dissertation et de l'explication de texte.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

OBJECTIFS

- Combiner des connaissances avancées et les formaliser dans un exposé structuré
- Mobiliser correctement l'expression écrite ou orale en français ou en langue étrangère

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appliquer une méthodologie disciplinaire et complémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

- J. BERLIOZ, *Le commentaire de documents en histoire médiévale*, Paris, Seuil, Coll. Mémo, 1996.
- M. KAPLAN, (dir.), *Le Moyen Âge*, tomes 1 et 2, Bréal, coll. Grand Amphi, 1995.
- F. MAZEL, *Nouvelle Histoire du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2021.

Y4VHI3U4 Atelier de réflexion disciplinaire - perfectionnement

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI341 Atelier d'accompagnement méthodologique

Y4VHI342 Savoirs et méthodes appliqués à l'environnement/écologie

DESCRIPTION

UE qui choisit d'approfondir la méthodologie de réflexion historienne sous différents angles de vue, mobilisant des thématiques historiennes propres au socle de formation ainsi que des thématiques socioécologiques.

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre une méthodologie historienne et un raisonnement historien approfondi par la mise en relation de connaissances
- Adapter un raisonnement historien à des problématiques passées ou présentes

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appliquer une méthodologie disciplinaire et complémentaire.

Y4VHI341 Atelier d'accompagnement méthodologique

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Marie BARRAL-BARON DAUSSY

DESCRIPTION

L'objectif de cet enseignement est de travailler la méthodologie du commentaire de document en histoire moderne à partir d'un ensemble de sources sélectionnées qui s'intéressent à l'époque de la Renaissance et de l'Humanisme. Cet atelier est donc accoudé à la thématique de l'Europe de la Renaissance qu'il aborde spécifiquement à travers des exercices de commentaire de document. A partir d'extraits de sources de nature variée, il s'agit d'apprendre à éclairer un texte afin de le rendre plus clair au lecteur et d'en dégager les enjeux et les apports pour la connaissance historique. Pour cela, il est nécessaire de présenter et de situer le document, d'éclairer ses obscurités, de dégager ce qu'il apporte pour la connaissance de la période concernée, sans oublier de le critiquer en mettant en évidence ses lacunes, ses limites, sa partialité. Le commentaire de document est l'exercice fondamental pour l'apprentissage de la discipline historique puisque le travail sur les sources constitue l'essentiel du métier d'historien.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

Rien de spécifique, la réflexion étant d'ordre méthodologique à partir des documents proposés.

Y4VHI342 Savoirs et méthodes appliqués à l'environnement/écologie

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Introduction à l'environnement et à l'écologie.

Le cours est axé sur la transition socioécologique à partir de questions d'histoire liées à l'environnement. Les problématiques de la relation de l'homme à son environnement et son exploitation des milieux naturels sont riches, remontent à l'antiquité et mettent en jeu des débats écologiques, politiques, humains et culturels qui sont toujours d'actualité. Des ouvertures sur différentes problématiques seront proposées, entre antiquité et actualité.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- J. DIAMOND, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 2006 (trad. de l'édition anglaise de 2005).
- K. HARPER, *Comment l'empire romain s'est effondré, Paris, La Découverte, 2021 (trad. de l'édition anglaise de 2017).*
- *La campagne antique : espace sauvage, terre domestiquée,* Paris, l'Harmattan, 2023 (association Kubaba, Paris Panthéon I) (disponible à la BU)
- G. MASTROROSA et E. GAVOILLE éd., *Enjeux environnementaux et souci de la nature, de la Rome ancienne à la Renaissance / Questioni ambientali e senso della natura da Roma antica al Rinascimento*, Bordeaux, Ausonius éditions, 2023.
- M. MAGNY, *L'Anthropocène*, Paris, 2021 (collection « Que sais-je ? »)
- M. MAGNY, *Aux racines de l'anthropocène. Une crise écologique reflet d'une crise de l'homme*, Lormont, Le bord de l'eau, 2019.

Y4VHI3X5 Langues

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI35E Anglais 1 / General English

Y4VHI35D Allemand remise à niveau

Y4VHI35G Grec débutant 1

Y4VHI35L Latin débutant 1

DESCRIPTION

Une langue au choix.

UE orientée vers l'acquisition ou la révision de bases en matière de langues vivantes ou anciennes.

OBJECTIFS

- Combiner des connaissances avancées et les formaliser dans un exposé structuré
- Mobiliser correctement l'expression écrite ou orale en français ou en langue étrangère

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appliquer une méthodologie disciplinaire et complémentaire.

Y4VHI35E Anglais 1 / General English

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Marie-Prisca COULLET-MAREC

DESCRIPTION

Ce module confond des étudiants des filières d'histoire et de maths pour un cours d'anglais général qui portera sur des thèmes pertinents aux étudiants des deux groupes, avec des thèmes sur les chiffres en anglais, l'histoire de la langue anglaise en tant que lingua franca, et l'histoire des maths en anglais. La culture générale fera aussi une partie intégrale de ce module. Ce cours est exclusivement en contrôle continu à distance avec 6 évaluations tout au long de l'année. La note finale reflètera la moyenne de ces 6 notes toutes en coefficient 1.

Lien vers le cours : https://moodle.univ-fcomte.fr/course/view.php?id=10466

OBJECTIFS

Acquérir ou consolider un niveau intermédiaire avancé (B2) requis à l'université selon le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) sur les plans oral et écrit.

Y4VHI35D Allemand remise à niveau

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Vincent FORGEOT

DESCRIPTION

Le cours sera centré sur l'apprentissage de la traduction à partir de textes germanophones littéraires contemporains. Il permettra un enrichissement des connaissances lexicales et un perfectionnement des bases grammaticales.

Les exercices de version se concentreront sur le lexique et la grammaire.

Cours annualisé: débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

- Dictionnaire *Harrap's* WeisMattutat, Allemand-Français
- Acquisition obligatoire de la *Grammaire de l'allemand de A à Z*

Y4VHI35G Grec débutant 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Estelle OUDOT

DESCRIPTION

Cet enseignement vise à initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, du savoir et de la civilisation de l'Antiquité grecque.

Le programme prévoit 17 fiches de grammaire, accompagnées d'exercices facultatifs à rendre.

1-2. Le grec et les langues indo-européennes, l'alphabet grec écriture et lecture. Esprits et accents.
3. Le système des cas.
4. Le verbe « être » et quelques composés.
5. La 2e déclinaison.
6. L'article (masculin et neutre) – L'adjectif
7. Présent des verbes en -ω (voix active)
8. Principes d'accentuation
9. Pronoms personnels (je, tu)
10. L'infinitif et la proposition infinitive
11. L'imparfait actif des verbes en -ω et du verbe « être »
12. Le pronom αὐτός
13. Les pronoms démonstratifs (masculin / neutre).

14. Pronoms personnels (nous, vous). Adjectifs possessifs.
15. La 1ère déclinaison ; les pronoms démonstratifs au féminin ; le pronom αὐτή.
16. La 3e déclinaison
17. Présent des verbes en -ω au moyen-passif.

Le cours est fourni complètement par l'enseignant. Une dizaine de jours après chaque envoi, j'organise une rencontre sur Teams pour commenter oralement le contenu du cours et répondre à vos questions. Ces séances sont enregistrées et podcastables.

Le cours sera validé au moyen de devoirs de contrôle continu obligatoires.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

- le manuel de J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien* (Ophrys)
- la *Grammaire grecque* de E. Ragon & A. Dain (Nathan)
- la *Grammaire grecque* de J. Allard & E. Feuillâtre (Hachette)
- la *Nouvelle grammaire grecque* de J. Bertrand (Ellipses)

N.B. Ces ouvrages ne sont pas obligatoires. En principe, je m'efforce de tout expliquer dans le cours et lors des rencontres visuelles. Néanmoins ces manuels peuvent vous aider.

Y4VHI35L Latin débutant 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Laurent LEIDWANGER

DESCRIPTION

Le cours consiste en un début de l'apprentissage de la langue latine. Il reprend les bases de la morphologie et de la syntaxe latines (déclinaisons, conjugaisons, différentes propositions), en proposant des parallèles avec la grammaire française. Le cours commence par une révision de grammaire française. Peu à peu sont abordés le système des cas, les différentes déclinaisons, les conjugaisons (indicatif), la proposition infinitive.

Le cours sera validé au moyen de devoirs de contrôle continu obligatoires. Les devoirs seront constitués d'une version et éventuellement d'exercices de grammaire appliquée.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

Le cours, les exercices et les corrigés sont distribués. Aucune grammaire latine n'est nécessaire pour l'instant. En revanche, il est recommandé de se procurer un dictionnaire latin-français (dictionnaire suggéré : *Gaffiot de poche*).

Y4VHI4U1 Approfondissement en histoire moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI411 **Approfondissement en histoire moderne 1**

Y4VHI412 **Approfondissement en histoire moderne 2**

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire moderne; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS

- Mobiliser avec aisance la méthode de dissertation et de commentaire des documents historiques
- Maîtriser l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI411 Approfondissement en histoire moderne 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

La France au XVIIIe siècle : crises et mutations.

Ce cours a pour propos de mettre en lumière les changements profonds, irréversibles, qui affectent la France au xviiie siècle et de souligner les contradictions de ce « siècle Janus » (Hubert Méthivier), attaché à l'Ancien Régime et le reniant tout à la fois. Une première partie analyse la crise de la monarchie : alors qu'elle avait connu un apogée sous le règne de Louis XIV et que son modèle avait séduit les gouvernants européens du xviie siècle, la monarchie absolue se trouva par la suite fragilisée. Nous la décrirons inconstante au xviiie siècle, avec l'alternance de temps d'affermissement et de déclin de l'autorité royale, aux prises avec des crises (financière et fiscale, religieuse, fronde des parlements) qu'elle peina souvent à solutionner, impuissante à relever les défis du changement et à se réformer. La deuxième partie du cours est consacrée aux mutations économiques et sociales : ce siècle fut à une prospérité dont nous soulignerons néanmoins les limites, et dont le bénéfice se trouva inégalement ressenti. L'idéal d'une société d'ordres tripartite fut remis en cause. La bourgeoisie regardait avec envie le modèle social anglais. La troisième partie porte sur les aspects culturels : le rêve louisquatorzien d'une hégémonie de la France sur l'Europe s'estompa, et celle-ci dut adapter sa diplomatie et sa politique extérieure à un nouveau principe, celui d'un équilibre des forces entre puissances. À défaut d'avoir su faire triompher en Europe sa supériorité militaire, elle y fit rayonner les Lettres et les Arts.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- AVEZOU Laurent, *La France au XVIIIe siècle : 1715-1789*, Paris A.Colin, 2011.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves. *La France des Lumières 1715-1789*. Belin, 2011.
- [Accès complet à la ressource numérique depuis VLeBooks, identification nécessaire]
- CHALINE Olivier, *La France au XVIIIe siècle*, Belin-Sup., 2012.
- CONSTANT Jean-Marie, *La société française : aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Ophrys, 1994.
- COTTRET Monique, *Culture et politique dans la France des Lumières 1715-1792*, A. Colin, 2002.
- ZYSBERG André, *Nouvelle histoire de la France moderne. La monarchie des Lumières 1715-1786*, Seuil, première éd. 2002, éd. 2016.

Y4VHI412 Approfondissement en histoire moderne 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

L'Europe au XVIIIe siècle : unité et divisions.

« Le XVIIIe siècle se situe bien entre deux mondes », constate Daniel Roche. D'un côté, l'Europe vit encore au rythme des contraintes et des traditions. Ce monde se veut stable, inchangé, cohérent, en vertu de principes ancestraux et de valeurs séculaires. Mais l'heure des montres et des horloges est en train de succéder au temps sacré des églises. Le « monde des Lumières, de l'économie individuelle, des nouvelles libertés, de la mobilité des hommes et des choses est en train d'émerger » (D. Roche).
Comment s'opéra ce basculement du monde ?
Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les Habsbourg puis les Bourbons tentèrent d'imposer leur domination à l'Europe. Ce vieil idéal d'une unité politique du continent, qui avait sombré avec la partition puis la chute de l'Empire romain et que Charlemagne avait voulu restaurer, s'imposa à une Europe qui n'avait jamais été autant divisée, déchirée entre protestants et catholiques. Il en résulta des guerres incessantes dont les élites finirent par se lasser à l'aube du XVIIIe siècle. Ces dernières virent alors dans l'équilibre des rapports de force entre puissances sur le continent le moyen de maintenir la paix. Nous verrons que la logique des alliances diplomatiques et des conflits en fut bouleversée. II. Le modèle de la monarchie absolue est remis en cause au xviiie siècle, concurrencé par celui de la Grande-Bretagne, où s'instaure après la Glorieuse révolution une monarchie limitée, tandis que les libertés individuelles sont désormais garanties. Aux périphéries de l'Europe, en Prusse, en Russie, en Autriche, dans les péninsules méditerranéennes, s'épanouit au-delà de 1740 le despotisme éclairé, qui est une manière de gouverner procédant de la philosophie des Lumières mais qui ne rompt pas pourtant avec le modèle ancien de la monarchie absolue. III. L'économie se transforme dans certaines régions d'Europe, la Grande-Bretagne étant pionnière en matière de mutations agricoles et industrielles. Si l'Europe se réfère encore au modèle dominant de la société d'ordres, une autre société se met en place, celle de l'échange et du développement du commerce, celle des grands ports et des grandes cités de l'entreprise. IV. Dans le dernier tiers du XVIIe siècle, se produit une « crise de la conscience européenne », pour reprendre le titre du célèbre livre de Paul Hazard paru en 1935. La puissance du Christianisme est interrogée en profondeur et en surface, et avec elle la domination de la tradition, de l'autorité, des hiérarchies anciennes. De cette réflexion portée par les Lumières, jaillissent des idées fortes : rationalisme, esprit anticlérical, égalité, liberté de l'Homme et droit au bonheur, croyance dans le progrès humain…

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de synthèse :

- DENIS Michel et BLAYAU Noël, *Le XVIIIe siècle*, A. Colin, 1990.
- DEYON Pierre, *L'Europe au XVIIIe siècle,* Paris, Hachette supérieur, 2007.
- LEBRUN François, *L'Europe et le monde (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle)*, A. Colin, premère éd. 1990 ; 1997, 2008.

L'Europe des Lumières :

- POMEAU René, *L'Europe des Lumières, cosmopolitisme et unité européenne au XVIIIe siècle*, Paris, 1995.
- POULOT Dominique, *Les Lumières*, PUF, 2000.

La Grande-Bretagne au XVIIIe siècle :

- CERVANTES Xavier, *L'Angleterre au XVIIIe siècle*, PUR, 1998.
- COTTRET Bernard, *Histoire d'Angleterre XVIe-XVIIIe siècle*, PUF, 2003. DZIEMBOWSKI Edmond, *Les Pitt : l'Angleterre face à la France : 1708-1806*, Perrin, 2006.
- MINOIS Georges, *L'Angleterre géorgienne,* PUF, coll. « Que sais-je ? » n°3303.

Le despotisme éclairé :

- BLUCHE François, *Le despotisme éclairé*, Fayard, 1969.

Les relations entre puissances européennes :

- BÉLY Lucien, *Les relations internationales en Europe. XVIIe-XVIIIe siècles,* PUF, première éd. 1992, éd. 2007.
- DZIEMBOWSKI Edmond, *La guerre de Sept Ans. 1756-1763*, Perrin, 2015.

L'histoire économique/urbaine :

- DELLEAUX Fulgence, *Histoire économique de l'Europe moderne, XVe-XVIIIe siècles*, A. Colin, 2015. [Disponibilité en ligne Cairn Ebooks]
- ZELLER Olivier dir., *Histoire de l'Europe urbaine. La ville moderne XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Seuil, 2012.

Y4VHI4U2 Approfondissement en histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI421 **Approfondissement en histoire contemporaine 1**

Y4VHI422 **Approfondissement en histoire contemporaine 2**

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire contemporaine; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période contemporaine étudiée.

OBJECTIFS

- Comprendre la complexité des phénomènes historiques
- Mettre en œuvre l'esprit de synthèse et la citation des sources

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI421 Approfondissement en histoire contemporaine 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

La France des années 1880 au début des années 1920.

L'accession des républicains à la tête de la république les amène à partir des années 1880 à établir un régime fondé sur les libertés fondamentales, la séparation des pouvoirs et l'État de droit, qui participe à l'adhésion dans la durée de la majorité des Français au régime républicain, portée notamment par le rôle fondamental accordé à l'école publique. Sorti renforcé des diverses crises auxquelles il a dû faire face entre 1880 et 1914, le régime sait conduire le pays à une difficile victoire à l'issue de la Première Guerre mondiale, dont le coût humain, matériel et moral élevé ouvre une période de difficultés dès le début des années 1920.

Il s'agira donc ici de comprendre comment la république a pu devenir un régime durable en sachant s'adapter aux attentes, aux besoins et aux valeurs des Français du temps jusqu'à ce que le prix inouï qu'ils consentirent à payer pour elle durant la guerre les amène à commencer à remettre en cause leur confiance en elle.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Leduc (Jean), *Histoire de la France. L'enracinement de la République 1879-1918*. Paris, Hachette, coll. « Carré histoire », 1991 [Lecture obligatoire].
- Prost (Antoine), *Les Français de la Belle Époque*. Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2026 [sortie prévue le 20 août 2026].
- Duclert (Vincent), *La République imaginée 1870-1914*. Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2021.
- Beaupré (Nicolas), *Les grandes guerres 1914-1945*. Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2021.
- Houte (Arnaud-Dominique), *Le Triomphe de la République 1871-1914*. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2018.
- Guieu (Jean-Michel), *Gagner la paix 1914-1929*. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2018.

Y4VHI422 Approfondissement en histoire contemporaine 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

Violences globales et guerres-monde:

Il s'agit d'étudier les mutations des conflits militaires et des formes de la violence de guerre depuis la Révolution française jusqu'aux conflits asymétriques contemporains dans une perspective globale. Une attention particulière sera portée aux guerres de conquête coloniale, aux conflits mondiaux, aux génocides et aux violences contre les civils. Voici quelques exemples de thématiques qui pourront être abordées : Des guerres révolutionnaires à la guerre de Sécession : la naissance de la guerre totale ?; Small wars ; Les guerres de conquête coloniale ; La Grande Guerre et la mort de masse; La SDN et la lutte contre la guerre; La « guerre de 15 ans » ; Une guerre civile internationale : la guerre d'Espagne; La Seconde Guerre mondiale et les populations civiles ; La guerre nucléaire; Les guerres de décolonisation et postcoloniales; Entre guerre civile et conflits asymétriques : le terrorisme; Le « bel avenir de la guerre » dans le « nouvel ordre mondial ». . .

BIBLIOGRAPHIE

- AGLAN A. et FRANK R. (dir.), 1937-1947 La guerre-monde, Paris, Folio, 2015, t. 1 et 2.
- AUDOIN-ROUZEAU S., Combattre : Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX-XXIe siècles), Paris, Éd. du Seuil, 2e éd. 2011
- BEAUPRE N., Les Grandes Guerres (1914-1945), Paris, Belin, 2e éd. 2014
- BELL D. et BELL A., La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne, Seyssel, Champ Vallon, 2007.
- FREMEAUX J., De quoi fut fait l'empire : Les guerres coloniales au XIXe siècle , Paris, CNRS éditions, 2010.

Y4VHI4U3 Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire moderne

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Marie BARRAL-BARON DAUSSY
Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

L'Europe de la Renaissance.

Le cours a pour ambition de présenter les différentes facettes du mouvement culturel que fut la Renaissance. Vécue à la fois comme un retour aux sources antiques et comme un formidable élan novateur, la Renaissance se diffusa, progressivement et avec une intensité variable de la fin du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle, à l'ensemble des États de l'Europe occidentale. On s'intéressera à tous les aspects de ce renouveau culturel, en particulier à l'humanisme, à l'art, au progrès scientifique et technique, aux découvertes géographiques, mais aussi à l'impact de ces bouleversements dans les domaines politique, militaire, diplomatique et religieux. Humanistes, artistes et princes mécènes seront au coeur de la réflexion conduite à travers un large spectre thématique. Le TD, étroitement appuyé sur le cours, a pour objectif d'enseigner les méthodes de la dissertation et du commentaire de textes historiques.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre une méthodologie historienne et un raisonnement historien approfondi par la mise en relation de connaissances
- Adapter un raisonnement historien à des problématiques passées ou présentes

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appliquer une méthodologie disciplinaire et complémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

- BURKE, Peter, *La Renaissance européenne*, coll. « Faire l'Europe », Seuil, 2000.
- DAUSSY, Hugues, Gilli, Patrick et Nassiet, Michel*, La Renaissance (vers 1470-vers 1560)*, Belin, 2002.
- DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Arthaud, 1967 et 1984.
- GARIN, Eugenio (dir.*), L'homme de la Renaissance*, Seuil, 1990.
- HALE, John R., *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Perrin, 1991.
- OUANNA, Arlette, *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, coll. « Bouquins », Robert Laffont, 2001.
- TALLON, Alain, *L'Europe de la Renaissance*, coll. Que-sais-je ?, Paris, PUF, 2006.

Y4VHI4U4 Historiographie et fabrique de l'hist. ancienne et médiévale

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Antonio GONZALES, Baptiste RAMEAU
Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

UE qui a pour objet de présenter les différents modes d'écriture de l'histoire.

Histoire ancienne : cours de Mr Gonzales.
Historiographie des grandes questions d'histoire de l'antiquité.

Dans le cadre de ce cours, il s'agit d'expliquer comment la discipline historique s'est constituée, s'est développée et a produit une réflexion sur elle-même à travers les cultures de l'Antiquité et la réception qui en a été faite aux périodes ultérieures. La démarche sera donc historiographique mais aussi épistémologique et s'appuiera sur des exemples concrets d'œuvres et d'auteurs.

Histoire médiévale : cours de Mr Baptiste Rameau
Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale.

Ce cours propose d'étudier la façon dont l'historiographie et la fabrique de l'histoire du Moyen Âge (comme celles des autres périodes), ont considérablement évolué depuis quelques années. Parmi les débats historiographiques récents figurent l'intérêt accru porté aux mondes non-européens, les enjeux du tournant « global » de l'histoire et suite aux pandémies récentes, le rôle majeur joué par les facteurs environnementaux dans cette histoire globale.

OBJECTIFS

- Appréhender divers supports documentaires et des perspectives d'analyse
- Découvrir différents modes d'écriture historiens et leurs enjeux
- Travailler l'expression écrite

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

S'approprier les langages et pratiques scientifiques des sciences humaines

BIBLIOGRAPHIE

Histoire ancienne

- BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien,* Paris, 1997.
- BRAUDEL F., *Les ambitions de l'histoire*, Paris, 1999.
- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., Historiographies : concepts et débats, 2 vol., Paris, 2010.
- DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000 (disponible sur cairn.info)
- HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.
- JABLONKA Y., L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales, Paris, 2014.
- KOSELLECK R. L'Expérience de l'histoire, Paris, 1997.
- LEDUC J., *Les historiens et le temps*, Paris, 1999.
- MARROU H-I*., De la connaissance historique*, Paris, 1954 (nouvelle édition : Paris, 1975).
- MEAD M. et BYERS P., *Périodes. La construction du temps historique*, Paris 2001.
- OFFENSTADT N., *L'historiographie*, Paris, 2011 (disponible sur cairn.info).
- POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.
- PROST A., *Douze leçons d'histoire*, Paris, 1996

Histoire médiévale

- Patrick BOUCHERON (dir.), *Histoire du monde au XVe siècle*, Paris, Fayard, 2009.

- François-Xavier FAUVELLE, *Le Rhinocéros d'or. Histoires du Moyen Âge africain*, Paris, Gallimard, 2014.
- Florian MAZEL (dir.), *Nouvelle histoire du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2021.

Y4VHI4U5 Cult. pro-perfectionnement : sciences humaines et politiques

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI451 **Projet professionnel**

Y4VHI452 **Sc humaines et politiques - perfectionnement hist contemp**

DESCRIPTION

UE axée sur l'enseignement de compétences préprofessionnelles utiles aux étudiants qui préparent leur futur projet professionnel sous l'angle d'une démarche tant prospective qu'analytique.

OBJECTIFS

- Mobiliser avec esprit critique des concepts relatifs à divers champs d'étude avancés ou des aptitudes préprofessionnalisantes
- Exploiter divers supports ou outils pour élargir ses compétences
- Mettre en oeuvre une démarche analytique ou prospective mobilisant les ressources des sciences humaines ou politiques
- Maîtriser l'expression écrite pour valoriser des savoirs complémentaires ou pour valoriser son identité

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Se positionner via à vis d'un champ professionnalisant.

Y4VHI451 Projet professionnel

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Jean-Baptiste Vérot

DESCRIPTION

Afin de préparer les étudiants à la professionnalisation en histoire, ce cours prend trois directions complémentaires. La première consiste à retracer l'histoire de l'enseignement secondaire de l'histoire, afin de comprendre les héritages qui déterminent aujourd'hui le métier. La seconde consiste en une présentation concrète des concours de l'enseignement secondaire et des métiers de l'enseignement, à laquelle est adossée une méthodologie des principales épreuves du CAPES et de l'agrégation. Enfin, de manière transversale et connectée au contenu du cours, les étudiants inscrits seront amenés à mobiliser différentes ressources de la « Mallette Futur » pour travailler leur capacité à identifier et valoriser leurs compétences afin de mieux formuler et présenter leur projet professionnel.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

OBJECTIFS

- Mobiliser avec esprit critique des concepts relatifs à divers champs d'étude avancés
- Exploiter divers supports ou outils dans des perspectives professionnalisantes
- Mettre en oeuvre une démarche analytique ou prospective mobilisant les ressources des sciences humaines ou politiques
- Maîtriser l'expression écrite pour valoriser des savoirs complémentaires ou pour valoriser son identité

BIBLIOGRAPHIE

- Citron Suzanne, *Le mythe national. L'histoire de France revisitée*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2019 (1ère éd. 1987).
- De Cock Laurence et Picard Emmanuelle (dir.), *La fabrique scolaire de l'histoire*, Marseille, Agone, 2009.
- De Cock Laurence, *Sur l'enseignement de l'histoire. Débats, programmes et pratiques du XIXe siècle à aujourd'hui*, Montreuil, Libertalia, 2018.
- Rey Bernard et Staszewski Michel, *Enseigner l'histoire aux adolescents. Démarches socio-constructivistes*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

Sitographie :

- https://www.devenirenseignant.gouv.fr/

Y4VHI452 Sc humaines et politiques - perfectionnement hist contemp

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

Religion et politique. Histoire religieuse de la France depuis 1789.

La Révolution française promeut la nation souveraine et les droits de l'individu qui remettent en cause la domination religieuse qu'exerçait l'Église catholique sur le royaume de France. Celle-ci prend alors parti pour les forces hostiles qui lui sont hostiles. Tout le XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle sont marqués par l'intensité de la question religieuse et l'émergence de la laïcité. L'Église catholique admet cependant progressivement le pluralisme religieux et cesse d'intervenir dans la sphère politique tout en luttant pour le maintien de ses positions sociales, alors que les mutations mondiales font émerger en France métropolitaine à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle de nouveaux antagonistes peut-être exagérés entre religion et politique.

BIBLIOGRAPHIE

- Gérard CHOLVY, *La religion en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*. Paris, Hachette, coll. « Carré Histoire », 1998.
- Philippe PORTIER, Jean-Paul WILLAIME, *La religion dans la France contemporaine. Entre sécularisation et recomposition.* Malakoff, Armand Colin, 2021.

18 - STRUCTURE DE LA LICENCE 3E ANNÉE

Semestre 05

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI5U1 - Spécialisation en histoire ancienne	6.0
1	Y4VHI511 - Spécialisation en histoire ancienne 1	3.0
1	Y4VHI512 - Spécialisation en histoire ancienne 2	3.0
▼	Y4VHI5U2 - Spécialisation en histoire médiévale	6.0
1	Y4VHI521 - Spécialisation en histoire médiévale 1	3.0
1	Y4VHI522 - Spécialisation en histoire médiévale 2	3.0
2	Y4VHI5U3 - Savoirs et méthodes spécifique histoire contemporaine	6.0
▼	Y4VHI5X4 - Culture prépro spécifique1 : sciences humaines et politiques	6.0
2	Y4VHI541 - Sciences humaines et politique-spécifique : histoire moderne	3.0
2	Y4VHI542 - Sciences humaines et politique-spécifique : histoire contemp	3.0
2	Y4VHI543 - Enjeux et débats	3.0
▼	Y4VHI5X5 - Culture prépro spécifique 2 : stage ou enseignement	6.0
1	Y4VHI552 - Géographie	6.0
A	Y4VHI551 - Préparation au stage et stage	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 06

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI6U1 - Spécialisation en histoire moderne	6.0
2	Y4VHI611 - Spécialisation en histoire moderne 1	3.0
2	Y4VHI612 - Spécialisation en histoire moderne 2	3.0
▼	Y4VHI6U2 - Spécialisation en histoire contemporaine	6.0
2	Y4VHI621 - Spécialisation en histoire contemporaine 1	3.0
2	Y4VHI622 - Spécialisation en histoire contemporaine 2	3.0
1	Y4VHI6U3 - Fondements de la recherche en Histoire ancienne	6.0
▼	Y4VHI6X4 - Fondements de la rech. hist. médiévale, moderne, contemp	6.0
1	Y4VHI641 - Techniques et dossier de recherche en Histoire médiévale	3.0
1	Y4VHI642 - Techniques et dossier de recherche en Histoire moderne	3.0
1	Y4VHI643 - Techniques et dossier de recherche en Histoire contemporaine	3.0
▼	Y4VHI6X5 - Langues	6.0
A	Y4VHI65D - Allemand traduction	6.0
A	Y4VHI65E - Anglais et cultures anglophones	6.0
A	Y4VHI65L - Latin perfectionnement 2	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

19 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 3

Y4VHI5U1 Spécialisation en histoire ancienne

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI511 **Spécialisation en histoire ancienne 1**

Y4VHI512 **Spécialisation en histoire ancienne 2**

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire de l'antiquité.

OBJECTIFS

- Analyser et proposer une problématique scientifique
- Intégrer des données historiques à une argumentation structurée

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI511 Spécialisation en histoire ancienne 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Les monarchies hellénistiques.

De grandes monarchies sont nées des suites de la conquête d'Alexandre et des rivalités entre ses successeurs. Comment ces royaumes ont-ils été créés ? Quelles furent leurs évolutions jusqu'à la domination romaine ? Comment les rois réussirent-ils à imposer leur autorité sur des territoires immenses et hétérogènes, et quels États réussirent-ils à édifier ? Quelles furent les relations des rois et de leurs représentants avec les cités grecques, mais aussi avec les peuples conquis qui avaient conservé leurs traditions, leur langue et leur culture ? Il s'agira donc de comprendre ce qui caractérise ces monarchies et cette période dite hellénistique parce que marquée par la diffusion de la culture hellénique en milieu étranger.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- CABANES (P.), *Le monde hellénistique, de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée, 323-188*, Paris, Seuil, 1995.
- CAPDETREY (L.), GRANDJEAN (C.), HOFFMANN G. et alii, *Le monde hellénistique*, Paris, Armand Colin, 2017 (rééd.).

- CAPDETREY (L.), *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 av. J.-C.)*, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- ERSKINE (A.) dir., *Le Monde hellénistique : espaces, sociétés, cultures : 323-31 av. J.-C.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- GRANDJEAN (C.) BOUYSSOU (G.), CHANDEZON(C.) et alii (dir.), *La Grèce hellénistique d'Alexandre à* Hadrien *: 336 av. n. è. – 138 de n. è.,* Paris, Belin, 2024.
- PRÉAUX (Cl.), *Le monde hellénistique, la Grèce et l'Orient*, 2 vol., Paris, 2002 (rééd. de 1978).
- PROST (F.), dir*., L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée,* Presses universitaires de Rennes, 2015 (rééd.) ; disponible sur OpenEdition.
- SARTRE (M.), *L'Anatolie hellénistique, de l'Égée au Caucase,* Paris, A. Colin, 2003.
- VIAL C., *Les Grecs, de la Paix d'Apamée à la bataille d'Actium, 188-31*, Paris, Seuil, 2017 (rééd.).
- WILL (Éd.), *Histoire politique du monde hellénistique*, 2 vol., nouvelle édition Paris, Points-Histoire, 2003.

Y4VHI512 Spécialisation en histoire ancienne 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Antonio GONZALES

DESCRIPTION

Origines et développements du christianisme dans l'Antiquité.

Il s'agit dans le cadre de cet enseignement d'aborder la genèse du christianisme et ses différents courants spirituels et culturels à partir des origines juives et helléniques. On verra également comment cette philosophie va devenir la religion centrale et une religion de pouvoir à la fin de l'Antiquité dans le Bassin méditerranéen.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- BASLEZ M.-F., *Comment notre monde est devenu chrétien ?*, Tours, 2008.
- BASLEZ M.-F., Comment les chrétiens sont devenus catholiques ? Ier-Ve siècles, Paris, 2021.
- BASLEZ M.-F., « La diffusion du christianisme aux Ier - IIe siècles. L'église des réseaux », *Recherches de Science Religieuse*, 101, 4, 2013, p. 549-576 https://www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2013-4-page-549.htm
- BENOIT A. et SIMON M*., Judaïsme et christianisme antique d'Antiochus Epiphane à Constantin*, Paris, 1998
- DAVIES J. G*., La Vie quotidienne des premiers Chrétiens*, Neuchâtel, 1956.
- MARGUERAT D. et JUNOD É., *Qui a fondé le christianisme ?*, Paris, 2010.
- MARGUERAT D., *Vie et destin de Jésus*, Paris, 2019.
- MATTEI P*., Le christianisme antique (Ier-Ve siècles),* Paris, 2011 (rééd.)
- MATTEI P., *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Paris, 2020 (rééd.)
- VEYNE P., *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Paris, 2007.

Y4VHI5U2 Spécialisation en histoire médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI521 **Spécialisation en histoire médiévale 1**

Y4VHI522 **Spécialisation en histoire médiévale 2**

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire du Moyen-Âge.

OBJECTIFS

- Analyser et proposer une problématique scientifique
- Intégrer des données historiques à une argumentation structurée

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI521 Spécialisation en histoire médiévale 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Thierry KOUAME

DESCRIPTION

Histoire des cultures médiévales.

Dans ce cours, l'histoire culturelle du Moyen Âge sera abordée sous tous ses aspects, à travers l'art, l'architecture, la littérature et la pensée, mais aussi la religion, les pratiques sociales et la culture matérielle. Nous nous intéresserons aux manières dont se sont construites et diffusées les représentations culturelles, en mettant l'accent sur la circulation des savoirs. Cette approche multiple montrera ainsi qu'on ne peut pas parler d'une, mais de plusieurs cultures médiévales, en fonction des époques, des lieux et des milieux.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Baschet Jérôme, *La civilisation féodale, de l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, 3e éd., Paris, 2006.
- Boucaud Pierre, Giraud Cédric, Gorochov Nathalie, *Histoire culturelle du Moyen Âge en Occident*, Paris, 2019.
- Boureau Alain, *L'empire du livre. Pour une histoire du savoir scolastique (1200-1380)*, Paris, 2007.
- Gourevitch Aaron J., *Les catégories de la culture médiévale*, Paris, 1983.
- Libera Alain de, *Penser au Moyen Âge*, Paris, 1991.

- Martin Hervé, *Mentalités médiévales, XIe-XVe siècle*, Paris, 1996.
- Sot Michel, Boudet Jean-Patrice, Guerreau-Jalabert Anita, *Histoire culturelle de la France*, t. I, *Le Moyen Âge*, Paris, 1997 ; rééd. en format poche : 2005.

Y4VHI522 Spécialisation en histoire médiévale 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Émilie ROSENBLIEH

DESCRIPTION

La monarchie pontificale, une théocratie contestée (XIIIe-XVe siècle)

La papauté tenta d'instaurer une théocratie dans la chrétienté, depuis la réforme grégorienne (2nde moitié du XIe siècle) jusqu'à la Réforme protestante (début du XVIe siècle). Dans cette dynamique, le cours retrace l'évolution du gouvernement pontifical de l'Église latine, entre le moment où le pape se réserva le titre de « vicaire du Christ » (vicarius Christi) au début du XIIIe siècle et l'absolutisation de la monarchie pontificale à la fin du XVe siècle. La papauté affirma son autorité sur les églises de la chrétienté à la faveur d'un double processus de centralisation et de bureaucratisation, à Rome et dans l'État du pape, puis depuis Avignon et le Comtat Venaissin. Cette affirmation politique suscita des résistances au sein du clergé, mais surtout de la part des souverains engagés dans la construction étatique. Elle connut de profondes crises politiques lors du Grand Schisme d'Occident puis de la contestation conciliaire.

BIBLIOGRAPHIE

- *Dictionnaire historique de la papauté*, Philippe Levillain dir., Paris, Fayard, 1994 rééd. 2003.
- *Nouvelle histoire du Moyen Âge*, Florian Mazel (dir.), Paris, Le Seuil, 2021 rééd. t. 2 : *Le Second Moyen Âge. L'avènement d'un nouveau monde, Paris*, Le Seuil, 2024 (Points Histoire, 629), en particulier chap. 11 et 20.
- *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179-1449*, Marie-Madeleine de Cevins et Jean-Michel Matz, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 (Histoire).
- Thomas Tanase, *Histoire de la papauté en Occident*, Paris, Gallimard, 2019 (Folio Histoire, 292)

Y4VHI5U3 Savoirs et méthodes spécifique histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Stéphane HADJERAS
Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Cet enseignement a deux objectifs : d'une part synthétiser et transmettre les apports d'une historiographie renouvelée de la guerre froide, qui ne se limite plus aux relations diplomatiques et militaires entre les deux superpuissances soviétique et états-unienne et leurs alliés, mais envisage la compétition et les circulations entre les deux camps également dans les domaines économique, social, culturel (le cinéma, la bande dessinée, le sport, la science, etc.) ; d'autre part étudier les effets de la guerre froide à différentes échelles, de l'intérieur d'un pays (comme la France), à des ensembles étatiques donnés (celui de la construction européenne par exemple), à des terrains périphériques par rapport aux grandes « crises » de la période (comme l'Afrique) ou des arènes internationales (comme l'ONU).

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

OBJECTIFS

- Maîtriser la méthodologie de fin de Licence et/ou des connaissances spécifiques en français ou en langue étrangère
- Analyser les savoirs pour créer un raisonnement maîtrisé
- Maîtriser l'expression écrite et orale en français ou dans au moins une langue étrangère

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appliquer une méthodologie disciplinaire et complémentaire

BIBLIOGRAPHIE

- Philippe Buton, Olivier Büttner, Michel Hastings, *La guerre froide vue d'en bas*, Paris, CNRS Editions, 2019.
- Sabine Dullin, Stanislas Jeannesson, *Atlas de la Guerre froide 1947-1990 ; un conflit global et multiforme*, Paris, Autrement, 2020.
- Justine Faure, Mario del Pero, « La guerre froide globale », *Monde(s)*, 2020/2, p. 9-30.
- Stanislas Jeannesson, *Histoire de la guerre froide*, Paris, La Découverte, 2014.

Y4VHI5X4 Culture prépro spécifique1 : sciences humaines et politiques

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI541 Sciences humaines et politique-spécifique : histoire moderne

Y4VHI542 Sciences humaines et politique-spécifique : histoire contemp

Y4VHI543 Enjeux et débats

DESCRIPTION

L'étudiant choisit 2 EC sur 3

UE axée sur l'enseignement de thématiques efficientes dans les domaines des sciences historiques et des sciences politiques : les cours insistent sur les savoirs et compétences utiles aux étudiants qui se destinent à différents concours de la fonction publique et/ou à une formation ultérieure plus spécialisée en sciences politiques.

OBJECTIFS

- Mobiliser avec esprit critique des concepts relatifs à divers champs d'étude avancés ou des aptitudes préprofessionnalisantes
- Exploiter divers supports ou outils pour élargir ses compétences
- Mettre en oeuvre une démarche analytique ou prospective mobilisant les ressources des sciences humaines ou politiques
- Maîtriser l'expression écrite pour valoriser des savoirs complémentaires ou pour valoriser son identité

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Se positionner via à vis d'un champ professionnalisant.

Y4VHI541 Sciences humaines et politique-spécifique : histoire moderne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Damien FONTVIEILLE

DESCRIPTION

Les relations internationales à l'époque moderne (v. 1450-v. 1815).

Ce cours propose une initiation aux relations internationales en Europe à l'époque moderne, dressant un tableau des acteurs de la diplomatie moderne, de l'ambassadeur résident s'affirmant dans l'Italie de la fin du XVe siècle aux espions et autres agents diplomatiques. L'histoire diplomatique s'est désormais aussi enrichie des études culturelles et économiques de la diplomatie. Enfin, une mise en avant de l'émergence du droit international et de son affirmation,

notamment à partir du XVIIe siècle, permettra d'observer la structuration d'un champ spécifique des relations internationales.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- La bibliographie est très abondante. On donnera une bibliographie précise à chaque chapitre. En première approche, on peut conseiller :
- Bély (Lucien), *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne*, Paris, PUF, 2007. [Disponible sur Cairn]
- Bély (Lucien). *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1999.
- Hugon (Alain). *Rivalités européennes et hégémonie mondiale, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2005.

Y4VHI542 Sciences humaines et politique-spécifique : histoire contemp

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Paul DIETSCHY

DESCRIPTION

Culture générale. Le sport.

L'objet du cours sera d'aborder sous le prisme de l'histoire et des sciences politiques le phénomène mondial qu'est le sport. Il s'agira de revenir sur la fabrication du corps et la sociabilité sportifs, sur les politiques sportives menées depuis les années 1920, sur la place du sport dans les relations internationales et dans l'économie mondiale.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- Patrick Clastres, *Les Jeux olympiques de 1896 à 2024. Une aventure mondiale*, Rennes, PUR, 2024.
- Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Tempus, 2014.
- Sylvain Dufraisse, *Une histoire sportive de la Guerre froide,* Paris, Nouveau Monde, 2023.

Y4VHI543 Enjeux et débats

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Antonio GONZALES

DESCRIPTION

Il s'agira de montrer à travers l'histoire des différents systèmes de pensée et systèmes politiques qui ont marqué l'histoire de Rome et de son empire comment une société se structure politiquement et socialement en s'appuyant sur

des mythologies, des expériences concrètes et des projets plus ou moins ouverts dans le but de consolider, d'ouvrir ou de fermer certains accès dont celui de la citoyenneté. Société ouverte, la société romaine n'en demeure pas moins corsetée par des traditions et des exclusions dont nos sociétés modernes ont en partie hérité. L'histoire politique, militaire, diplomatique mais aussi sociale, culturelle et religieuse fournit autant de clefs d'entrée que nécessaire pour la compréhension des faits, des phénomènes et des mouvements qui ont marqué l'histoire romaine et au-delà l'histoire de son empire, de ses réminiscences et des sociétés post-antiques jusqu'à la nôtre.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- HENOCQ (K.) et GALERAN (B.), *Histoire des idées politiques. Une présentation chronologique de l'évolution des Idées Politiques* (*de l'Antiquité grecque jusqu'au XX*^{e} *siècle*), Paris, 2022.
- FOREST (D.), *Histoire des idées politiques*, Paris, 2023.
- LESCUYER (G.), *Histoire des idées politique*s, Paris, 2001.
- NAY (O.), *Histoire des idées politiques. La pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2021.
- NEMO (P.), *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Paris, 2014.
- NICOLET (C.), *Les idées politiques à Rome sous la République*, Paris, 1964.
- MEISKINS (W. E.), *Des citoyens aux seigneurs. Une histoire sociale de la pensée politique de l'Antiquité au Moyen-Age*, Montréal, 2013.
- REMOND (R.) (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, 1996.
- RICCI (J.-C.), *Histoire des idées politiques*, Paris, 2023.
- TOUCHARD (J.) dir., *Histoire des idées politiques*, vol. 1. *Des origines au XVIII*^{e} *siècle*, Paris, 2012.

Y4VHI5X5 Culture prépro spécifique 2 : stage ou enseignement

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI552 **Géographie**

Y4VHI551 **Préparation au stage et stage**

DESCRIPTION

L'étudiant choisit l'un des deux EC

UE destinée à transmettre aux étudiants des compétences professionnalisantes que ce soit par une mise en situation en stage ou via la préparation à des questions de culture générale efficientes pour les concours.

OBJECTIFS

- Mobiliser avec esprit critique des concepts relatifs à divers champs d'étude avancés ou des aptitudes préprofessionnalisantes
- Exploiter divers supports ou outils pour élargir ses compétences
- Mettre en oeuvre une démarche analytique ou prospective mobilisant les ressources des sciences humaines ou politiques
- Maîtriser l'expression écrite pour valoriser des savoirs complémentaires ou pour valoriser son identité

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Se positionner via à vis d'un champ professionnalisant.

BIBLIOGRAPHIE

- V. ADOUMIE et alii, La Géographie de la France, Paris, 2013
- L. CARROUE, La France des 13 régions, Paris, 2017
- https://www.fonction-publique.gouv.fr
- Guide du stagiaire
- E. HUISMAN-PERRIN., Éléments de culture générale , Paris, Éditions La documentation française collection concours), 2015.
- BISMUTH (H.), La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures, Dijon, 2013

Y4VHI552 Géographie

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Ce cours de géographie vise à donner les bases d'une culture géographique indispensable aux étudiants se destinant aux concours de l'enseignement. Il familiarisera les étudiants historiens à cette discipline, la géographie, pour laquelle

ils manquent souvent de formation en matière de concepts essentiels ou de connaissances indispensables. Les connaissances indispensables sur l'aménagement du territoire, les risques, les dynamiques démographiques qui font généralement défaut aux candidats au concours du Capes seront également présentées. Enfin, le cours permettra de se familiariser avec la démarche géographique d'étude de cas et de la dissertation.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

OBJECTIFS

Mobiliser les concepts spécifiques de la géographie.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les concepts de base de la géographie nécessaires à un enseignant d'histoire-géographie, parvenir à les mobiliser dans les exercices canoniques et être en capacité de les expliquer.

BIBLIOGRAPHIE

- BAVOUX Jean-Jacques, *La géographie. Objets, méthodes, débats*, Paris, Armand Colin, Paris, 2016, disponible en ligne sur Cairn (https://www.cairn.info/la-geographie—9782200611828.htm).
- DUNLOP Jérôme, *Les 100 mots de la géographie*, Paris, Puf, 2009, disponible sur Cairn (https://www.cairn.info/les-100-mots-de-la-geographie--9782130566236.htm)
- REGHEZZA Magali et BEUCHER Stéphanie, *La Géographie : Pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hatier, 2017.
- SIERRA Philippe (dir.), *La géographie : concepts, savoirs et enseignements*, Paris, Armand Colin, 2023, disponible en ligne sur Cairn (https://www.cairn.info/la-geographie-concepts-savoirs-et-enseignements--9782200256357.htm).

Y4VHI551 Préparation au stage et stage

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

La « préparation du stage et stage » est constitué d'un cours, que vous travaillerez en première partie de l'année, puis d'une mise en situation professionnelle qui se concrétisera par la suite. Vous devrez produire un rapport de stage qui constituera votre évaluation terminale. Le stage durera une semaine, soit 35 heures (dans un établissement scolaire, un musée, un organe de presse, etc.) et doit être justifié administrativement. Cela nécessite donc la signature d'une convention de stage avec l'établissement d'accueil. Avant le début du stage, l'étudiant fera une demande de convention de stage auprès du secrétariat du CTU puis la transmettra à l'établissement d'accueil. Le stage sera également authentifié par une attestation de fin de stage qu'il faudra joindre au rapport de stage.

Le cours et la mise en situation professionnelle permet aux étudiants de faire le bilan de leurs compétences en fin de Licence. L'enseignement primaire et secondaire est un débouché important de la licence d'histoire mais d'autres secteurs d'activités vous sont ouverts comme le journalisme, les métiers du patrimoine, de l'animation culturelle ou de la documentation sans oublier les métiers de l'édition, de l'audiovisuel ou de la librairie. Le rapport de stage devra faire valoir la manière dont a été vécue l'expérience d'un métier en rapport avec la formation historienne et réfléchir en particulier sur les pratiques professionnelles en lien avec les débouchés de la mention.

Y4VHI6U1 Spécialisation en histoire moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI611 **Spécialisation en histoire moderne 1**

Y4VHI612 **Spécialisation en histoire moderne 2**

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire moderne (XVIe-XVIIIe s.).

OBJECTIFS

- Rédiger et formuler clairement des idées complexes
- Savoir disserter et commenter des documents historiques de natures diverses

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI611 Spécialisation en histoire moderne 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Marie BARRAL-BARON DAUSSY

DESCRIPTION

Les guerres de religion (1557-1598).

Parasitée par les légendes et les mythes historiographiques, l'histoire des guerres de religion est souvent considérée comme un enchevêtrement complexe de massacres, de batailles, de paix éphémères et de rebondissements politiques. Pourtant, les recherches les plus récentes permettent d'éclairer d'une lumière nouvelle les événements qui se sont produits en France à partir de la fin de la décennie 1550, où plongent les racines les plus profondes des huit guerres civiles qui ont ensanglanté le royaume jusqu'à la signature de l'Édit de Nantes. L'objectif de ce cours est d'offrir une lecture des troubles de religion fondée sur ces découvertes, en mettant l'accent sur la dimension politique de ces affrontements confessionnels, notamment à travers l'étude des origines de ces conflits, de la formation d'organisations comme le parti huguenot et la Ligue catholique, du développement de théories politiques qui ont conduit à la déconfessionnalisation progressive de la lutte, de l'insertion de cet affrontement franco-français dans le contexte plus vaste d'un conflit d'ampleur européenne et du processus qui a permis la reconquête et la pacification du royaume sous l'égide d'Henri IV.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- BABELON J.-P., *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982.

- CONSTANT J.-M., *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.
- CHRISTIN O., *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVIe siècle*, Paris, Le Seuil, 1997.
- CROUZET D*., Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, 1990,
  2 vol.
- DAUSSY H., *Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600),* Genève, Droz, 2002.
- DAUSSY H., *Le parti huguenot. Chronique d'une désillusion (1557-1572)*, Genève, Droz, 2014.
- JOUANNA A., *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559- 1661*, Paris, Fayard, 1989.
- JOUANNA A. (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, R. Laffont, coll. Bouquins, 1998.
- JOUANNA A., *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État*, Paris, Gallimard, 2007.
- LE ROUX N., *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 - vers 1589),* Seyssel, Champ Vallon, 2000.
- LE ROUX N., *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Paris, Gallimard, 2006.
- LE ROUX N., *Les guerres de religion (1559-1629)*, Paris, Belin, 2009.
- MELLET P.-A*., Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.
- NICOLLIER B., Hubert Languet (1518-1581). *Un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange,* Genève, Droz, 1995.
- SOURIAC P.-J*., Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596),* Seyssel, Champ Vallon, 2008.

Y4VHI612 Spécialisation en histoire moderne 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

LES NOBLESSES ET L'ÉTAT MONARCHIQUE EN FRANCE (XVIIe-XVIIIe SIECLES)

Objet d'une riche réflexion historienne, la question des rapports entre les noblesses françaises et l'État monarchique sera étudiée dans la longue durée, de l'époque où ce dernier se construisait et s'affirmait, avec le développement de sa bureaucratie, de l'autorité centrale et de son système aulique, à celle de la crise de l'Ancien Régime. Les noblesses ont-elles freiné l'avancée de l'État moderne et de la monarchie absolue, celle-ci s'efforçant de les ramener à un devoir de service et d'obéissance ? Il s'agira de faire apparaitre la complexité de ces rapports, faits de dissidences nobiliaires mais également de collaborations multiples, car l'État avait besoin d'une noblesse forte pour accomplir des tâches qu'il ne pouvait assumer. Du côté des noblesses, le positionnement social, économique et géographique a conditionné des attitudes variées.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- -ANTOINE Annie et MICHON Cédric. *Les sociétés au XVIIe siècle : Angleterre, Espagne, France.* Rennes : PUR, 2006 (chapitre XVI).[Accès complet à la ressource depuis OpenEdition Books, identification nécessaire]
- BOURQUIN Laurent. *La noblesse dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècles).* Belin Sup, 2002 (chapitres 2 et 7).
- BOURQUIN Laurent*. Noblesse seconde et pouvoir en Champagne aux XVIe et XVIIe siècles. Paris : Publications de la Sorbonne*, 1994. [Accès complet à la ressource depuis OpenEdition Books, identification nécessaire]

- CONSTANT Jean-Marie. *La noblesse en liberté. XVIe-XVIIe siècles*. Rennes : PUR, 2004. [Accès complet à la ressource depuis OpenEdition Books, identification nécessaire]
- CORNETTE Joël. *Histoire de la France. Absolutisme et Lumières 1652-1783.* Paris : Hachette, 1993. 8e éd. 2016
- CORNETTE Joël. *La monarchie entre Renaissance et Révolution, 1515-1792.* Paris : Seuil, 2000. (Collection Histoire de la France politique). Rééd. format de poche 2006.
- FOGEL Michèle. *L'État dans la France moderne : de la fin du XVe au milieu du XVIIIe siècle.* Hachette, 1992. Nouv. éd. revue 2000
- HADDAD Élie, « Noblesse d'épée, noblesse de robe : espaces sociaux et frontières idéologiques », *L'Atelier du Centre de recherches historiques. L'Atelier Bis. Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations*, 21/2020. [Journals openedition https://doi.org/10.4000/acrh.10746]
- JOUANNA Arlette. *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*. Fayard, 1989.
- LABATUT Jean-Pierre, « La revendication du pouvoir noble en France aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Noblesse, pouvoir et société en France au XVIIe siècle. Recueil d'articles et de travaux,* Limoges, TRAMES, 1987, p. 179-188.
- MEYER Jean. *Noblesses et pouvoirs dans l'Europe d'Ancien Régime*. Paris : Hachette, 1973.
- SOLNON Jean-François. *La cour de France*. Perrin, 2014. (Tempus)

Y4VHI6U2 Spécialisation en histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI621 **Spécialisation en histoire contemporaine 1**

Y4VHI622 **Spécialisation en histoire contemporaine 2**

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire contemporaine.

OBJECTIFS

- Rédiger et formuler clairement des idées complexes
- Savoir disserter et commenter des documents historiques de natures diverses

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Travailler un questionnement disciplinaire complexe et les données historiques.

Y4VHI621 Spécialisation en histoire contemporaine 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

Les régimes autoritaires et totalitaires entre Europe et Amériques, 1919-1975.

L'objet du cours est d'étudier le siècle des régimes autoritaires et totalitaires (fascistes) de manière comparée en envisageant l'idéologie, les formes institutionnelles et l'usage de la violence qui les distinguent. On s'intéressera aussi à leur évolution et, dans le cas des fascismes, la dynamique totalitaire marquée notamment les guerres d'agression et la Shoah. Il sera aussi question des sociétés et des cultures encadrées et produites par ces régimes.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- Johann Chapoutot, *La révolution culturelle nazie*, Paris, Gallimard, 2022.
- Philippe Foro, *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, 2016.
- Emilio Gentile, *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Paris, Folio-histoire, 2004.
- Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme. Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Folio-Histoire, 1997.
- Juan J. Linz, *Régimes autoritaires et totalitaires*, Paris, Armand Colin, 2020.
- Robert O. Paxton, *Le fascisme en action*, Paris, Points-Seuil, 2004.

Y4VHI622 Spécialisation en histoire contemporaine 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

La France du début des années 1920 à la fin des années 1940.

Les années 1920 en France se caractérisent par une volonté de surmonter les crises induites par le choc de la Première Guerre mondiale, sans forcément vouloir réellement en tirer les véritables leçons. Le pays est aussi mal à l'aise dans le nouveau paysage européen et mondial issu de celle-ci. Ces contradictions expliquent en partie l'incapacité à surmonter les crises cumulées des années 1930, qui débouchent notamment sur l'effondrement du pays en 1940. C'est à une véritable remise en cause que les Français consentent alors pour rétablir difficilement le rang et la fierté de leur nation, sans toutefois avoir accepté à la fin des années 1940 toutes les adaptations parfois douloureuses que celle-ci nécessite.

Dans le droit fil des enseignements de L1 et de L2 consacrés à la France de 1789 au début des années 1920, ce cours veut s'attacher à faire comprendre que l'attachement viscéral d'une majorité de Français à un idéal républicain en partie mythifié, en les amenant à refuser de mettre en œuvre voire d'envisager de manière consensuelle des adaptations d'ampleur qui le remettraient en cause, participa à l'entraînement du pays dans « l'abîme » (Jean-Baptiste Duroselle), tout en lui offrant pourtant des ressources pour s'en sortir, incomplètement.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- Adoumié (Vincent), *Histoire de France. La Fin d'une République 1918-1945*. Paris, Hachette, coll. « Carré histoire », 2019 [Lecture obligatoire].
- Prost (Antoine), *Les Français d'une guerre à l'autre*. Paris, Gallimard, 2024. En ligne : https://shs-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/les-francais-d-une-guerre-a-lautre--9782073066046?lang=fr
- Beaupré (Nicolas), *Les grandes guerres 1914-1945*. Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2021.
- Zancarini-Fournel (Michelle), Delacroix (Christian), *La France du temps présent 1945-2020*. Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2022.
- Guieu (Jean-Michel), *Gagner la paix 1914-1929*. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2018.
- Meltz (Renaud), *La France des années 1930. Les épreuves de la République*. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2023.
- Raflik (Jenny), *La République moderne. La IVe République 1946-1958*. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2018.

Y4VHI6U3 Fondements de la recherche en Histoire ancienne

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

UE axée vers la constitution d'un dossier de recherche ou vers l'analyse d'une thématique de recherche en histoire ancienne.

Le but de ce cours est de proposer aux étudiants une approche autre, et originale, de la matière historique ou du raisonnement historien. L'historien qui travaille sur les sources peut également être ouvert sur d'autres champs disciplinaires qui se conjuguent à l'exercice historien "classique" et sont orientés vers l'anthropologie, l'histoire des religions, les sciences économiques, la philosophie etc. Deux approches historiennes de ce type seront donc proposées dans ce cours, d'une part en histoire grecque, via la question de la formation et du fonctionnement de la mythologique grecque, manifestation énigmatique et fascinante de la pensée grecque s'il en est, d'autre part en histoire romaine via l'étude de l'empire romain.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier

OBJECTIFS

- Analyser et critiquer différents modes d'écriture historiens ou différentes sources ainsi que leurs enjeux
- Mobiliser des données et pratiques pour documenter et/ou analyser un sujet

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

S'approprier les langages et pratiques scientifiques des sciences humaines.

BIBLIOGRAPHIE

Partie de cours 1

- D. AUGER, Ch. DELATTRE (dir.), *Mythe et fiction,* Nanterre, 2010.
- W. BURKERT*, La religion grecque: à l'époque archaïque et classique* (trad. P. Bonnechère), Paris, 2011 (rééd.).
- T. GANTZ, *Mythes de la Grèce archaïque*, Paris, 2004.
- A. MOREAU, *La fabrique des mythes,* Paris, 2006
- R. BUXTON, *La Grèce de l'imaginaire. Les contextes de la mythologie*, Paris, 1996.
- MACKOWIAK K., "L'autochtonie, la cité et les origines humaines : d'un discours politique à un discours cosmologique", dans *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, N.S. 14, 2016, p.135-157.
- B. MEZZADRI, C. CALAME, D. LANZA et al., *Mythe et mythologie dans l'antiquité gréco-romaine*, Paris, 2004.
- C. MOSSÉ et E. LESSING, *Les Mythes grecs*, Paris, 1997.
- J. de ROMILLY, *Emerveillements : réflexions sur la Grèce antique*, Paris, 2019.
- J.-P. VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs,* Paris, 2005 (rééd.)
- J.-P. VERNANT, *Mythe et religion en Grèce ancienne,* Paris, 2014 (rééd.)
- J.-P. VERNANT, *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, 2004 (rééd.)
- V. SEBILLOTE-CUCHET et S. BOEHRINGER éd., *Hommes et femmes dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, 2017 (rééd.).

Partie de cours 2

- GARNSEY P., SALLER R.*, L'empire romain : économie, société, culture*, Paris, 1994.
- FINLEY M., *L'économie antique*, Paris, Minuit, 1975.
- JACQUES F. et SCHEID J., *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. à 260 ap. J.-C. , t. 1 : Les structures de l'Empire romain*, Paris, PUF, 2002.
- LEPELLEY C. (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. à 260 ap. J.-C. , t. 2 : Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, PUF, 1998

- VEYNE P., *Le Pain et le Cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976.

Y4VHI6X4 Fondements de la rech. hist. médiévale, moderne, contemp

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI641 Techniques et dossier de recherche en Histoire médiévale

Y4VHI642 Techniques et dossier de recherche en Histoire moderne

Y4VHI643 Techniques et dossier de recherche en Histoire contemporaine

DESCRIPTION

L'étudiant choisit 2 EC sur 3

UE orientée vers la mise au point d'un dossier scientifique en vue du Master.

OBJECTIFS

- Maîtriser l'expression écrite pour formaliser un dossier de recherche
- Exploiter les outils numériques de référence pour traiter de l'information historique

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

S'approprier les langages et pratiques scientifiques des sciences humaines.

Y4VHI641 Techniques et dossier de recherche en Histoire médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Maïwenn JOUQUAND

DESCRIPTION

Il s'agit dans le cadre de cet enseignement d'accompagner la réflexion méthodologique et heuristique des étudiants afin d'intégrer au mieux les outils et les méthodes actuelles de la recherche en histoire médiévale. La visée est académique : dans la perspective éventuelle d'un futur travail de recherche universitaire elle favorise un début de spécialisation. Mais elle inclut également des ouvertures professionnalisantes, notamment dans les métiers liés à l'enseignement, à l'édition, aux musées, aux archives et aux bibliothèques.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

OBJECTIFS

- Savoirs : mise au point scientifique sur une question nouvelle en histoire médiévale qui prépare à la recherche en Master

- Compétences : problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations historiques mises à jour par les étudiants.
- Aptitudes : capacité à penser et conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Lexikon des Mittelalters (ou LexMA) / éditeur Brepols.

- Il s'agit de l'encyclopédie de référence sur le Moyen Âge, qui couvre la période entre le IVe siècle et 1500. À consulter via une bibliothèque universitaire abonnée au site Brepolis ; c'est très cher. Un supplément est constitué par l'International Encyclopaedia for the Middle Age. Même remarque.

Gallica donne accès à de nombreux types de supports : imprimés (en mode image et en mode texte), manuscrits, documents sonores & iconographiques, cartes & plans, issus de collections numérisées par la BnF et par d'autres bibliothèques partenaires.
http://gallica.bnf.fr/

Le Catalogue collectif de France

- localise plus de 40 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises
- donne accès au Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD)
  http://ccfr.bnf.fr/

Le catalogue SUDOC compte environ 13 millions de références bibliographiques ; cette base de données bibliographique nationale pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche donne accès aux ressources disponibles dans les bibliothèques des universités françaises et d'autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche participant au réseau Sudoc.
http://www.abes.fr/Sudoc/Sudoc-public/Le-catalogue-Sudoc

Y4VHI642 Techniques et dossier de recherche en Histoire moderne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Damien FONTVIEILLE

DESCRIPTION

Ce cours propose une initiation à la recherche en histoire moderne et à la spécificité des sources de cette période. Le cours propose plusieurs dossiers de sources en s'interrogeant à la fois sur la spécificité de chacune, décrite minutieusement, sur ce qu'elle peut apporter sur une recherche, et sur la découverte d'un document original que l'on proposera de transcrire et de commenter.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier

OBJECTIFS

Préparer un travail de recherche en histoire moderne, compléter les enseignements en découvrant la production du savoir par les sources

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Analyser des sources et faire preuve d'esprit critique, être capable de trouver des sources pour un sujet de recherche, s'approprier les langages nécessaires pour commenter une source.

BIBLIOGRAPHIE

- Audisio (Gabriel), *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne, xve-xviiie siècle*, Paris, Armand Colin, 2023 (1991) [disponible sur Cairn]
- Buat (Nicolas), Van den Neste. *Manuel de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- Buat (Nicolas), Van den Neste, *Dictionnaire de paléographie française : découvrir et comprendre les textes anciens (xve-xviiie siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

Y4VHI643 Techniques et dossier de recherche en Histoire contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Histoire contemporaine

DESCRIPTION

Les cadres intellectuels et méthodologiques de l'initiation à la recherche en histoire contemporaine.

Cet enseignement de licence vise à donner les cadres intellectuels et méthodologiques permettant à l'apprenti-chercheur de s'initier à la réalisation en master d'un travail de recherche plus approfondi en histoire contemporaine. Le dossier de recherche à réaliser avec l'aide de l'enseignant peut porter, soit sur un sujet fermé, soit sur un sujet ouvert préalable au mémoire de master, à partir de sources ou de réflexions historiques. Ce sujet sera de préférence proposé par l'étudiant et validé par l'enseignant, qui peut aussi fournir une série de sujets possibles si nécessaire. Il constitue une première expérience professionnelle d'une véritable recherche, même si le dossier doit rester de dimensions modestes compte tenu du travail à effectuer par les étudiants de L3.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

OBJECTIFS

- Savoirs : Mise au point scientifique sur une question nouvelle (de première main), à partir de sources, qui prépare à la recherche en Master.
- Compétences : Problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations historiques mises au jour par les étudiants.
- Aptitudes : Capacité à penser et à conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- Cadiou François, Coulomb Clarisse, Lemonde Anne, Santamaria Yves, *Comment se fait l'histoire. Pratiques et enjeux*. Paris, La Découverte, 2011.
- Guidère Mathieu, *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales. Maîtrise, DEA, master, doctorat*. Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010.
- N'Da Pierre, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*. Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007

Y4VHI6X5 Langues

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI65D Allemand traduction

Y4VHI65E Anglais et cultures anglophones

Y4VHI65L Latin perfectionnement 2

DESCRIPTION

Une langue au choix

UE orientée vers l'acquisition de langues vivantes et/ou anciennes faisant suite au parcours linguistique de l'étudiant initié en L2.

OBJECTIFS

- Maîtriser la méthodologie de fin de Licence et/ou des connaissances spécifiques en français ou en langue étrangère
- Analyser les savoirs pour créer un raisonnement maîtrisé
- Maîtriser l'expression écrite et orale en français ou dans au moins une langue étrangère

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appliquer une méthodologie disciplinaire et complémentaire.

Y4VHI65D Allemand traduction

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Vincent FORGEOT

DESCRIPTION

Ce cours sera construit sur la connaissance de la littérature, de la civilisation et de la langue allemandes.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

- Pour la version, il est conseillé d'utiliser le dictionnaire allemand-français WEIS –MATTUTAT
- Le recueil de vocabulaire allemand-français "Le mot et l'idée" (éditions OPHRYS).

Y4VHI65E Anglais et cultures anglophones

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Kyle TOUSSAINT

DESCRIPTION

Dans ce module annualisé, nous allons approfondir vos connaissances culturelles des principaux pays anglophones, aborder des notions de communication interculturelle (comment mieux interagir avec des interlocuteurs de cultures différentes) et également faire progresser vos compétences en anglais écrit et oral (niveau B2 du CECRL et +)
Ce cours est exclusivement en contrôle continu à distance avec 6 évaluations tout au long de l'année.
La note finale reflètera la moyenne de ces 6 notes toutes coefficient 1.

Lien vers le cours : https://moodle.univ-fcomte.fr/course/view.php?id=10469

Y4VHI65L Latin perfectionnement 2

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Guillaume BONNET

DESCRIPTION

Le cours de latin de niveau 2 vise à compléter l'acquisition des connaissances morphologiques dans le domaine pronominal (envoi 1), puis à développer les aspects principaux de la syntaxe de la phrase (envois 2 à 6) et exposer des éléments de sémantique lexicale et morphologique (envois 6 et 7). Tous les cours sont accompagnés d'exercices d'application et d'une version.

Le cours sera validé au moyen de devoirs de contrôle continu obligatoires.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

Pour suivre le cours, il est recommandé de disposer d'une grammaire latine scolaire. Chaque envoi comporte les références dans celles de Morisset & Thévenot (*Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard éd.) et de Sausy (*Gra mmaire latine complète*, Lanore, puis Eyrolles éd.), toutes deux en accès libre sur internet.

20 - STRUCTURE DU MASTER 1

Semestre 07

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI7U1 - Epistémo et historio - Histoire ancienne et contemporaine	6.0
1	Y4VHI711 - Epistémologie en histoire ancienne	3.0
1	Y4VHI712 - Epistémologie en histoire contemporaine	3.0
▼	Y4VHI7U2 - Sources et formation à la rech. spé. - Histoire méd. et mod.	6.0
1	Y4VHI721 - Sources et matériaux en histoire médiévale	3.0
1	Y4VHI722 - Sources et matériaux en histoire moderne	3.0
A	Y4VHI7U3 - Mémoire de TER - Master 1ère année	6.0
▼	Y4VHI7U4 - Outils de la recherche historique 1	6.0
2	Y4VHI741 - Histoire ancienne et médiévale	3.0
2	Y4VHI742 - Histoire moderne et contemporaine	3.0
1	Y4VHI7U5 - Professionnalisation 1 : les métiers de l'Histoire	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 08

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI8U1 - Epistémo et historio en histoire méd. et mod.	6.0
1	Y4VHI811 - Epistémologie en histoire médiévale	3.0
1	Y4VHI812 - Epistémologie en histoire moderne	3.0
▼	Y4VHI8U2 - Sources et formation à la rech - hist. anc. et contemp.	6.0
1	Y4VHI821 - Sources en histoire ancienne	3.0
1	Y4VHI822 - Sources en histoire contemporaine	3.0
▼	Y4VHI8X3 - Atelier de projet de recherche	6.0
A	Y4VHI831 - Atelier de projet de recherche en histoire ancienne	6.0
A	Y4VHI832 - Atelier de projet de recherche en histoire médiévale	6.0
A	Y4VHI833 - Atelier de projet de recherche en histoire moderne	6.0
A	Y4VHI834 - Atelier de projet de recherche en histoire contemporaine	6.0
▼	Y4VHI8U4 - Outils de la recherche historique 2	6.0
2	Y4VHI841 - Histoire ancienne et médiévale	3.0
2	Y4VHI842 - Histoire moderne et contemporaine	3.0
▼	Y4VHI8X5 - Langues	6.0
A	Y4VHI85E - Anglais pour l'historien	6.0
A	Y4VHI85D - Histoire de l'Allemagne en allemand	6.0
A	Y4VHI85G - Grec ancien - initiation	6.0
A	Y4VHI8L1 - Langue latine - débutant1	6.0
A	Y4VHI8L2 - Langue latine - perfectionnement2	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

21 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1

Y4VHI7U1 Epistémo et historio - Histoire ancienne et contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI711 **Epistémologie en histoire ancienne**

Y4VHI712 **Epistémologie en histoire contemporaine**

DESCRIPTION

UE orientée vers l'épistémologie des savoirs en histoire ancienne et contemporaine.

OBJECTIFS

- Comprendre les théories de la connaissance historienne
- Mettre en oeuvre un esprit critique approfondi vis à vis de la production intellectuelle des savoirs historiens

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs disciplinaires avancés dans une logique d'intégration des connaissances.

Y4VHI711 Epistémologie en histoire ancienne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Antonio GONZALES

DESCRIPTION

Epistémologie et historiographie en histoire ancienne : courants, problématiques, méthodes.

Il s'agit d'acquérir une culture et une méthodologique historiographique et épistémologique sur la discipline historique en retraçant l'histoire de la formation de la discipline, ses objets et ses confrontations avec les autres champs disciplinaires des sciences humaines et sociales depuis l'Antiquité.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT A., « L'épistémologie historique en héritage. Althusser, Foucault et la fabrique conceptuelle de l'histoire », *in L'Épistémologie historique. Histoire et méthodes*, Paris, 2019, p. 103-116 https://books.openedition.org/psorbonne/39286?lang=fr
- BESNIER J.-M., *Les Théories de la connaissance*, Paris, PUF, 2005.
- BRAUNSTEIN J.-F., MOYA DIEZ I. et VAGELLI M., « Qu'est-ce que l'épistémologie historique ? Des « échantillons » plutôt que

des « manifestes » », *in L'Épistémologie historique. Histoire et méthodes*, Paris, 2019, p. 5-11 https://books.openedition.org/psorbonne/39197?lang=fr
- BRENNER A., « Quelle Épistémologie historique », in *Revue de Métaphysique et de Morale,* 49, 1, 2006 (https ://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2006-1-page-113.htm)
- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P.*, Historiographies : concepts et débats*, deux volumes, Paris, 2010.
- DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000.
- FOUCAULT M.*, Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, 1966.
- FOUCAULT M., *L'Archéologie du savoir*, Paris, 2008 (1969).
- HARTOG F.*, Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.
- SABOT P., Lire "Les mots et les choses" de Michel Foucault, Paris, 2006.

Y4VHI712 Epistémologie en histoire contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Paul DIETSCHY

DESCRIPTION

Épistémologie et historiographie contemporaine.

Il s'agit d'étudier les évolutions des champs de recherche de l'histoire contemporaine qu'il s'agisse du renouvellement de domaines d'investigation classique comme l'histoire politique et des relations internationales, l'émergence de paradigmes dominants comme l'histoire culturelle ou les transformations de l'histoire sociale et économique. On réfléchira aux concepts utilisés par les historiens du contemporain, aux sciences humaines et sociales qu'ils mobilisent, à leur position particulière dans le cadre d'une histoire du temps présent ou d'une histoire immédiate.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt, *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010, 2 tomes.
- Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Points-Seuil, 2014.
- Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.

Y4VHI7U2 Sources et formation à la rech. spé. - Histoire méd. et mod.

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI721 **Sources et matériaux en histoire médiévale**

Y4VHI722 **Sources et matériaux en histoire moderne**

DESCRIPTION

UE destinée à présenter l'histoire médiévale et moderne aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

OBJECTIFS

- Rassembler, analyser et contextualiser des sources d'histoire variées à différentes échelles
- Analyser la fabrication matérielle et rhétorique des documents ainsi que leur conservation
- Combiner une analyse de sources et l'apport de l'historiographie

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs disciplinaires avancés dans une logique d'intégration des connaissances.

Y4VHI721 Sources et matériaux en histoire médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Sylvie BEPOIX

DESCRIPTION

Sources en histoire médiévale

La formation à la recherche se fera à travers toute la diversité des sources médiévales, qu'il s'agisse de sources écrites (chartes, lettres, livres, catalogues de bibliothèques) ou de sources matérielles (archéologie, iconographie), sur des supports variés (épigraphie, sigillographie, numismatique, héraldique). Il s'agira de montrer les richesses et les limites propres à chaque type de source.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Olivier Guyotjeannin, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, Librairie générale française, 1998, collection « Références ».
- http://elec.enc.sorbonne.fr/
- Très nombreuses ressources sur le site https://dh.chartes.psl.eu/

La formation à la recherche se fera à travers toute la diversité des sources médiévales, qu'il s'agisse de sources écrites (chartes, lettres, livres, catalogues de bibliothèques) ou de sources matérielles (archéologie, iconographie), sur des supports variés (épigraphie, sigillographie, numismatique, héraldique). Il s'agira de montrer les richesses et les limites propres à chaque type de source.

Y4VHI722 Sources et matériaux en histoire moderne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Hugues DAUSSY

DESCRIPTION

Sources en histoire moderne

Le cours se propose de présenter différents types de documents et la manière dont il est possible de les exploiter afin d'aborder plusieurs champs de la recherche en histoire moderne. Les thèmes abordés privilégieront l'histoire politique et sociale à travers l'évocation des actes royaux, des correspondances, des écrits polémiques, des écrits du for privé, des sources judiciaires et des actes notariés.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Y4VHI7U3 Mémoire de TER - Master 1ère année

Crédits: 6.0

DESCRIPTION

UE qui n'est pas constituée d'un cours mais qui valide la formalisation et la réalisation du mémoire de recherche de Master 1 lequel est le résultat des recherches scientifiques personnels de chaque étudiant de Master et celui de la compétence scientifique de chaque enseignant-chercheur habilité à diriger les étudiants en question. Chaque étudiant, guidé par son directeur ou sa directrice de mémoire, dans le cadre d'échanges réguliers, parvient à créer une recherche personnelle innovante grâce aux étapes de la réflexion qui lui auront été indiquées, tout au long de l'année, par son encadrant.e. Cette collaboration est indispensable pour que l'étudiant fournisse un travail organisé sur un ensemble de données et/ou de sources et pour qu'il propose, en fin de première année, des pistes de recherches à titre prospectif. L'évaluation du mémoire d'étape de fin de Master 1 porte sur la production d'un mémoire d'environ 70 pages minimum (selon les critères de l'encadrant.e) et peut éventuellement faire l'objet d'une soutenance à la demande de l'encadrant.e.

OBJECTIFS

- Choisir un sujet de recherche personnel et élaborer une méthodologie adaptée pour le traiter.
- Expliquer la démarche scientifique adoptée dans un projet de recherche personnel.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer en les adaptant les savoirs disciplinaires spécialisés et des techniques de recherche dans un projet personnel.

BIBLIOGRAPHIE

- Mathieu Guidère, *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010
- M. Kalika, Le mémoire de Master, Paris, Dunod, 2016, 4e éd
- PROST A., 12 leçons sur l'histoire, Seuil, 1996
- RUANO-BORBALAN J.-C. (dir.), L'Histoire aujourd'hui, éd. Sciences Humaines, 1999

Y4VHI7U4 Outils de la recherche historique 1

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI741 Histoire ancienne et médiévale

Y4VHI742 Histoire moderne et contemporaine

OBJECTIFS

- Combiner des outils d'analyse pour interpréter des matériaux et/ou des documents historiques
- Choisir et mobiliser des outils au service d'une formation scientifique
- Communiquer en français ou en langue étrangère à l'écrit et/ou à l'oral autour des savoirs ou d'un projet de recherche

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Mettre en oeuvre des méthodes de travail et d'analyse via les outils disciplinaires, numériques et linguistiques.

Y4VHI741 Histoire ancienne et médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : A. GONZALES, S. BEPOIX

DESCRIPTION

Histoire ancienne : cours de Mr Gonzales

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à l'analyse filmique et aux liens qui unissent histoire et cinéma. Si l'histoire du cinéma sera rapidement évoquée, il s'agit surtout de comprendre comment le cinéma en général et le film en particulier entretiennent une relation étroite mais ambiguë avec l'histoire. À partir d'exemples cinématographiques, on s'intéressera à mieux comprendre comment le cinéma peut-être un moyen de comprendre un fait ou un phénomène historique. On insistera aussi sur les limites et les atouts de la fiction dans la restitution historique sur grand et petit écrans, sur jeux vidéos, films d'animation etc. Une question qui traversera le cours portera sur la transposition cinématographique de l'histoire de l'Antiquité.

Histoire médiévale : cours de Mme Bepoix

La paléographie consiste à déchiffrer et analyser les écritures anciennes, c'est-à-dire transcrire et traduire les textes, en ancien français du Moyen Âge. Le cours se compose donc d'une brève présentation générale de l'écrit, l'écriture et son évolution puis d'un panel de textes à travailler.
Objectifs : Apprendre à transcrire et comprendre des textes provenant principalement de la période courant du XIIIe au XVe siècle.
Compétences spécifiques à acquérir : Transcrire des textes en ancien français, comprendre et produire des analyses de ces textes.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

OBJECTIFS

BIBLIOGRAPHIE

Histoire ancienne :

- AUMONT (J.), « L'histoire du cinéma n'existe pas », *Cinémas*, 21, 2-3, 2011, p. 153-168 https://www.erudit.org/fr/revues/cine/2011-v21-n2-3-cine1815110/1005588ar/
- CHARTIER (R.), « La vérité entre fiction et histoire », in De l'histoire au cinéma, Bruxelles, 1998, p. 29-44.
- DE BAECQUE (A.), « Les formes cinématographiques de l'histoire », 1895, 51, 2007, https://journals.openedition.org/1895/1312
- DELAGE (C.) et GUIGUENO (V.), *L'historien et le film*, Paris, 2004.
- DUPUY (P.), « Histoire et cinéma », *L'Homme & la Société*, 142, 4, 2001, p. 91-107 https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2001-4-page-91.htm
- FERRO (M.), *Cinéma et histoire*, Paris, 1993.
- FREITAS GUTFREIND (C.), « Les approches phénoménologiques entre cinéma et histoire », *Sociétés*, 103, 1, 2009 p. 21-31 https://www.cairn.info/revue-societes-2009-1-page-21.htm
- LAGNY (M.), *De l'histoire du cinéma : Méthode historique et histoire du cinéma*, Paris, 1992.
- *L'Histoire au cinéma*, Podcast France Culture, https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-l-histoire-au-cinema
- MANDROU (R.), « Histoire et cinéma », *Annales ESC*, 13, 1, 1958, p. 140-149 https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1958_num_13_1_2720
- PORTELLI (A.), « Cinéma et histoire », *Il était une fois LE CINÉMA*, https://www.iletaitunefoislecinema.com/cinema-et-histoire/
- PROTAT (Z.), « Cinéma et histoire. Reconstruire le temps, ressentir l'histoire », 27, 2, 2009, p. 40-49 https://www.erudit.org/fr/revues/cb/2009-v27-n2-cb1081648/33349ac.pdf

Histoire médiévale :

- STIENNON Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, 1973.
- PARISSE Michel, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, 2006, réimpr. 2010, 2016.

Y4VHI742 Histoire moderne et contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Histoire moderne :

Veille documentaire en histoire moderne.

Ce cours vise à initier les étudiants aux techniques de la veille documentaire. Dans un premier temps, nous exposerons les caractéristiques générales et les enjeux scientifiques de cette pratique consistant à surveiller de manière systématique et ordonnée l'apparition de nouvelles ressources sur un sujet donné. Ensuite, les étudiants seront invités à mettre ces connaissances en pratique à travers un projet collectif de veille sur un sujet d'histoire moderne. En utilisant un agrégateur de flux RSS, le groupe sera amené à déterminer des objectifs ciblés, à construire un outil

adapté à la « moisson » des données souhaitées et enfin à ordonner ces dernières de manière efficace, en vue d'une éventuelle publication en ligne. Dans l'ensemble, les compétences acquises pourront être mises à profit dans le cadre d'un projet de recherche en histoire, de la préparation aux concours de l'enseignement, ou encore de tout autre projet professionnel nécessitant de manier quotidiennement de grandes quantités d'information.

Histoire contemporaine :

Outils numériques et veille documentaire en histoire contemporaine.

Le cours est destiné à indiquer les principales ressources documentaires et informatiques utiles pour un historien à l'âge des « humanités numériques ». Il propose un panorama permettant aux étudiant-es de s'orienter dans les ressources documentaires mobilisables : ressources disponibles sur Internet, portails de recherche… Il présente en outre les sites qui permettent d'avoir accès à des ouvrages et articles en ligne, mais aussi les outils numériques utiles à la constitution d'une bibliographie de recherche et d'un état des sources, et à la gestion de ces derniers (en particulier usage de Zotero, logiciel de gestion de références bibliographiques).

A cela s'ajoute la présentation et l'utilisation, en tant que de besoin, de l'éventail des outils disponibles aujourd'hui pour construire, exploiter et analyser les données historiques : gestion de bases de données, traitement et analyse quantitatives de documents historiques sériels, cartographie automatique, traitement et analyse de discours, mais aussi documents d'ordre qualitatif…

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire moderne

- Delangaigne Xavier, *Organiser sa veille sur Internet : Au-delà de Google… Outils et astuces pour le professionnel*, Paris, Eyrolles, 2011.
- Sitographie : *Consalvo Aline, « Utiliser la veille documentaire sur internet pour se préparer aux concours » in Métiers des archives et des bibliothèques : médiation de l'histoire et humanités numériques, 13 janvier 2017 [https://masterabd.hypotheses.org/455]*

Histoire contemporaine

- BERARD Reine-Marie, GIRAULT Bénédicte et RIDEAU-KIKUCHI Catherine (dir.), *Initiation aux études historiques*, Paris, Nouveau Monde, 2020, accessible sur NumériquePremium (https://www.numeriquepremium.com/e-manuels).
- CELLIER Jacques et COCAUD Martine, *Le traitement des données en histoire et sciences sociales : Méthodes et outils*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte ("Repères"), 2008, accessible sur Cairn (https://www.cairn.info/methodes-quantitatives-pour-l-historien--9782707153401.htm).

Y4VHI7U5 Professionnalisation 1 : les métiers de l'Histoire

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Intervenants extérieurs, Karin MACKOWIAK
Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

L'UE constitue un webminaire qui, dans le cadre de visioconférences animées par la responsable du diplôme, convie des professionnels exerçant des métiers figurant parmi les débouchés privilégiés de la formation. Les professionnels extérieurs à l'UFC viennent présenter leur parcours en lien avec l'histoire, leur expérience professionnelle et donnent aux étudiants des clés sur les formations et modalités de recrutement de leur activité professionnelle.

Les intervenants proviennent de milieux professionnels variés : il s'agit par exemple de conservateurs, de professionnels dans l'enseignement, dans la recherche, dans le monde de l'édition, de chargés d'exposition, de chargés de mission dans la valorisation médiatique de sites patrimoniaux etc. Les invités sont des professionnels reconnus dans leur domaine et vous feront part d'horizons aussi riches que variés : Bibliothèque Nationale de France, Département des monnaies, médailles et antiques, Château royal d'Amboise, Académie de Grenoble, DRAC de Bourgogne Franche-Comté, Presses Universitaires de Caen, Maison de l'Orient et de la Méditerranée etc.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

OBJECTIFS

- Distinguer différents métiers ou pratiques
- Comprendre des savoirs spécialisés complémentaires à sa formation universitaire
- Rédiger et élaborer un raisonnement structuré relativement à l'ensemble des savoirs acquis

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Mobiliser des savoirs spécialisés en contexte professionnel.

BIBLIOGRAPHIE

- Une bibliographie professionnalisante ou en rapport avec des aspects techniques ou scientifiques des métiers peuvent être transmis par les intervenants extérieurs auprès des étudiants.
- On pourra surtout se reporter aux informations mises en ligne par les Ministères (de la Culture, de l'Education nationale par exemple), ou aux publications de collections spécialisées dans les parcours professionnalisants, par exemple :
- STUDYRAMA, « L'encyclopédie des métiers, le guide de votre avenir », 2023-24
- https://fr.indeed.com/conseils-carrieres/trouver-un-emploi/formation-histoire (pages consacrées au Master)
- ONISEP, « Les métiers de la culture et du patrimoine », paru le 01/09/2022 (collection « Parcours »)
- EDITIONS ELLIPSES : https://www.editions-ellipses.fr/53-concours-administratifs
- https://www.culture.gouv.fr/ /Thematiques/Monuments-Sites/Acteurs-metiers-formations/Les-metiers-formations/
- https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public
- https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs

Y4VHI8U1 Epistémo et historio en histoire méd. et mod.

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI811 **Epistémologie en histoire médiévale**

Y4VHI812 **Epistémologie en histoire moderne**

DESCRIPTION

UE orientée vers l'épistémologie des savoirs en histoire médiévale et moderne.

OBJECTIFS

- Comprendre les théories de la connaissance historienne
- Mettre en œuvre un esprit critique approfondi vis à vis de la production intellectuelle des savoirs historiens

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs disciplinaires avancés dans une logique d'intégration des connaissances.

Y4VHI811 Epistémologie en histoire médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Émilie ROSENBLIEH

DESCRIPTION

Historiographie de l'histoire médiévale

Pour comprendre comment la connaissance historienne s'est structurée, le cours retrace le processus de définition du Moyen Âge comme période historique. L'âge intermédiaire, identifié par les humanistes à partir du milieu du XIVe siècle, ouvrit la voie aux travaux des érudits tout au long de l'époque moderne. Par leur curiosité réprobatrice, les penseurs des Lumières contribuèrent à faire de cette période un repoussoir, une période obscure marquée par la domination féodale, l'ignorance, l'intolérance et la superstition. Pendant que les Révolutions atlantiques rompaient avec l'Ancien Régime, les peintres et les écrivains romantiques célébrèrent les ruines médiévales européennes, suscitant un nouvel intérêt pour le Moyen Âge et son imaginaire. Sur le fondement de cet engouement, Jules Michelet comme d'autres historiens mirent en récit les archives et manuscrits médiévaux, recréant un Moyen Âge des origines. Le cours envisage également les usages auquel le Moyen Âge a donné lieu dans la construction des États-nations et la culture de masse. Il questionne la place de la période médiévale dans la périodisation historique, telle qu'elle se recentre sur l'époque contemporaine et le temps présent.

BIBLIOGRAPHIE

- Christian Amalvi, *Le goût du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1996 rééd. La Boutique de l'histoire, 2002.

- Marc Bloch, Apologie pour l'histoire ou métier d'historien [1941], Paris, Armand Colin, 1949 (Cahiers des Annales, 3) rééd. 1997 (Références, histoire).
- Jacques Le Goff, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Seuil, 2014 (Librairie du XXIe siècle) rééd. 2016 (Point Histoire).
- *Le Moyen Âge*, Boris Bove, Geneviève Bührer-Thierry, Jean-Christophe Cassard, Florian Mazel et Charles Mériaux, Paris, Belin, 2012 (Le grand atelier de l'histoire de France)

Y4VHI812 Epistémologie en histoire moderne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Marie BARRAL-BARON DAUSSY

DESCRIPTION

Depuis *Le siècle de Louis XIV*, ouvrage pionnier de Voltaire paru en 1751, l'époque moderne n'a cessé de se situer au coeur des grandes mutations de la recherche historique : il suffit, pour nous en convaincre, de constater la place éminente de Lucien Febvre dans la révolution des Annales. La modernité historique a aussi suscité des débats pouvant prendre un tour passionné. Nous consacrerons ce cours à la présentation générale des grands courants de l'historiographie en histoire moderne et aux réflexions sur la recherche et l'écriture historiennes, ainsi qu'aux principales actrices et principaux acteurs de ces évolutions historiographiques.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- BENTLEY, Michael, *Modern Historiography. An Introduction*, Londres et New York, Routledge, 1999, 182p.
- BOURDÉ, Guy, MARTIN, Hervé, *Les écoles historiques,* Paris, Seuil, « Points Histoire », 1983, 341 p.
- BURGUIÈRE, André, dir., *Dictionnaire des sciences historiques,* Paris, PUF, 1986, 693p.
- BUTTERFIELD, Herbert, *The Whig Interpretation of History* , Londres, Bell, 1931, 132p. (disponible en ligne sur le site ELIOHS)
- CANNADINE, David, dir., *What is History Now* ?, Londres, Palgrave Macmillan, 2002, 172p.
- CHARTIER, Roger*, Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de « L'Évolution de l'humanité », 2009, 379p.
- COSANDEY, Fanny, DESCIMON, Robert, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 2002, 316p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France, XIXe-XXe siècle*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2007, nlle éd., 724p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, OFFENSTADT, Nicolas, dir., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2010, 2 vols.

Y4VHI8U2 Sources et formation à la rech - hist. anc. et contemp.

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI821 **Sources en histoire ancienne**

Y4VHI822 **Sources en histoire contemporaine**

DESCRIPTION

UE destinée à présenter l'histoire médiévale et moderne aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

OBJECTIFS

- Rassembler, analyser et contextualiser des sources d'histoire variées à différentes échelles
- Analyser la fabrication matérielle et rhétorique des documents ainsi que leur conservation
- Combiner une analyse de sources et l'apport de l'historiographie

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs disciplinaires avancés dans une logique d'intégration des connaissances.

Y4VHI821 Sources en histoire ancienne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Bassir AMIRI

DESCRIPTION

Le cours offre une initiation à l'épigraphie. Tout en s'appuyant sur des exemples, il expose plus particulièrement les méthodes qu'utilise l'historien pour lire, compléter, interpréter, classer et publier les documents épigraphiques selon les exigences scientifiques modernes. Les historiens apprennent ainsi connaître la typologie des documents, à travailler sur des séries et à replacer la documentation dans son contexte.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- F. BERARD et al., *Guide de l'épigraphiste,* Bibliothèque de l'ENS, 7, 2010 (4e éd.)
- B. REMY et F. KAYSER, *Initiation à l'épigraphie grecque et latine*, Paris, Ellipses, 1999.
- J.-M. LASSERRE, *Manuel d'épigraphie romaine*, 2 vol., Paris, Picard, 2005.
- BASLEZ M.-F., *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, A Colin, 2003.
- CORVISIER J.-N., *Sources et méthodes en histoire ancienne*, Paris, PUF, 1997.
- ROBERT L., *L'histoire et ses méthodes*, Paris, La Pléiade, 1961.
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

Y4VHI822 Sources en histoire contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Stéphane HADJERAS

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif d'introduire à la diversité des sources d'histoire sociale et culturelle utilisables en histoire contemporaine. On ne saurait être exhaustif en la matière compte tenu de l'immense variété et de la quantité de documents produits dans la période historique allant de 1789 à nos jours. C'est pourquoi le choix a été fait de privilégier deux grands champs historiques. Plutôt que de procéder par liste ou typologie, le cours s'attarde sur certaines sources : en histoire sociale les sources judiciaires, les sources associatives ou les ego-documents, en histoire culturelle la presse, la bande-dessinée ou la radio. En prenant le temps d'analyser des exemples précis (les documents sont donnés en annexes), parfois avec des exemples de plans, l'objectif est de montrer comment les historien(ne)s utilisent tel ou tel matériau pour questionner et étudier les XIXe et XXe siècles. C'est parce que les questionnements sont variés que les sources et matériaux en histoire sont si divers.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Philippe Poirrier, « L'histoire culturelle en France, une histoire sociale des représentations » (texte déposé en 2008 sur HAL/archives-ouvertes.fr) :
- Jean-Claude Farcy, « Les archives judiciaires et l'évolution de la recherche en histoire contemporaine », *Gazette des Archives*, 1992, n° 158-159, p. 251-261
- Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006.
- Fabrice D'Almeida, Christian Delporte, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003, 2010.
- Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004.

Y4VHI8X3 Atelier de projet de recherche

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Bassir AMIRI

Est composé de :

Y4VHI831 **Atelier de projet de recherche en histoire ancienne**

Y4VHI832 **Atelier de projet de recherche en histoire médiévale**

Y4VHI833 **Atelier de projet de recherche en histoire moderne**

Y4VHI834 **Atelier de projet de recherche en histoire contemporaine**

DESCRIPTION

UE expliquant les exigences scientifiques de présentation d'une enquête historique adaptée au cas par cas suivant les sujets de recherche des étudiants.

OBJECTIFS

- Choisir un sujet de recherche personnel et élaborer une méthodologie adaptée pour le traiter
- Expliquer la démarche scientifique adoptée dans un projet de recherche personnel

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer en les adaptant les savoirs disciplinaires spécialisés et des techniques de recherche dans un projet personnel.

Vous choisirez l'un des 4 EC correspondant à la période historique de votre mémoire de recherche en Master.

BIBLIOGRAPHIE

- A. Prost, 12 leçons sur l'histoire, Seuil, 1996
- https://scd.univ-fcomte.fr/ressources/theses-et-memoires/ (pour consulter un mémoire de Master listé dans la base 'Dumas-UFC')

Y4VHI831 Atelier de projet de recherche en histoire ancienne

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Bassir AMIRI

DESCRIPTION

En histoire ancienne, ce cours offre les bases scientifiques, méthodologiques et pratiques nécessaires pour aborder l'exploitation et l'approche critiques des sources antiques. Il s'agira de proposer aux étudiants une initiation à la

recherche dans le cadre d'un projet, qu'ils auront choisi, et qui sera à rendre sous la forme d'un dossier. Les étudiants seront accompagnés dans la réalisation de chaque étape avec pour objectif de se familiariser avec les débats méthodologiques récents, les instruments de travail et les ressources utiles à l'étude du thème qu'ils auront choisi de traiter. Le choix riche et varié des sources antiques permettra d'appréhender des thématiques liées à tous les aspects de l'histoire du monde romain au prisme des débats et des discussions qui nourrissent la recherche actuelle en histoire ancienne.

BIBLIOGRAPHIE

- BASLEZ M.-F., *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, A Colin, 2003.
- CORVISIER J.-N., *Sources et méthodes en histoire ancienne*, Paris, PUF, 1997.
- ROBERT L., *L'histoire et ses méthodes*, Paris, La Pléiade, 1961.
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

Y4VHI832 Atelier de projet de recherche en histoire médiévale

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Sylvie BEPOIX

DESCRIPTION

Cet enseignement est destiné à faciliter l'enquête épistémologique et la pratique concrète de la recherche en Master pour la période médiévale.

En histoire médiévale, le contenu de ce cours a pour but de faciliter l'élaboration, l'écriture et la présentation du futur mémoire de Master Recherche en histoire médiévale. Il est en effet très important de soigner la présentation de son mémoire, en adoptant les règles en vigueur dans la communauté scientifique des historiens. Un mémoire doté d'une présentation impeccable bénéficiera ainsi incontestablement d'une notation supérieure à celle d'un mémoire mal organisé et souffrant de défauts structurels.

BIBLIOGRAPHIE

- KALIKA Michel, MOURICOU Philippe, GARREA Lionel, *Le mémoire de Master*, Paris, éditions Dunod, 2021 (5e éd.).

Y4VHI833 Atelier de projet de recherche en histoire moderne

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

En histoire moderne, ce cours décrit l'itinéraire méthodologique dans lequel doit s'inscrire l'enquête historique. Dans un second volet, sont abordées les règles de présentation d'un mémoire de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger* un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net, Paris La Découverte, 2006 (première édition 1994).
- BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1960, 1993, 1997, 2002 [1re éd. 1949], et disponibilité en open access.
- KALIKA M., MOURICOU Ph. et GARREAU L., *Le mémoire de Master*, Paris, Dunod, 2023 [disponibilité du Cairn Ebooks].

Y4VHI834 Atelier de projet de recherche en histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Stéphane HADJERAS

DESCRIPTION

En histoire contemporaine, le cours, après avoir rappelé les principes fondamentaux de l'enquête historique, en mettant particulièrement l'accent sur les spécificités de l'histoire contemporaine (sources, enjeux, etc.), consistera à mettre en pratique :

- Les étapes et la méthodologie de la démarche historique présentes dans tout travail de recherche original,
- Les règles (construction, problématisation, méthodologie, références bibliographiques et documentaires, mise en pages, typographie, rédaction. . .) permettant de rédiger un mémoire de recherche en histoire, qui est la première expérience de l'étudiant en la matière.

Ce travail d'accompagnement méthodologique, qui ne substitue pas au rôle du directeur du mémoire, vérifie que chaque étudiant dispose d'une maîtrise suffisante des techniques de l'écriture historique, dans la perspective de la rédaction du mémoire : plan, introduction, conclusion, corpus, utilisation des notes de bas de page, des sources et de la bibliographie, etc.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.
- GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010.
- N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007.

Y4VHI8U4 Outils de la recherche historique 2

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI841 **Histoire ancienne et médiévale**

Y4VHI842 **Histoire moderne et contemporaine**

DESCRIPTION

Cours destiné à indiquer un tour d'horizon méthodologique et documentaire de l'information disponible dans les quatre périodes historiques et les débats qui se trouvent diversement posés. L'accès à cette information se fait au moyen d'outils qui peuvent être appréhendés aussi bien sur le plan numérique qu'institutionnel ou intellectuel. L'étudiant sera ainsi invité à combiner, choisir et mobiliser sur divers plans une série d'outils au service de l'enquête historique.

OBJECTIFS

- Combiner des outils d'analyse pour interpréter des matériaux et/ou des documents historiques
- Choisir et mobiliser des outils au service d'une formation scientifique
- Communiquer en français ou en langue étrangère à l'écrit et/ou à l'oral autour des savoirs ou d'un projet de recherche

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Mettre en œuvre des méthodes de travail et d'analyse via les outils disciplinaires, numériques et linguistiques.

Y4VHI841 Histoire ancienne et médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK, Sylvie BEPOIX

DESCRIPTION

Histoire ancienne : cours de Mme Mackowiak.

Un outil de la recherche : l'image grecque.
En quoi l'iconographie constitue-t-elle un objet de recherche pour les historiens de l'antiquité soucieux de reconstituer les valeurs idéologiques citoyennes d'Athènes ? Le cours propose d'exploiter ce dossier au moyen de la mise en œuvre de la méthodologie scientifique en matière d'histoire sociale et d'histoire de l'art grec. À partir de ce type de corpus de sources essentiellement limité, pour les besoins du cours, à la sculpture, nous reconstituerons la société athénienne, sa mentalité et sa culture politique entre la fin de l'époque archaïque et le début de l'époque hellénistique.

Histoire médiévale : cours de Mme Sylvie Bepoix

Dans la continuité des Outils de la recherche 1 où a été entamé l'apprentissage de la transcription des textes du Moyen Âge ainsi que leur compréhension, ce deuxième volet des outils de la recherche poursuivra l'entrainement de la lecture des textes médiévaux. Nous nous concentrerons sur l'étude de textes des XIVe et XVe siècle en variant l'origine des sources : des textes de diplomatique mais également des sources littéraires, chroniques ou romans.

Cours enseigné en période 2, de février à avril

BIBLIOGRAPHIE

Histoire ancienne

- V. AZOULAY, *Les Tyrannicides d'Athènes : vie et mort de deux statues*, Seuil, Paris, 2022
- P. BRUN, *La Grèce à l'époque classique*, Paris, A. Colin, 2024 (rééd.).
- B. HOLTZMANN, A. PASQUIER, *histoire de l'art antique : l'art grec*, Paris, 2011 (rééd.)
- J. BURNETT GROSSMAN, *Funerary Sculpture*, Princeton, 2013.
- R. GUICHARROUSSE, N. SIRON, *Les cités grecques de Solon à Démosthène*, Paris, 2021.
- T. HÖLSCHER, *La vie des images grecques : sociétés de statues, rôles des artistes et notions esthétiques dans l'art grec ancien*, Paris, 2015.
- R. MARTIN, *L'art grec*, Paris, 1994.
- R.T. NEER, *Art and Archaeology of the Greek world : a new History, c. 2500-c.150 B.C.,* Londres, 2012.
- Z. NEWBY, R. LEADER-NEWBY (éd.), *Art and inscriptions in the Ancient world*, Cambridge, 2007.
- D.M. PRITCHARD (éd.), *War, Democracy and Culture in Classical Athens,* Cambridge, 2010.
- J.-M. ROUBINEAU, *Les cités grecques (VIe-IIe s. av. J.-C.)*, Paris, 2015.
- P. SCHMITT-PANTEL, Fr. de POLIGNAC, *Athènes et le politique : dans le sillage de Claude Mossé,* Paris, 2007.
- M. SIEBLER, *L'art grec*, Hong Kong, 2007.
- VERNANT J.-P., *L'homme grec*, Paris, 2000 (rééd.).

Histoire médiévale

- STIENNON Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, 1973.
- PARISSE Michel, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, 2006, réimpr. 2010, 201

Y4VHI842 Histoire moderne et contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Histoire moderne :

Ce cours sera consacré à l'histoire du livre à la période moderne. Nous reviendrons sur la notion de « révolution de l'imprimé » et questionnerons la manière qu'ont eu les États de peser sur le développement de ce nouveau moyen de diffusion de l'information. Les livres seront abordés dans leur dimension matérielle et économique à travers des chapitres dédiés à leur fabrication en tant qu'objets et à leur commerce en tant que marchandises. Enfin seront abordés les enjeux inhérents à leur possession et à leur lecture. L'ensemble sera mis au service de la recherche en histoire et aura pour objectif d'apprendre aux étudiants à mieux comprendre – pour mieux les utiliser – les ouvrages imprimés dont ils se servent comme sources dans le cadre de leur mémoire de recherche.

Histoire contemporaine :

Ce cours vise à montrer, à travers l'exemple du vaste chantier de la Seconde Guerre mondiale, comment les récents questionnements de l'histoire transnationale (entendue à la fois comme une histoire des circulations par-delà les frontières nationales et comme une histoire variant les échelles d'analyse entre le local, le territorial, le national,

l'impérial et le global) ont amené à renouveler les thématiques de recherche sur un sujet pourtant balisé. Plusieurs thèmes seront présentés permettant d'illustrer ce qu'apportent des approches méthodologiques comme la micro-histoire, des types de sources comme les photographies, les entretiens enregistrés et filmés ou les objets, et le recours aux humanités numériques avec des bases de données et autres ressources en ligne.

Cours enseignés en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire moderne

BIBLIOGRAPHIE

- Barbier Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Chartier Roger et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du xviie siècle*, Paris, Fayard, 1989.
- Chartier Roger et Henri-Jean Martin (dir.), Histoire de l'édition française. Le livre triomphant, 1660-1830, Paris, Fayard, 1990.

SITOGRAPHIE

- « Lyon, une capitale du livre à la Renaissance », http://lyon-une-capitale-du-livre-a-la-renaissance.ens-lyon.fr

Histoire contemporaine

- Olivier Wieviorka, *Histoire totale de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2023.
- Alya Aglan, « Pour une histoire transnationale des mouvements clandestins de Résistance », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2013/2, n°38.
- Marc Bergère, Jonas Campion, Emmanuel Droit, Marie-Bénédicte Vincent (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2017.
- Tal Bruttmann, Ivan Ermakoff, Nicolas Mariot, Claire Zalc (dir.), *Pour une microhistoire de la Shoah*, Paris, Le Seuil, 2012.

Y4VHI8X5 Langues

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI85E Anglais pour l'historien

Y4VHI85D Histoire de l'Allemagne en allemand

Y4VHI85G Grec ancien - initiation

Y4VHI8L1 Langue latine - débutant1

Y4VHI8L2 Langue latine - perfectionnement2

DESCRIPTION

Une langue au choix

UE orientée vers le perfectionnement continuel des langues vivantes (anglais et allemand) et vers l'acquisition de bases ou un perfectionnement en langues anciennes suite au parcours linguistique de l'étudiant en L2 et en L3.

OBJECTIFS

- Combiner des outils d'analyse pour interpréter des matériaux et/ou des documents historiques
- Choisir et mobiliser des outils au service d'une formation scientifique
- Communiquer en français ou en langue étrangère à l'écrit et/ou à l'oral autour des savoirs ou d'un projet de recherche

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Mettre en oeuvre des méthodes de travail et d'analyse via les outils disciplinaires, numériques et linguistiques.

Y4VHI85E Anglais pour l'historien

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Kyle TOUSSAINT

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Compréhension orale quasi intégrale de la plupart des sources audio, compréhension écrite avancée de textes sur des questions contemporaines avec ou sans avis particulier, exprimer et défendre ses idées, s'exprimer clairement avec aisance et spontanéité en faisant preuve d'un vocabulaire qui tend vers le niveau haut B2/C1, participer activement à

une discussion des sujets inconnus et familiers, s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire, bien structurée et même nuancée, faire de la recherche et en parler en anglais.

BIBLIOGRAPHIE

Langue anglaise générale :

- Dictionnaire recommandé : The free dictionary http ://www.thefreedictionary.com/ et toute grammaire déjà possédée par l'étudiant, ou la grammaire en ligne http ://angleterre.org.uk/anglais/grammar.htm.
- La bibliographie spécifique au cours d'anglais sera accessible en ligne et communiquée au fil Du temps.

Langue de spécialité :

- La lecture des ouvrages en anglais recommandés par les enseignants de spécialité est essentielle.

Y4VHI85D Histoire de l'Allemagne en allemand

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Marie-Bénédicte VINCENT-DAVIET

DESCRIPTION

L'Allemagne aux XIXe et XXe siècles.

Cet enseignement présente les grandes lignes de l'histoire allemande, depuis la fin du Saint Empire romain germanique jusqu'à la Chute du mur de Berlin. L'évolution des régimes politiques constitue le fil rouge qui donne aussi l'occasion d'aborder quelques aspects économiques, sociaux et culturels. Un recueil de documents fournit des extraits de sources, matière première de l'histoire.
Objectifs spécifiques : approfondissement de la compréhension écrite et de la rédaction en allemand ; acquisition de connaissances solides de l'histoire de l'Allemagne contemporaine.

Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert

In dieser Unterrichtseinheit werden die Grundzüge der deutschen Geschichte vom Ende des Heiligen römischen Reiches deutscher Nation bis zum Fall der Berliner Mauer behandelt. Die politische Entwicklung steht im Zentrum und wird gelegentlich durch Hinweise auf soziale, wirtschaftliche und soziale Aspekte ergänzt. Die beigefügte Dokumentensammlung enthält Quellen verschiedener Natur.
Lernziele: Vertiefung des Leseverständnisses und der Schreibfähigkeit im Deutschen; Erwerb solider Kenntnisse der deutschen Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAPOUTOT Joahnn, Histoire de l'Allemagne : de 1806 à nos jours , Paris, PUF (Que sais-je?), 2017, 128p.

Y4VHI85G Grec ancien - initiation

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Estelle OUDOT

DESCRIPTION

Cet enseignement vise à initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, du savoir et de la civilisation de l'Antiquité grecque.
Le programme prévoit 17 fiches de grammaire, accompagnées d'exercices facultatifs à rendre.
1-2. Le grec et les langues indo-européennes, l'alphabet grec écriture et lecture. Esprits et accents.
3. Le système des cas.
4. Le verbe « être » et quelques composés.
5. La 2e déclinaison.
6. L'article (masculin et neutre) – L'adjectif
7. Présent des verbes en -ω (voix active)
8. Principes d'accentuation
9. Pronoms personnels (je, tu)
10. L'infinitif et la proposition infinitive
11. L'imparfait actif des verbes en -ω et du verbe « être »
12. Le pronom αὐτός
13. Les pronoms démonstratifs (masculin / neutre).
14. Pronoms personnels (nous, vous). Adjectifs possessifs.
15. La 1ère déclinaison ; les pronoms démonstratifs au féminin ; le pronom αὐτή.
16. La 3e déclinaison
17. Présent des verbes en -ω au moyen-passif.

Le cours est fourni complètement par l'enseignant. Une dizaine de jours après chaque envoi, j'organise une rencontre sur Teams pour commenter oralement le contenu du cours et répondre à vos questions. Ces séances sont enregistrées et podcastables.
Le cours sera validé au moyen de devoirs de contrôle continu obligatoires.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

- le manuel de J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien* (Ophrys)
- la *Grammaire grecque* de E. Ragon & A. Dain (Nathan)
- la *Grammaire grecque* de J. Allard & E. Feuillâtre (Hachette)
- la *Nouvelle grammaire grecque* de J. Bertrand (Ellipses)
- N.B. Ces ouvrages ne sont pas obligatoires. En principe, je m'efforce de tout expliquer dans le cours et lors des rencontres visuelles. Néanmoins ces manuels peuvent vous aider.

Y4VHI8L1 Langue latine - débutant1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Laurent LEIDWANGER

DESCRIPTION

Le cours consiste en un début de l'apprentissage de la langue latine. Il reprend les bases de la morphologie et de la syntaxe latines (déclinaisons, conjugaisons, différentes propositions), en proposant des parallèles avec la grammaire française. Le cours commence par une révision de grammaire française. Peu à peu sont abordés le système des cas, les différentes déclinaisons, les conjugaisons (indicatif), la proposition infinitive.

Le cours sera validé au moyen de devoirs de contrôle continu obligatoires. Les devoirs seront constitués d'une version et éventuellement d'exercices de grammaire appliquée.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

Le cours, les exercices et les corrigés sont distribués. Aucune grammaire latine n'est nécessaire pour l'instant. En revanche, il est recommandé de se procurer un dictionnaire latin-français (dictionnaire suggéré : *Gaffiot de poche*).

Y4VHI8L2 Langue latine - perfectionnement2

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Guillaume BONNET

DESCRIPTION

Le cours de latin de niveau 2 vise à compléter l'acquisition des connaissances morphologiques dans le domaine pronominal (envoi 1), puis à développer les aspects principaux de la syntaxe de la phrase (envois 2 à 6) et exposer des éléments de sémantique lexicale et morphologique (envois 6 et 7). Tous les cours sont accompagnés d'exercices d'application et d'une version.

Le cours sera validé au moyen de devoirs de contrôle continu obligatoires.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

Pour suivre le cours, il est recommandé de disposer d'une grammaire latine scolaire. Chaque envoi comporte les références dans celles de Morisset & Thévenot (*Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard éd.) et de Sausy (*Gra mmaire latine complète*, Lanore, puis Eyrolles éd.), toutes deux en accès libre sur internet.

22 - STRUCTURE DU MASTER 2

Semestre 09

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
▼	Y4VHI9U1 - Histoire dans la cité : ancienne et médiévale	6.0
1	Y4VHI911 - Histoire ancienne	3.0
1	Y4VHI912 - Histoire médiévale	3.0
▼	Y4VHI9U2 - Histoire dans la cité : moderne et contemporaine	6.0
1	Y4VHI921 - Histoire moderne	3.0
1	Y4VHI922 - Histoire et médias	3.0
▼	Y4VHI9U3 - Perspectives act. de la rech. hist. collective - anc.-méd.	6.0
2	Y4VHI931 - Histoire ancienne	3.0
2	Y4VHI932 - Histoire médiévale	3.0
▼	Y4VHI9U4 - Perspectives act. rech. hist. collect. - mod. et contemp.	6.0
2	Y4VHI941 - Histoire moderne	3.0
2	Y4VHI942 - Histoire contemporaine	3.0
▼	Y4VHI9U5 - Professionnalisation 2 : champs de recherche en sc. humaines	6.0
A	Y4VHI951 - Littérature et oralité : le modèle du conte	6.0
1	Y4VAT622 - Sociologie du développement local	6.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

Semestre 10

PÉRIODE	INTITULÉ	CRÉDITS
A	Y4VHIXU1 - Mémoire de TER 2ème année et soutenance	30.0

Période 1 : octobre à janvier, Période 2 : février à mai, Toute l'année (A) : octobre à mai

23 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2

Y4VHI9U1 Histoire dans la cité : ancienne et médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI911 **Histoire ancienne**

Y4VHI912 **Histoire médiévale**

DESCRIPTION

UE qui explique aux étudiants de M2 qui ont dépassé le niveau débutant les rôles possibles de l'histoire dans les enjeux de restitution du passé.

OBJECTIFS

- Confronter l'histoire académique à ses usages dans les médias
- Prendre en compte l'écriture et l'instrumentalisation de l'histoire dans un contexte politique et mémoriel particulier

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs disciplinaires avancés dans une logique d'intégration des connaissances.

Y4VHI911 Histoire ancienne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Histoire culturelle de l'Antiquité tardive: des hommes et des dieux, le pouvoir politique face au divin.

Ce cours se propose d'étudier la religion romaine traditionnelle comme un fait culturel ayant joué un rôle majeur dans la construction identitaire – et ses évolutions – de la société romaine et plus spécifiquement de son organisation politique.
Seront analysés dans cette perspective le système religieux polythéiste, la mise en place du "culte" impérial dans l'Empire romain, la place des religions monothéistes dans l'Empire romain et son gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE

- BEARD Mary, NORTH John, PRICE Simon. Religions de Rome. Paris : Picard, 2006.
- HOWATSON Margaret C. Dictionnaire de l'Antiquité. Mythologie, littérature, civilisation, Paris : Laffont, 1993.

- HUMM Michel, STEIN Christian. Religions et pouvoir dans le Monde romain, 218 av. J.-C.-250 ap. J.-C. Paris : Colin, 2021. [Accès complet à la ressource numérique depuis Cairn, identification nécessaire]
- RÜPKE, Jörg (éd.) A Companion to Roman Religion. Malden, Mass : Blackwell, 2007
- SCHEID John. La religion des Romains. Paris : Colin, 2022. [Accès complet à la ressource numérique depuis Cairn, identification nécessaire]

Y4VHI912 Histoire médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Baptiste RAMEAU

DESCRIPTION

Le cours s'intéresse aux politiques menées par les ducs Valois de Bourgogne à la fin du Moyen Âge, ainsi qu'à leur réception au sein de la noblesse et des villes concernées. Entre l'avènement de Philippe le Hardi (1363-1404) et la mort de Charles le Téméraire à Nancy en 1477, les quatre princes successifs constituent un vaste ensemble politique et territorial étendu, allant de la mer du Nord à la Bourgogne actuelle, et intégrant des espaces relevant du royaume de France et du Saint-Empire, marqués par une grande diversité culturelle. La disparition de Charles le Téméraire entraîne la dispersion de cet ensemble, disputé notamment par le roi Louis XI et par les Habsbourg. Au-delà de cette chronologie événementielle, ce thème permet d'interroger des notions centrales telles que l'État, les cultures politiques, les frontières, les formes de gouvernement et les stratégies de communication.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Bertrand Schnerb, *L'État bourguignon (1363-1477)*, Paris, Perrin, 1999.
- Élodie Lecuppre-Desjardin, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les villes des anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, 2004.
- Élodie Lecuppre-Desjardin, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIe-XVe siècles)*, Paris, Belin, 2016.
- Jean-Baptiste Santamaria, *Le Secret du prince. Gouverner par le secret. France-Bourgogne, XIIIe-XVe siècle*, Paris, Champ Vallon, 2018.

Y4VHI9U2 Histoire dans la cité : moderne et contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI921 **Histoire moderne**

Y4VHI922 **Histoire et médias**

DESCRIPTION

UE qui explique aux étudiants de M2 qui ont dépassé le niveau débutant les rôles possibles de l'histoire dans les enjeux de restitution du passé.

OBJECTIFS

- Confronter l'histoire académique à ses usages dans les médias
- Prendre en compte l'écriture et l'instrumentalisation de l'histoire dans un contexte politique et mémoriel particulier

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs disciplinaires avancés dans une logique d'intégration des connaissances.

Y4VHI921 Histoire moderne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Marie BARRAL-BARON DAUSSY

DESCRIPTION

Histoire, culture et patrimoine.

Ce cours vise à faire comprendre l'importance de l'intervention de l'histoire dans la mise en valeur du patrimoine monumental, architectural et artistique de l'Europe occidentale. « Les monuments portent la mémoire d'un peuple », écrivait Chateaubriand, et il s'agira d'être capable de réinvestir ses connaissances historiques pour comprendre l'architecture d'une ville comme Paris, d'un bâtiment tel le Louvre, ou encore, à l'échelle locale, d'un édifice comme celui du palais Granvelle à Besançon. Dans la même optique, les peintures de Hieronymus Bosch, celles de Cranach, de Velazquez ou de Rubens ne peuvent être comprises sans une mise en contexte historique.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- BABELON J.-P., *Paris au XVIe siècle*, Paris, Hachette, 1986.
- DALON L., *Velazquez en son temps*, Paris, Catalogue de l'exposition du Grand Palais, 2015.
- POISSON G., *La grande histoire du Louvre*, Paris, Perrin, 2013.

- POULOT D., *Une histoire du patrimoine en Occident XVIII-XXIe siècles*, Paris, PUF, 2006.

Y4VHI922 Histoire et médias

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Stéphane HADJERAS

DESCRIPTION

Histoire et médias.

L'enseignement a pour objectif de présenter et d'analyser les différentes sources composant l'univers des médias à l'époque moderne et contemporaine. Après un bref aperçu de l'évolution des médias, le cours esquisse et illustre les principales méthodes et les apports essentiels de l'histoire des médias pour un travail de recherche. Les nombreux exemples mettent en perspective les conditions de production et l'utilisation des médias, à la fois par le public et la communauté de la recherche.

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

BIBLIOGRAPHIE

- Christian Delporte et al. *Histoire de la presse en France : XXe-XXIe siècles*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2016, [Reproduction numérique de l'édition 2016 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Francis Balle, *Les Médias*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2023, [Reproduction numérique de l'édition 2023 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Jean-Marie Charon, *Les médias en France*, Paris, La Découverte. « Repères », 2014, [Reproduction numérique de l'édition 2023 : lien vers le texte intégral depuis le catalogue des BU, authentification nécessaire]
- Frédéric Barbier, Catherine Bertho Lavenir, *Histoire des médias de Diderot à internet*, Paris, Colin (U), 3e édition 2009.
- Fabrice D'Alméida, Christian Delporte, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003.
- Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Seuil, (Points
- Histoire), 2015.
- Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty, Alain Vaillant, (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*. Paris, Nouveau monde éditions, 2012.
- Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, *La culture de masse en France, de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002

Y4VHI9U3 Perspectives act. de la rech. hist. collective - anc.-méd.

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI931 **Histoire ancienne**

Y4VHI932 **Histoire médiévale**

DESCRIPTION

UE qui présente aux étudiants de Master 2ème année des axes de recherche des laboratoires d'histoire de Besançon (ISTA/ Centre Lucien Febvre) dans le but de mettre la recherche locale en perspective avec la recherche générale.

OBJECTIFS

- Comprendre la dimension innovante de projets de recherche conçus et mis en oeuvre au sein des laboratoires de recherche
- Maîtriser l'expression écrite du français à des fins scientifiques

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer en les adaptant les savoirs disciplinaires spécialisés et des techniques de recherche dans un projet personnel.

Y4VHI931 Histoire ancienne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Hadrien BRU

DESCRIPTION

À la croisée des recherches récentes et des préoccupations contemporaines qui en sont le cadre, il sera question de l'Histoire comparée et de l'Histoire globale, de la « mode » des atlas historiques, d'onomastique (étude des noms de personnes) et des colonies romaines d'Orient, ce qui sera l'occasion de nous rendre virtuellement en Syrie du Nord (à Antioche sur l'Oronte) ainsi qu'en Asie Mineure. Les thèmes évoqués seront entre autres la géographie historique, la géopolitique, la sociologie historique, la vie civique et culturelle des populations antiques.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- H. BRU, G. LABARRE, *L'Anatolie des peuples, cités et cultures (IIe millénaire av. J.-C.- Ve siècle ap. J.-C.). Autour du projet d'Atlas historique et archéologique de l'Asie Mineure antique. Actes du colloque international de Besançon (26-27 novembre 2010)* , 2 vol., Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2013.
- M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IVe siècle av. J.-C.- IIIe siècle ap. J.-C.*, Fayard, Paris, 2001.

- P.M. FRASER & E. MATTHEWS (éds), *A Lexicon of Greek Personal Names , I, The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, Clarendon Press, Oxford, 1987.

Y4VHI932 Histoire médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Baptiste RAMEAU

DESCRIPTION

Le cours étudie les formes de production, de circulation et de transmission du savoir en Occident, de la renaissance du XIIe siècle à la fin du Moyen Âge. Il interroge en particulier les relations entre savoirs et pouvoirs, afin de comprendre la manière dont les savoirs participent aux pratiques de gouvernement médiéval. En dialogue avec les travaux récents, une attention particulière sera portée aux pratiques de l'écrit, à la matérialité des sources, ainsi qu'aux systèmes de production, de conservation et de mise en circulation des savoirs. Le cours analysera également les interactions entre texte et image, ainsi que les processus d'acculturation et de diffusion des modèles dans les sociétés médiévales.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- Étienne Anheim et al., *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- Frédéric Attal et al., *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005.
- Thierry Kouamé, « Les universités dans l'Occident latin », dans *Lumières de la sagesse. Écoles médiévales d'Orient et d'Occident*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 205-211.
- Olivier Mattéoni (dir.), *Les Bourbons en leur bibliothèque (XIIIe-XVIe siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2022.
- Yann Potin, *Trésor, écrits, pouvoirs. Archives et bibliothèques d'État en France à la fin du Moyen Âge,* Paris, CNRS Éditions, 2020.

Y4VHI9U4 Perspectives act. rech. hist. collect. - mod. et contemp.

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI941 Histoire moderne

Y4VHI942 Histoire contemporaine

DESCRIPTION

UE qui présente aux étudiants de Master 2ème année des axes de recherche des laboratoires d'histoire de Besançon (ISTA/ Centre Lucien Febvre) dans le but de mettre la recherche locale en perspective avec la recherche générale.

OBJECTIFS

- Comprendre la dimension innovante de projets de recherche conçus et mis en oeuvre au sein des laboratoires de recherche
- Maîtriser l'expression écrite du français à des fins scientifiques

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer en les adaptant les savoirs disciplinaires spécialisés et des techniques de recherche dans un projet personnel.

Y4VHI941 Histoire moderne

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Marie BARRAL-BARON DAUSSY

DESCRIPTION

Histoire et vie intellectuelle à l'époque moderne : les enjeux récents de la recherche.

La première partie du cours étudiera la tétralogie de Jonathan Israël consacrée aux Lumières radicales, tétralogie qui offre une relecture non moins radicale de l'action de la pensée et de l'action des philosophes des xviie et xviiie siècles et, pour son dernier volume récemment paru, de la Révolution française. Le débat qu'a suscité la publication des ouvrages d'Israël permettra de procéder à une première mise au point sur les enjeux actuels en histoire intellectuelle. La seconde partie de ce cours présentera deux ouvrages récents (ceux d'Ann Thomson et de Richard Whatmore) qui témoignent de la vitalité actuelle de la recherche en histoire intellectuelle.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- ISRAEL, Jonathan I., *Radical Enlightenment : Philosophy and the Making of Modernity, 1650-1750*, Oxford, Oxford University Press, 2001 [Ouvrage traduit en français sous le titre *: Les Lumières radicales. La philosophie de Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1670*, Paris, Editions Amsterdam, 2005]

- ISRAEL, Jonathan I., *Enlightenment Contested : Philosophy, Modernity and the Emancipataion of Man 1670-1752*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- ISRAEL, Jonathan I., *Democratic Enlightenment. Philosophy, Revolution and Human Rights, 1750-1790,* Oxford, Oxford University Press, 2011.
- ISRAEL, Jonathan I., *Revolutionary Ideas : An Intellectual History of the French Revolution from the Rights of Man to Robespierre*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 2014.
- THOMSON, Ann, *L'âme des Lumières. Le débat sur l'être humain entre religion et science, Angleterre-France (1690-1760),* Seyssel, Champ Vallon, 2013 [version française de *Bodies of Thought. Science, Religion and the Soul in the Early Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2008].
- WHATMORE, Richard, *Against War and Empire. Geneva, Great Britain and France in the Eighteenth Century,* New Haven and London, Yale University Press, 2012.

Y4VHI942 Histoire contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Paul DIETSCHY

DESCRIPTION

Le cours veut identifier les nouveaux courants de l'historiographie souvent en lien avec les problématiques de notre temps (histoire du *care*, histoire environnementale, histoire de la colonisation, etc.). Il s'agira de réfléchir sur la nouveauté de ces approches, sur leurs apports et leurs limites.

Cours enseigné en période 2, de février à avril.

BIBLIOGRAPHIE

- Stéphane Frioux, « L'histoire environnementale, hier, aujourd'hui… et demain ! », *Nature, Sciences, Société,* vol. 28, n°1, janvier-mars 2020, p. 51-57 https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2020-1-page-51.htm.
- Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust, « Le care, une 'voix différente' pour l'histoire du genre », *Clio*, Femmes, Genre, Histoire, vol. 49, 2019, p. 7-22. https://journals.openedition.org/clio/16058

Y4VHI9U5 Professionnalisation 2 : champs de recherche en sc. humaines

Crédits: 6.0

Est composé de :

Y4VHI951 Littérature et oralité : le modèle du conte

Y4VAT622 Sociologie du développement local

DESCRIPTION

Les étudiants ont le choix entre l'EC Y4VHI951 « Littérature et oralité : le modèle du conte » et l'EC Y4VAT622 « Sociologie du développement local »

L'UE, où interviennent exclusivement des professionnels extérieurs à l'UFC (diplômés en sciences politiques et en anthropologie culturelle), propose aux étudiants de Master 2 une ouverture sur des champs connexes et complémentaires à leur formation historienne.

OBJECTIFS

- Distinguer différents métiers ou pratiques
- Comprendre des savoirs spécialisés complémentaires à sa formation universitaire
- Rédiger et élaborer un raisonnement structuré relativement à l'ensemble des savoirs acquis

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Mobiliser des savoirs spécialisés en contexte professionnel.

Y4VHI951 Littérature et oralité : le modèle du conte

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Véronique SANCHEZ

DESCRIPTION

La littérature et la naissance des sciences humaines au XIXe siècle.

Au XIXe siècle, révolutions industrielle et épistémologique se conjuguent : l'ordre ancien des « humanités » (littérature, histoire, philosophie) est bouleversé et les sciences humaines émergent dans leur forme moderne. La question de l'origine se pose dans toutes les branches du savoir : comment embrasser le devenir humain ? Alors que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie commencent à se spécifier, les écrivains explorent aussi le continent humain avec les moyens qui sont les leurs, ce qui amène une confrontation inédite des chercheurs et des créateurs : c'est la notion même de littérature qu'il faut repenser, notamment le lien paradoxal entre fiction et connaissance.

Le cours est validé au moyen de devoirs de contrôles continus obligatoires.

Cours annualisé : débute à la fin octobre

BIBLIOGRAPHIE

Une anthologie sera fournie par l'enseignante.
Les étudiant.e.s sont invité.e.s à rassembler les références qu'ils peuvent mettre en rapport avec le sujet du cours (littérature, art, cinéma, science, culture, médias), et à noter dès maintenant ce que leur inspire la démarche proposée.
La lecture des ouvrages suivants peut déjà alimenter utilement la réflexion :

- Balzac, *La Recherche de l'absolu - Louis Lambert*
- Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*
- Musset, *La Confession d'un enfant du siècle*, chap. 2
- Milner Max, *Freud et l'interprétation de la littérature*
- Sabot Philippe, *Philosophie & littérature, Approches et enjeux d'une question*

Y4VAT622 Sociologie du développement local

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Sylvie GUIGON et Simon CALLA

DESCRIPTION

D'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, le développement local s'est peu à peu présenté comme un choix. Il se caractérise par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique – répondre aux crises – à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu local (économique et humain) aux enjeux (internes, externes) auxquels il se confronte. Cet enseignement aura nous conduit à interroger les pratiques et les représentations du développement local. Une première partie sera consacrée à l'émergence des projets de développement, et une deuxième partie reviendra sur leur mise en œuvre à partir d'exemples tirés d'études en sociologie et en anthropologie de l'environnement.

OBJECTIFS

- Comprendre l'origine des réflexions et des pratiques de développement local
- Comprendre comment le développement local participe d'une redéfinition des rapports sociaux au sein des territoires

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître le contexte d'émergence et de développement des pratiques et représentations du développement local
- Être capable de proposer une analyse réflexive de la complexité relative à la mise en œuvre des pratiques de développement local

BIBLIOGRAPHIE

- Chantal Aspe, Marie Jacqué, *Environnement et société : une analyse sociologique de la question environnementale*, Paris, QUAE, 2012
- Loïc Blondiaux, « Le participatif en actes : quel avenir pour l'injonction à la participation ? », in *Questions de communication*, vol. 41, 2022
- Pierre-Noël Denieuil, « Développement social, local et territorial, repères thématiques et bibliographiques sur les cas français », in *Population et développement*, n°142, 2008
- Bertrand Hervieu, François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 2013
- Marcel Jollivet, « Le développement local, mode ou mouvement social ? », in *Économie rurale*, n°166, 1985

Y4VHIXU1 Mémoire de TER 2ème année et soutenance

Crédits: 30.0

DESCRIPTION

Le semestre 10 est constitué de cette unique UE qui ne consiste pas en un cours mais en une validation du mémoire de recherche sur toute l'année universitaire. Comme en Master 1ère année, l'étudiant, sous la direction de son encadrant.e de recherche, formalise, réalise et produit un mémoire de recherche finalisé. Une soutenance obligatoire, autorisée par l'encadrant.e après remise préalable par l'étudiant de son manuscrit final, a lieu devant un jury. Cette UE est validée suite à cette évaluation finale du mémoire de recherche et valide, en même temps que le semestre 10, la formation historienne globale de l'étudiant.

OBJECTIFS

- Elaborer un raisonnement cohérent et finalisé dans un mémoire de recherche mené depuis le début du Master 1
- Gérer un calendrier de travail jusqu'à l'aboutissement du mémoire
- Rédiger un mémoire scientifique en maîtrisant avec acribie les normes de la discipline et de l'expression écrite
- Savoir utiliser les outils numériques pour collaborer à l'écrit et à l'oral

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer en les adaptant les savoirs disciplinaires spécialisés et des techniques de recherche dans un projet personnel.

BIBLIOGRAPHIE

- Michel Beaud, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006
- M. Hunsmann et S. Kapp (dir.), Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales. Cas de figure, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015
- Mathieu Guidère, *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010
- M. Kalika, Le mémoire de Master, Paris, Dunod, 2016, 4e éd.
- Pierre N'Da, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007
- J.-C. Ruano-Borbalan (dir.), L'Histoire aujourd'hui, éd. Sciences Humaines, 1999.

24 - CALENDRIER DES EXAMENS

24.1 Licence Histoire 1re année SUP-FC

Session 1

26-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
10:30 - 12:30	2	Y4VAT412	Histoire du droit public
14:00 - 16:00	2	Y4VAE341	Histoire du droit social

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI1U1	Initiation à l'histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	Y4VHI1U3	Savoirs et méthodes en histoire ancienne

28-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI2U1	Initiation à l'histoire moderne

25-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI222	Initiation à l'histoire contemporaine 2
09:00 - 12:00	3	Y4VHI2U2	Initiation à l'histoire contemporaine

26-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
14:00 - 18:00	4	Y4VHI2U4	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne et contemp

27-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 12:00	4	Y4VHI1U2	Initiation à l'histoire médiévale

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI1U1	Initiation à l'histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	Y4VHI1U3	Savoirs et méthodes en histoire ancienne

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI1U2	Initiation à l'histoire médiévale
14:00 - 16:00	2	Y4VAE341	Histoire du droit social
16:30 - 18:30	2	Y4VAT412	Histoire du droit public

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI222	Initiation à l'histoire contemporaine 2
09:00 - 12:00	3	Y4VHI2U2	Initiation à l'histoire contemporaine
14:00 - 17:00	3	Y4VHI2U1	Initiation à l'histoire moderne

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 12:00	4	Y4VHI2U4	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne et contemp

24.2 Licence Histoire 2e année SUP-FC

Session 1

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI4U2	Approfondissement en histoire contemporaine
09:00 - 12:00	3	Y4VHI422	Approfondissement en histoire contemporaine 2
14:00 - 17:00	3	Y4VHI4U3	Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire moderne

28-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI3U1	Approfondissement en histoire ancienne

26-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI3U2	Approfondissement en histoire médiévale
14:00 - 17:00	3	Y4VHI3U3	Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire médiévale

27-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI4U1	Approfondissement en histoire moderne
14:00 - 18:00	4	Y4VHI4U4	Historiographie et fabrique de l'hist. ancienne et médiévale

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI4U2	Approfondissement en histoire contemporaine
09:00 - 12:00	3	Y4VHI422	Approfondissement en histoire contemporaine 2
14:00 - 17:00	3	Y4VHI4U1	Approfondissement en histoire moderne

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI4U3	Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire moderne
14:00 - 18:00	4	Y4VHI4U4	Historiographie et fabrique de l'hist. ancienne et médiévale

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI3U2	Approfondissement en histoire médiévale
14:00 - 17:00	3	Y4VHI3U3	Savoirs et méthodes - perfectionnement en histoire médiévale

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI3U1	Approfondissement en histoire ancienne

24.3 Licence Histoire 3e année SUP-FC

Session 1

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI5U1	Spécialisation en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	Y4VHI5U2	Spécialisation en histoire médiévale

28-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI6U3	Fondements de la recherche en Histoire ancienne

26-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI6U1	Spécialisation en histoire moderne
14:00 - 17:00	3	Y4VHI6U2	Spécialisation en histoire contemporaine

27-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI5U3	Savoirs et méthodes spécifique histoire contemporaine

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI5U1	Spécialisation en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	Y4VHI5U2	Spécialisation en histoire médiévale

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI5U3	Savoirs et méthodes spécifique histoire contemporaine
14:00 - 17:00	3	Y4VHI6U3	Fondements de la recherche en Histoire ancienne

26-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI6U1	Spécialisation en histoire moderne
14:00 - 17:00	3	Y4VHI6U2	Spécialisation en histoire contemporaine

24.4 Master HCP parcours SPCAJ 1re année SUP-FC

Session 1

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI7U1	Epistémo et historio - Histoire ancienne et contemporaine
14:00 - 17:00	3	Y4VHI7U2	Sources et formation à la rech. spé. - Histoire méd. et mod.

28-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI8U1	Epistémo et historio en histoire méd. et mod.
14:00 - 17:00	3	Y4VHI8U2	Sources et formation à la rech - hist. anc. et contemp.

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI7U1	Epistémo et historio - Histoire ancienne et contemporaine
14:00 - 17:00	3	Y4VHI7U2	Sources et formation à la rech. spé. - Histoire méd. et mod.

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI8U1	Epistémo et historio en histoire méd. et mod.
14:00 - 17:00	3	Y4VHI8U2	Sources et formation à la rech - hist. anc. et contemp.

24.5 Master HCP parcours SPCAJ 2e année SUP-FC

Session 1

26-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
16:30 - 18:30	2	Y4VAT622	Sociologie du développement local

27-01-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI9U1	Histoire dans la cité : ancienne et médiévale
14:00 - 17:00	3	Y4VHI9U2	Histoire dans la cité : moderne et contemporaine

26-05-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI9U3	Perspectives act. de la rech. hist. collective - anc.-méd.
14:00 - 17:00	3	Y4VHI9U4	Perspectives act. rech. hist. collect. - mod. et contemp.

Session 2

23-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI9U1	Histoire dans la cité : ancienne et médiévale
14:00 - 17:00	3	Y4VHI9U2	Histoire dans la cité : moderne et contemporaine

24-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
16:30 - 18:30	2	Y4VAT622	Sociologie du développement local

25-08-2027			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	Y4VHI9U3	Perspectives act. de la rech. hist. collective - anc.-méd.
12:00 - 17:00	5	Y4VHI9U4	Perspectives act. rech. hist. collect. - mod. et contemp.

25 - GLOSSAIRE

A

AES : Administration Économique et Sociale
AGE : Administration et Gestion des Entreprises
ATLAS : Logiciel de gestion des centres d'examen
ANNEE SUP-FC : Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant va suivre 1 demi-année de diplôme (soit un semestre) sur une année universitaire appelée « année 1 SUP-FC », donc d'octobre à mai (et pas seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année suivante « année 2 SUP-FC » d'octobre à mai.

B

BU : Bibliothèques Universitaires

C

CAP : Centre d'Accompagnement Pédagogique
CC : Contrôle Continu
CdeC : Centre de Certification
CeLaB : Centre de Langue de la Bouloie
CLA : Centre de Linguistique Appliquée
CLES : Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
CT : Contrôle Terminal
CTU : Centre de Télé-enseignement Universitaire (centre d'enseignement à distance)
CVEC : Contribution de la Vie Étudiante et de Campus

D

DAP : Demande d'Admission Préalable: elle est obligatoire pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.
DAP : La Demande d'Admission Préalable (DAP) est une procédure d'inscription obligatoire pour tous les étudiants étrangers hors Union Européenne, titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, résidant en France ou dans un pays étranger.
Demi-vitesse : C'est un rythme adapté aux personnes ne pouvant suivre leurs études à plein temps. L'étudiant qui choisit la demi-vitesse va suivre un semestre de cours (au lieu de deux) sur une année universitaire d'octobre à mai. Il suivra le deuxième semestre l'année suivante d'octobre à mai.
DAEU : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEDALE : Fil d'Ariane pour votre inscription
DM : Devoir à la Maison
DVL : Développement et Validation du Logiciel : parcours de master mention Informatique

E

ECUE : Elément Constitutif des Unités d'Enseignement
EAD : Enseignement À Distance
ETP : Études Territoriales et Politiques
ENT : Environnement Numérique de Travail
ECandidat : Logiciel de candidature

EPeda : Logiciel d'inscription
EC : Éléments Constitutifs, appelées EC : sous-modules indépendants et capitalisables au sein de l'UEC dans laquelle ils s'intègrent, et de leur semestre et année universitaires. Comme les UE, les EC sont constitués d'activités de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques, et font l'objet d'une évaluation propre. Un EC ne peut appartenir qu'à une seule UEC.
ECTS : European Credit Transfer System : Chaque semestre universitaire, (correspondant à une année-SUP-FC dans le cas de la demi-vitesse), est composé d'UE et/ou d'UEC (incluant la totalité des EC qui les composent) représentant 30 crédits dits ECTS (European Credit Transfer System). Les UE, UEC et EC représentent un nombre donné de crédits ECTS, de telle manière que le nombre de crédits d'une UEC correspond à la somme des crédits de ses EC. Ainsi, pour chacun des diplômes proposés, un semestre universitaire peut être composé de 5 UE de 6 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et 2 UE de 3 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et d'1 UEC de 6 crédits constituée de 2 EC de 3 crédits, etc.

F

FAQ : Foire aux questions
FIT-EST : Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est
FIED : Fédération inter-universitaire de l'Enseignement à Distance : La FIED est une association loi 1901, créée en 1987 à l'initiative du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur pour représenter l'enseignement universitaire Français à l'international.
FLE : Français Langue Etrangère
FUP : Formations Universitaires Professionnalisantes : elles ont pour objectif de découvrir un domaine ou d'accroitre une qualification au regard d'une fonction exercée, de faire évoluer un niveau de qualification en vue d'une progression de carrière, de remettre à jour et de compléter les connaissances déjà acquises. Ces formations ne sont pas diplômantes. Elles sont sanctionnées par la remise d'une attestation de fin de formation, mentionnant la ou les notes obtenues par le stagiaire s'il décide de se soumettre aux évaluations programmées. Ces formations ne donnent pas lieu à la délivrance de crédits ECTS.

I

INE : Identifiant National Etudiants : il est composé de 11 caractères : 10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres.
ITVL : Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et Systèmes : Parcours de master mention Informatique
I2A : Informatique Avancée et Applications : Parcours de master mention Informatique

M

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MAFE : Management Administratif et Financier en Entreprise
Moodle : Plateforme d'apprentissage à distance
M3C : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

O

OPCO : OPérateur de COmpétences

P

PÉRIODE : L'année est décomposée en deux périodes : la période 1 d'octobre à janvier et la période 2 de février à mai.

R

RU : Restaurant Universitaire

S

SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification
SUMPPS : Service universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'Université
SEFOC'AL : Service de Formation Continue & Alternance
SPI : Sciences Pour l'Ingénieur
ST : Sciences et Techniques

T

TOEIC : Test of English for International Communication
TD : Travaux dirigés
TP : Travaux pratiques

U

UMLP : Université Marie et Louis Pasteur
UEC : Unités d'Enseignement Constituées : UE abstraites dans le sens où elles sont indépendantes et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires, mais elles ne proposent pas d'activités de cours et ne font donc pas l'objet d'une évaluation propre. En fait, les UEC sont simplement formées par l'agrégat de sous-modules, appelés éléments constitutifs.

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
VES : Validation des Etudes Supérieures
VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR • SUP-FC

Suivez l'actualité du **SUP-FC**

sup-fc.umlp.fr